Ressources naturelles Canada | Natural Resources Canada

ENQUÊTE SUR L'UTILISATION COMMERCIALE ET INSTITUTIONNELLE D'ÉNERGIE : ÉTABLISSEMENTS 2009

RAPPORT SOMMAIRE
AOÛT 2013

Canada

Ressources naturelles Canada
Natural Resources Canada

ENQUÊTE SUR L'UTILISATION COMMERCIALE ET INSTITUTIONNELLE D'ÉNERGIE : ÉTABLISSEMENTS 2009

RAPPORT SOMMAIRE

AOÛT 2013

Canada

Also available in English under the title:
Survey of Commercial and Institutional Energy Use: Establishments 2009, Summary Report

Le contenu de cette publication ou de ce produit peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins personnelles ou publiques mais non commerciales, sans frais ni autre permission, à moins d'avis contraire.

On demande seulement :

- de faire preuve de diligence raisonnable en assurant l'exactitude du matériel reproduit;
- d'indiquer le titre complet du matériel reproduit et le nom de l'organisation qui en est l'auteur;
- d'indiquer que la reproduction est une copie d'un document officiel publié par Ressources naturelles Canada et que la reproduction n'a pas été faite en association avec Ressources naturelles Canada ni avec l'appui de celui-ci.

La reproduction et la distribution à des fins commerciales sont interdites, sauf avec la permission écrite de Ressources naturelles Canada (RNCan). Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec RNCan à **droitdauteur.copyright@rncan-nrcan.gc.ca**.

AVERTISSEMENT
Ressources naturelles Canada (RNCan) n'est pas responsable de l'exactitude et de l'intégralité des renseignements contenus dans le matériel reproduit. RNCan doit en tout temps être indemnisée et tenue exempte du paiement de toute réclamation qui découle de la négligence ou d'un autre manquement dans l'utilisation des renseignements contenus dans cette publication ou dans ce produit.

Cat. No. M144-4/3-2013F (Imprimée)
ISBN 978-0-660-20874-9

Cat. No. M144-4/3-2013F-PDF (En ligne)
ISBN 978-0-660-20873-2

© Ressources naturelles Canada, 2013

Papier recyclé

Table des matières

Avant-propos 1

Autres enquêtes et publications de l'Office de l'efficacité énergétique 3

Points saillants 5

Qualité des données 7

1. Statistiques sur le secteur commercial et institutionnel au Canada 9
   - 1.1 Nombre d'établissements et surface utile 10
   - 1.2 Consommation d'énergie 14
   - 1.3 Intensité énergétique 15

2. Consommation d'énergie et intensité énergétique dans les régions 21
   - 2.1 Nombre d'établissements 22
   - 2.2 Consommation d'énergie 26
   - 2.3 Intensité énergétique 28

3. Consommation d'énergie selon la source d'énergie 31

4. Surface utile 35
   - 4.1 Principales variables selon la catégorie de surface utile 37
   - 4.2 Principales variables selon la catégorie de surface utile et le groupe d'activités 37
   - 4.3 Intensité énergétique selon la catégorie de surface utile et le groupe d'activités 42

5. Année de construction du bâtiment 45

6. Sources d'énergie utilisées pour le chauffage et la climatisation des locaux et le chauffage de l'eau 49
   - 6.1 Chauffage des locaux 50
   - 6.2 Climatisation des locaux 51
   - 6.3 Chauffage de l'eau 54

7. Utilisation d'équipement auxiliaire 57

Annexe A. Classification des établissements commerciaux et institutionnels 63

Annexe B. Méthodologie 67

Annexe C. Glossaire 75

Annexe D. Questionnaire 81

Annexe E. Données de base 89

Annexe F. Degrés-jours de chauffage et de réfrigération 91

Liste des tableaux

Tableau 1.1 Sommaire des résultats de l'EUCIE 2009 11
Tableau 2.1 Nombre d'établissements selon le groupe d'activités et la région, 2009 23
Tableau 2.2 Surface utile des établissements selon le groupe d'activités et la région, 2009 25
Tableau 2.3 Consommation d'énergie des établissements selon le groupe d'activités et la région, 2009 27
Tableau 2.4 Intensité énergétique des établissements selon le groupe d'activités et la région, 2009 ... 30
Tableau 3.1 Consommation d'énergie des établissements commerciaux et institutionnels selon la source d'énergie et la région, 2009 34
Tableau 4.1 Nombre d'établissements, consommation d'énergie et surface utile selon le groupe d'activités et la catégorie de surface utile, 2009 38
Tableau 4.2 Intensité énergétique des établissements selon le groupe d'activités et la catégorie de surface utile, 2009 43
Tableau 5.1 Nombre d'établissements, consommation d'énergie, surface utile, surface utile moyenne et intensité énergétique selon l'année de construction du bâtiment, 2009 46
Tableau 6.1 Établissements selon la source d'énergie principale pour le chauffage des locaux et la région, 2009 50
Tableau 6.2 Établissements selon la source d'énergie principale pour la climatisation des locaux et le groupe d'activités, 2009 53
Tableau 6.3 Nombre d'établissements chauffant l'eau selon le groupe d'activités 56
Tableau 7.1 Nombre d'éléments d'équipement utilisés par les établissements selon le groupe d'activités, 2009 59
Tableau B.1 Stratification selon l'industrie 69
Tableau B.2 Stratification selon la région 70
Tableau B.3 Résultats de la collecte 71
Tableau E.1 Population pour le quatrième trimestre de 2009 90
Tableau F.1 Degrés-jours de réfrigération et de chauffage selon la province 92

Liste des figures

Figure 1.1 Part des établissements du secteur commercial et institutionnel selon le groupe d'activités, 2009 10
Figure 1.2 Part de la surface utile du secteur commercial et institutionnel selon le groupe d'activités, 2009 12
Figure 1.3 Surface utile moyenne (en m²) selon le groupe d'activités, 2009 13
Figure 1.4 Part de la consommation d'énergie dans le secteur commercial et institutionnel selon le groupe d'activités, 2009 15
Figure 1.5 Intensité énergétique (en GJ/m²) selon le groupe d'activités principal, 2009 16
Figure 1.6 Intensité énergétique (en GJ/m²) dans le groupe d'activités Éducation, 2009 17
Figure 1.7 Intensité énergétique (en GJ/m²) dans le groupe d'activités Soins de santé, 2009 18
Figure 2.1 Part des établissements du secteur commercial et institutionnel selon la région, 2009 22
Figure 2.2 Part de la surface utile dans le secteur commercial et institutionnel selon la région, 2009 24
Figure 2.3 Part de la consommation d'énergie dans le secteur commercial et institutionnel selon la région, 2009 26
Figure 2.4 Intensité énergétique (en GJ/m²) selon la région, 2009 29
Figure 3.1 Part de la consommation d'énergie du secteur commercial et institutionnel selon la source d'énergie, 2009 32
Figure 3.2 Part de la consommation d'énergie dans le secteur commercial et institutionnel selon la source d'énergie et la région, 2009 33
Figure 4.1 Part des établissements, de la consommation d'énergie et de la surface utile dans le secteur commercial et institutionnel selon la catégorie de surface utile, 2009 36
Figure 4.2 Intensité énergétique (en GJ/m²) selon la catégorie de surface utile, 2009 42
Figure 5.1 Intensité énergétique (en GJ/m²) selon l'année de construction du bâtiment, 2009 47
Figure 6.1 Part des établissements climatisés du secteur commercial et institutionnel selon la région, 2009 51
Figure 6.2 Part des sources d'énergie primaires pour la climatisation des locaux des établissements du secteur commercial et institutionnel selon la région, 2009 52
Figure 6.3 Part des sources d'énergie primaires pour le chauffage de l'eau des locaux des établissements du secteur commercial et institutionnel selon la région, 2009 55

Avant-propos

En 2011, Statistique Canada a exécuté la première Enquête sur l'utilisation commerciale et institutionnelle d'énergie (EUCIE) pour le compte de l'Office de l'efficacité énergétique (OEE) de Ressources naturelles Canada (RNCan). Le présent rapport expose les résultats de cette enquête, fondée sur des données recueillies pour l'année de référence 2009. L'EUCIE s'inscrit dans le mandat de l'OEE, qui vise à renforcer et à élargir l'engagement du Canada à l'égard de l'efficacité énergétique en améliorant notre compréhension sur comment et où l'énergie est utilisée en vue de relever les possibilités d'efficacité énergétique et de progresser vers une économie de plus en plus axée sur l'efficacité énergétique.

L'EUCIE a été conçue pour recueillir des renseignements sur les établissements (EUCIE – Établissements) et les bâtiments (EUCIE – Bâtiments) simultanément. Les deux enquêtes diffèrent sur la manière dont elles mesurent la surface utile. L'enquête sur les établissements met l'accent sur l'espace utile occupé par l'activité commerciale d'un établissement, alors que l'enquête sur les bâtiments met l'accent sur la structure entière, y compris la surface non commerciale comme les aires communes, le stationnement intérieur, les entrées, les corridors, etc. Puisque l'enquête sur les bâtiments comprend ces surfaces supplémentaires, on s'attendait à ce que la surface utile totale des bâtiments soit supérieure à celle des établissements. L'EUCIE – Bâtiments et l'EUCIE – Établissements sont conçues comme des enquêtes autonomes pour fournir des données à différents niveaux d'exploitation et, même s'il y a chevauchement, elles ne devraient pas être comparées.

Bien qu'il s'agisse de la première version de la série des EUCIE, l'EUCIE tire parti des enquêtes antérieures, combinant des composants de l'Enquête sur la consommation d'énergie (ECE), l'Enquête sur la consommation d'énergie du secteur commercial et institutionnel (ECESCI) et l'Enquête sur la consommation d'énergie dans les bâtiments commerciaux et institutionnels (ECEBCI). Même si l'EUCIE a été conçue pour recueillir des renseignements sur les bâtiments et les établissements, ce rapport sommaire met exclusivement l'accent sur la composante des établissements.

L'ECE originale portait uniquement sur les universités, les collèges et les hôpitaux pour 2003. L'ECESCI originale, qui recueillait des données pour 2004, couvrait presque tous les segments du secteur commercial et institutionnel. Les ECESCI de 2005, 2007 et 2008 ont maintenu la portée de l'ECESCI de 2004, mais ajoutaient des questions sur le type d'équipement utilisé, l'année de construction du bâtiment occupé par l'établissement et le type d'énergie employé pour chauffer et refroidir les locaux et pour chauffer l'eau. L'ECEBCI de 2000 était la première enquête de ce type au Canada et recueillait des données sur la consommation d'énergie, l'intensité énergétique et les caractéristiques matérielles et éconergétiques des bâtiments commerciaux et institutionnels.

De la même manière, l'EUCIE 2009 a été conçue pour recueillir des données sur la consommation d'énergie des établissements du secteur commercial et institutionnel. La différence entre le volet des établissements de l'EUCIE 2009 et les versions antérieures de l'ECESCI est que la première comprend trois activités économiques qui n'étaient pas suivies par l'ECESCI, soit les codes 48, 55 et 56 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). La méthode de cueillette des données a également été améliorée, passant de questionnaires imprimés à renvoyer par la poste à des entrevues personnelles assistées par ordinateur, la ou les feuilles de travail étant postées aux répondants avant l'entrevue afin de les aider à remplir le questionnaire de l'EUCIE.

Mise en garde – l'EUCIE n'a pas été conçue comme une enquête longitudinale offrant une base efficace de comparaison avec les enquêtes antérieures. Un certain nombre de changements à la méthodologie (population cible, méthode de cueillette et questionnaire) ont été apportés pour l'enquête de 2009, concernant la comparabilité des résultats avec les enquêtes précédentes et rendant difficile de tirer des conclusions sur les changements réels dans la population des établissements à l'aide de comparaisons des estimations touchant les établissements tirées de l'EUCIE 2009 et de l'ECESCI 2008.

Les données recueillies sont utilisées pour surveiller la consommation d'énergie dans le secteur commercial et institutionnel et pour aider à élaborer et à évaluer les programmes de réduction de la consommation d'énergie de RNCan conçus pour appuyer les institutions et les commerces. Par exemple, l'un de ces programmes est l'Initiative écoÉNERGIE pour les bâtiments, qui encourage la construction de bâtiments plus éconergétiques de même que les rénovations qui améliorent l'efficacité des bâtiments existants.

Ce rapport sommaire sur l'EUCIE 2009 (Établissements) a été préparé par James Wildsmith. Le gestionnaire de projet était Samuel Blais, et la direction générale était assurée par Andrew Kormylo, de la Division de l'élaboration de la politique et de l'analyse de l'OEE. La Division des bâtiments de l'OEE a fourni une expertise et des conseils précieux sur le sujet. Une version électronique de la publication est disponible sur le site Web de l'OEE à l'adresse **oee.rncan.gc.ca/statistiques**.

Pour de plus amples renseignements sur cette publication ou sur les services de l'OEE, visitez le site Web à l'adresse **oee.rncan.gc.ca**. Vous pouvez également communiquer avec l'OEE par courriel à l'adresse : **euc.cec@rncan.gc.ca** ou écrire à :

Office de l'efficacité énergétique
Ressources naturelles Canada
580, rue Booth
Ottawa (Ontario) K1A 0E4

Autres enquêtes et publications de l'Office de l'efficacité énergétique

Depuis plusieurs années, l'OEE met en œuvre diverses initiatives visant à recueillir des données sur l'énergie et à estimer la consommation d'énergie du secteur commercial et institutionnel.

Enquêtes sur les bâtiments

- L'**Enquête sur l'utilisation commerciale et institutionnelle d'énergie : Bâtiments 2009 (EUCIE – Bâtiments)**. Cette enquête réunissait des données de l'année 2009 sur la consommation d'énergie, l'intensité énergétique et les caractéristiques matérielles des bâtiments commerciaux et institutionnels au Canada selon la zone climatique.
- L'**Enquête sur l'utilisation commerciale et institutionnelle d'énergie 2009 – Bâtiments, Rapport statistique détaillé**. Ce rapport contient des renseignements statistiques détaillés sur les caractéristiques des bâtiments et sur les estimations de la consommation d'énergie selon le type de bâtiment et la zone climatique.
- L'**Enquête sur la consommation d'énergie dans les bâtiments commerciaux et institutionnels (ECEBCI)** était la première enquête de ce type au Canada. Cette enquête a recueilli des données de l'année 2000 sur la consommation d'énergie, l'intensité énergétique et les caractéristiques matérielles et éconergétiques des bâtiments commerciaux et institutionnels situés dans les principaux centres urbains du Canada.

Enquêtes sur les établissements

- Comme on l'a mentionné dans l'avant-propos, la première **Enquête sur la consommation d'énergie (ECE)** était fondée sur des données de 2003. Cette enquête mettait l'accent exclusivement sur les universités, les collèges et les hôpitaux canadiens. À la différence de l'ECECBI 2000, qui portait uniquement sur les principaux centres urbains, l'ECE 2003 portait sur toutes les provinces canadiennes. En outre, l'ECE 2003 se fondait sur les établissements tels que définis dans le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), alors que l'ECEBCI 2000 définissait ses propres catégories de bâtiments en fonction de leur utilisation et de leurs caractéristiques matérielles.
- Pour l'enquête de 2004, la portée de l'ECE a été élargie de manière à couvrir un échantillon représentatif beaucoup plus large du secteur commercial et institutionnel. Pour refléter ce changement, l'enquête a été rebaptisée l'**Enquête sur la consommation d'énergie du secteur commercial et institutionnel (ECESCI)**. L'ECESCI a été mise à jour en 2005, en 2007 et en 2008.

Autres rapports

- Chaque année, l'OEE publie son *Guide de données sur la consommation d'énergie*. Ce guide fournit, entre autres choses, des données sur la consommation d'énergie et les émissions afférentes de gaz à effet de serre selon le type d'activité pour le secteur commercial et institutionnel et présente divers indicateurs influant sur la consommation d'énergie. Cette base de données est bâtie à l'aide de diverses sources d'information, y compris les enquêtes susmentionnées et le *Bulletin sur la disponibilité et écoulement d'énergie au Canada* (décrit ci-après).
- La publication annuelle *Évolution de l'efficacité énergétique au Canada* présente une analyse fondée sur les données du *Guide de données sur la consommation d'énergie*. Ce rapport donne un aperçu des tendances en matière de consommation d'énergie, d'efficacité énergétique et d'émissions afférentes de gaz à effet de serre dans le secteur commercial et institutionnel. En plus de fournir des renseignements détaillés sur l'intensité énergétique et l'efficacité énergétique actuelles, ce rapport analyse également les tendances depuis 1990.

- Par l'entremise de divers autres programmes, l'OEE a également publié des études sectorielles fondées sur des analyses comparatives. Ces études étaient axées sur le secteur de l'accueil, le secteur de la vente au détail et le secteur des écoles, entre autres. Les propriétaires de bâtiments commerciaux peuvent utiliser ces études pour comparer la consommation d'énergie de leur installation à celle d'installations semblables.

Toutes les publications susmentionnées sont disponibles sur le site Web de l'OEE (**oee.rncan.gc.ca**). On peut également demander des copies imprimées des rapports sur le site Web de l'OEE.

Statistique Canada inclut également des données sur l'énergie issues du secteur commercial et institutionnel dans son *Bulletin sur la disponibilité et écoulement d'énergie au Canada* (Bulletin) annuel. Cette publication présente des données sur la production, la vente, le transfert interprovincial et la consommation d'énergie selon le secteur. Les estimations figurant dans ce document diffèrent de celles publiées dans le Bulletin puisque les deux initiatives définissent le secteur commercial et institutionnel de manière différente, la définition du Bulletin étant un peu plus large. En outre, il y a plusieurs différences en matière de méthodologie puisque le Bulletin estime les chiffres d'offre et de demande d'énergie au Canada en utilisant des modèles d'offre et de distribution fondés sur des données de plusieurs enquêtes annuelles sur la disponibilité de l'énergie (renseignements sur les ventes et la distribution d'énergie communiqués par les fournisseurs), ainsi que de nombreuses autres sources de données.

Remarque : Ces enquêtes, ces études et ces guides sont essentiellement tous différents en ce sens qu'il y a d'importantes différences au chapitre de la conception et de la méthode utilisée. Il faut donc faire preuve de prudence lorsqu'on compare directement les données de ces sources.

Points saillants

- En 2009, l'EUCIE estimait la consommation d'énergie des établissements commerciaux et institutionnels à un peu moins de 850 pétajoules (PJ). Ce total est équivalent à la consommation d'énergie annuelle d'un peu plus de 8 millions de ménages canadiens[1], ce qui équivaut plus ou moins à 62 p. 100 du secteur canadien du logement[2].
- L'EUCIE a déterminé que l'intensité énergétique moyenne des établissements du secteur commercial et institutionnel était de 1,28 gigajoules (GJ) par mètre carré (m^2) de surface utile.
- D'après le classement des établissements par sous-activité, le groupe Organismes religieux avait l'intensité énergétique la plus faible (0,66 GJ/m^2), suivis du groupe Assistance sociale, dont l'intensité énergétique était de 0,76 GJ/m^2. Le groupe Services de restauration et débits de boissons avait l'intensité énergétique la plus élevée (3,04 GJ/m^2), suivis des groupes Magasins d'alimentation ou de boissons (2,58 GJ/m^2) et Hôpitaux (2,55 GJ/m^2).
- Une comparaison régionale révèle que les établissements commerciaux et institutionnels de la Colombie-Britannique avaient la plus faible intensité énergétique, à 1,05 GJ/m^2. À l'inverse, la région des Prairies avait l'intensité énergétique la plus élevée à 1,53 GJ/m^2.
- L'électricité (48,6 p. 100) et le gaz naturel (47,3 p. 100) combinés représentent environ 96 p. 100 des quelque 850 pétajoules consommés par le secteur commercial et institutionnel en 2009.
- La source d'énergie principale la plus utilisée pour le chauffage des locaux était le gaz naturel, employé par 57 p. 100 des établissements. L'électricité était la principale source d'énergie utilisée pour la climatisation des locaux (86 p. 100 des établissements climatisés) et le chauffage de l'eau (53 p. 100 des établissements).
- La majorité des établissements, soit 64 p. 100, occupent 93 m^2 ou moins (5 000 pieds carrés [pi^2] ou moins).
- L'intensité énergétique selon l'année de construction a augmenté en règle générale au fil du temps, passant de 0,84 GJ/m^2 au cours de la période de 1920 à 1959 à 1,38 GJ/m^2 au cours de la période de 2000 à aujourd'hui.

1 RESSOURCES NATURELLES CANADA, *Enquête 2007 sur l'utilisation de l'énergie par les ménages*, section 11 – Consommation d'énergie et intensité énergétique, tableau 11.2 – Intensité énergétique totale, p. 162. **oee.rncan.gc.ca/organisme/statistiques/bnce/apd/donnees_f/euem07/euem_047_1.cfm?attr=0**

2 Calculé à partir de données de l'*Enquête 2007 sur l'utilisation de l'énergie par les ménages*, section 1 – Caractéristiques des ménages, tableau 1.1 – Caractéristiques générales, p. 2. **oee.rncan.gc.ca/organisme/statistiques/bnce/apd/donnees_f/euem07/euem_001_1.cfm**

Qualité des données

Ce rapport fournit des estimations de données représentatives tirées de l'EUCIE 2009 pour les établissements commerciaux et institutionnels de toutes les régions du Canada à l'exception des territoires.

Certaines règles établies par Statistique Canada garantissent la fiabilité des estimations des données de l'EUCIE 2009 aux fins de publication. Les lettres utilisées dans les tableaux de ce rapport indiquent la qualité de chaque estimation des données en fonction du pourcentage d'erreur d'échantillonnage, représenté par le coefficient de variation.

Les lettres indiquent ce qui suit :

- A – Très bonne
- B – Acceptable
- C – À utiliser avec prudence
- F – Trop peu fiable pour être publiée
- X – Supprimée pour respecter les exigences de la *Loi sur la statistique* en matière de confidentialité

On trouvera d'autres détails sur la manière dont le coefficient de variation est employé pour déterminer la qualité des données à l'annexe B, qui décrit la méthodologie utilisée pour réaliser cette enquête.

Limites touchant l'analyse de ces résultats

Résultats de l'enquête par rapport aux résultats du recensement

Il est important de remarquer que l'EUCIE est une enquête – pas un recensement – menée auprès des établissements du secteur commercial et institutionnel. Malgré les meilleurs efforts déployés par Statistique Canada pour maintenir un niveau de qualité élevé pour chacune des diverses phases de l'enquête, les estimations des données produites sont inévitablement sujettes à des écarts dans le niveau de confiance, comme c'est le cas pour toutes les enquêtes.

Les données fournies dans ce rapport sont des estimations. Les valeurs réelles diffèrent des estimations par moins de deux fois le coefficient de variation 19 fois sur 20. La méthodologie employée pour calculer les estimations et pour recueillir les données est résumée à l'annexe B.

STATISTIQUES SUR LE SECTEUR COMMERCIAL ET INSTITUTIONNEL AU CANADA

Aux fins de cette enquête, le secteur commercial et institutionnel a été défini comme un ensemble de codes du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)[3]. Dans ce rapport, un *groupe d'activités* désigne un établissement faisant partie d'un groupe de secteurs, de sous-secteurs ou de groupements industriels connexes fondé sur le SCIAN[4]. Le tableau 1.1 montre les principaux résultats de l'enquête pour l'EUCIE 2009 en fonction de ces groupes d'activités commerciaux et institutionnels.

1.1 Nombre d'établissements et surface utile

1.1.1 Nombre d'établissements

L'EUCIE 2009 estimait que le secteur commercial et institutionnel canadien était composé de plus de 585 000 établissements. Le groupe Finance, services immobiliers et autres services professionnels représentait plus d'un cinquième du nombre total d'établissements, ce qui en fait le groupe d'activités le plus important du secteur commercial et institutionnel (voir la figure 1.1).

Ce résultat particulier n'est pas surprenant puisque le groupe d'activités Finance, services immobiliers et autres services professionnels est composé de

Figure 1.1 – Part des établissements du secteur commercial et institutionnel selon le groupe d'activités, 2009

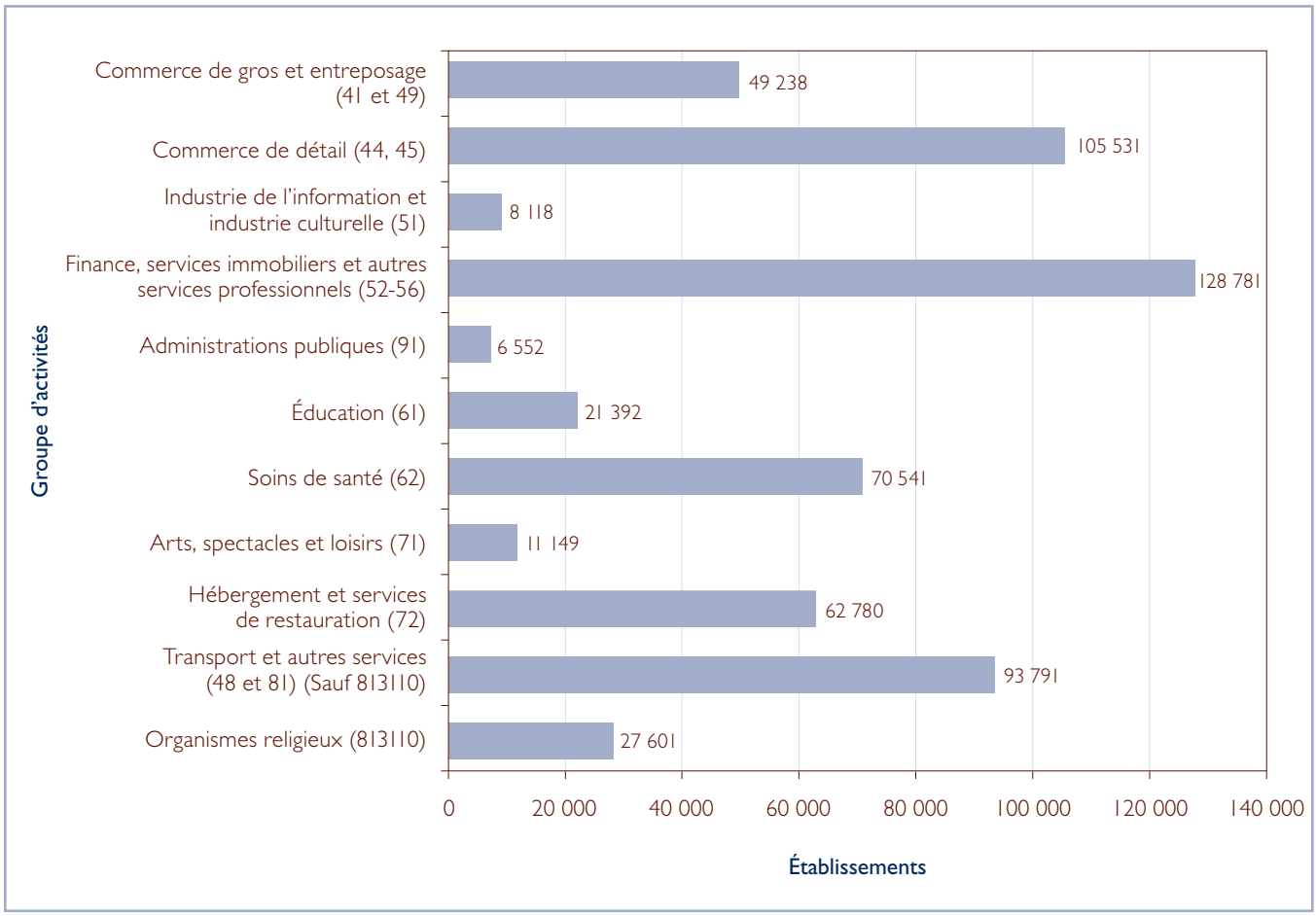

3 Reportez-vous à l'annexe A.

4 Reportez-vous à l'annexe B.

Tableau 1.1 – Sommaire des résultats de l'EUCIE 2009

Groupe d'activités (SCIAN)	Établissements			Consommation d'énergie (en PJ)			Surface utile (en millions de m²)			Surface utile moyenne par établissement (en m²)		Intensité énergétique (en GJ/m²)	
Commerce de gros et entreposage (41 et 49)	49 238	(8 %)	A	57,1	(7 %)	A	70,8	(11 %)	A	1 437	A	0,81	A
Commerce de gros (41)	44 072	(8 %)	A	44,7	(5 %)	A	55,2	(8 %)	A	1 254	A	0,81	A
Services postaux (49)			F	12,4	(1 %)	A	15,5	(2 %)	A		F	0,80	A
Commerce de détail (44, 45)	105 531	(18 %)	A	110,7	(13 %)	A	86,8	(13 %)	A	822	A	1,28	A
Commerce de détail (44, 45, sauf 445)	85 408	(15 %)	A	63,7	(7 %)	A	68,6	(10 %)	A	803	A	0,93	A
Magasins d'alimentation (445)	20 123	(3 %)	A	47,1	(6 %)	A	18,2	(3 %)	A	906	A	2,58	A
Industrie de l'information et industrie culturelle (51)	8 118	(1 %)	A	15,4	(2 %)	C	9,2	(1 %)	B	1 132	B	1,68	A
Finance, services immobiliers et autres services professionnels (52-56)	128 781	(22 %)	A	132,6	(16 %)	A	86,1	(13 %)	A	669	A	1,54	A
Administrations publiques (91)	6 552	(1 %)	A	87,1	(10 %)	B	57,2	(9 %)	C	8 738	C	1,52	A
Éducation (61)	21 392	(4 %)	A	134,7	(16 %)	A	115,4	(17 %)	A	5 394	A	1,17	A
Écoles primaires et secondaires (6111)	14 695	(3 %)	A	52,0	(6 %)	A	63,7	(10 %)	A	4 336	A	0,82	A
Collèges, cégeps et autres écoles (6112, 6114, 6115, 6116, 6117)	6 420	(1 %)	A	18,3	(2 %)	B	15,6	(2 %)	A	2 435	A	1,17	A
Universités (6113)	278	(0 %)	B	64,4	(8 %)	A	36,0	(5 %)	A	129 725	B	1,79	A
Santé (62)	70 541	(12 %)	A	103,5	(12 %)	A	70,5	(11 %)	A	999	A	1,47	A
Services de soins ambulatoires (621)	48 568	(8 %)	A	20,0	(2 %)	A	16,4	(2 %)	A	337	A	1,22	A
Hôpitaux (622)	633	(0 %)	A	40,2	(5 %)	A	15,8	(2 %)	A	24 919	A	2,55	A
Établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes (623)	7 888	(1 %)	A	32,7	(4 %)	B	24,4	(4 %)	B	3 096	A	1,34	A
Assistance sociale (624)	13 452	(2 %)	A	10,6	(1 %)	B	13,9	(2 %)	C	1 032	C	0,76	A
Arts, spectacles et loisirs (71)	11 149	(2 %)	A	21,8	(3 %)	A	19,2	(3 %)	A	1 718	A	1,14	A
Hébergement et services de restauration (72)	62 780	(11 %)	A	95,3	(11 %)	A	43,6	(7 %)	A	695	A	2,19	A
Services d'hébergement (721)	7 897	(1 %)	A	29,0	(3 %)	A	21,8	(3 %)	A	2 755	A	1,33	A
Services de restauration et débits de boissons (722)	54 884	(9 %)	A	66,4	(8 %)	A	21,9	(3 %)	A	398	A	3,04	A
Transport et autres services (48 et 81) (sauf 813110)	93 791	(16 %)	A	56,3	(7 %)	A	53,9	(8 %)	A	575	A	1,05	A
Organismes religieux (813110)	27 601	(5 %)	A	34,9	(4 %)	A	52,7	(8 %)	A	1 908	A	0,66	A
Secteur commercial et institutionnel canadien	**585 475**	**(100 %)**	**A**	**849,6**	**(100 %)**	**A**	**665,3**	**(100 %)**	**A**	**1 136**	**A**	**1,28**	**A**

La lettre figurant à la droite de chaque estimation indique sa qualité comme suit : A – Très bonne, B – Acceptable, C – À utiliser avec prudence, F – Trop peu fiable pour être publiée, X – Supprimée pour des raisons de confidentialité.

En raison de l'arrondissement, la somme des chiffres peut ne pas correspondre aux totaux, et certaines données pourraient être légèrement différentes d'un tableau à l'autre.

cinq secteurs différents du SCIAN : 1) Finance et assurances, 2) Services immobiliers et services de location et de location à bail, 3) Services professionnels, scientifiques et techniques, 4) Gestion de sociétés et d'entreprises et 5) Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement. Le groupe Commerce de détail est le second groupe d'activités en importance, représentant juste un peu moins d'un cinquième du secteur commercial et institutionnel. Le groupe Commerce de détail est un portefeuille d'établissements très variés, y compris les concessionnaires de véhicules automobiles, les magasins de meubles, les magasins de produits de santé et de soins personnels, les épiceries et les magasins de vêtements, entre autres[5], que l'on trouve partout au Canada, même dans les plus petites villes. Le troisième groupe d'activités en importance en 2009 était Transport et autres services (16 p. 100).

Les établissements des groupes d'activités Administrations publiques, Industrie de l'information et industrie culturelle et Arts, spectacles et loisirs représentaient les plus petites parts du secteur commercial et institutionnel en 2009 (1,1 p. 100, 1,4 p. 100 et 1,9 p. 100 respectivement).

1.1.2 Surface utile

En 2009, les établissements du secteur commercial et institutionnel occupaient plus de 665 millions de mètres carrés. L'activité occupant la plus grande proportion de la surface utile du secteur était le groupe

Figure 1.2 – Part de la surface utile du secteur commercial et institutionnel selon le groupe d'activités, 2009

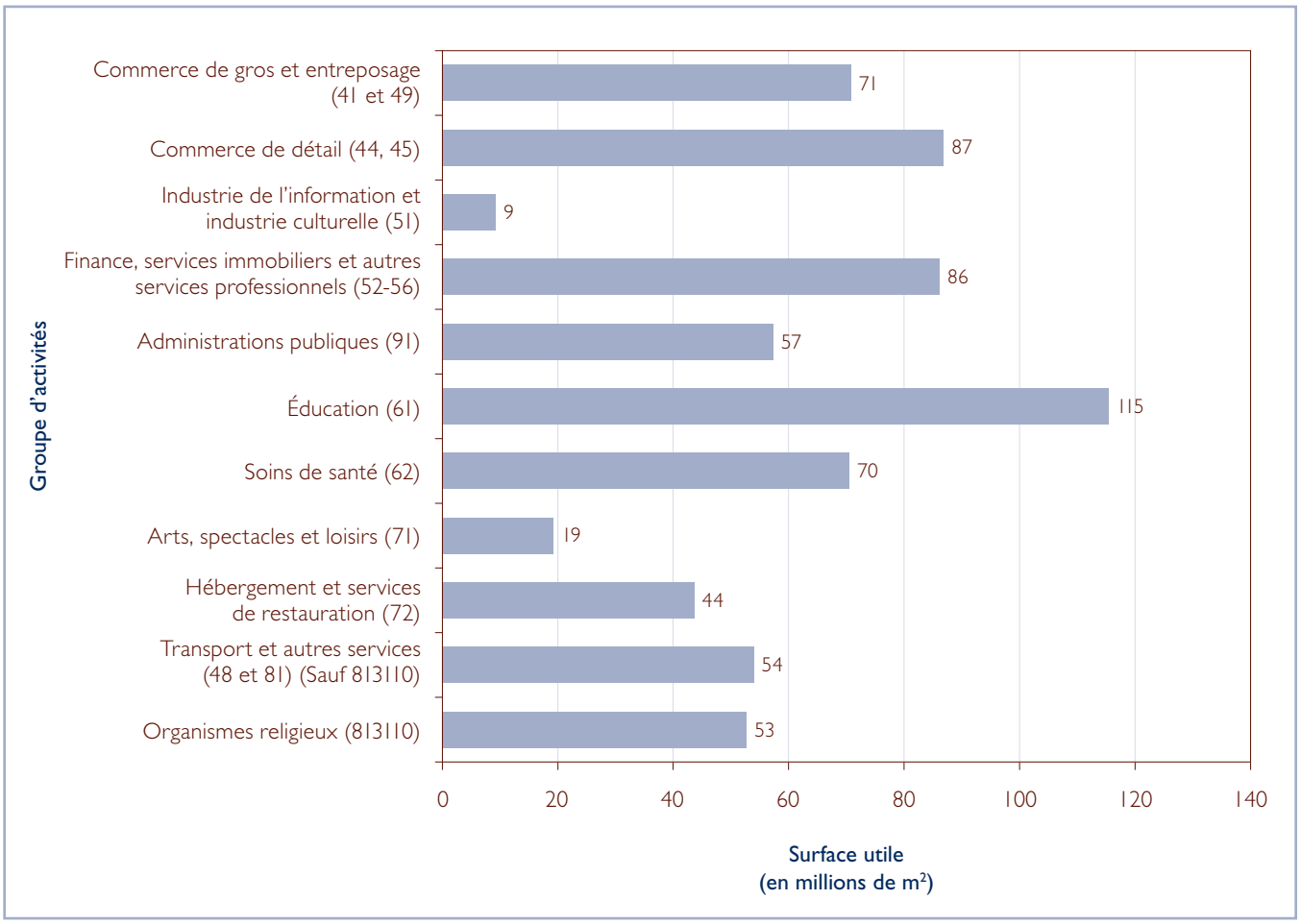

5 Reportez-vous à l'annexe A.

Éducation. Cela était dû en grande partie aux écoles primaires et secondaires, qui occupaient en moyenne plus de quatre fois la surface utile d'un établissement moyen et étaient nombreuses dans tout le Canada. Le groupe Éducation a également été aidé, à un degré moindre, par le groupe Universités, qui occupait la plus grande surface utile par établissement de tous les groupes et une surface utile considérablement plus grande que celle du deuxième groupe d'activités en importance, mais étaient beaucoup moins nombreuses, ce qui ne leur a pas permis de contribuer autant à la surface utile totale.

Parmi les autres activités représentant une grande part de la surface utile totale du secteur commercial et institutionnel, notons le groupe Commerce de détail et le groupe Finance, services immobiliers et autres services professionnels. Les établissements de ces groupes d'activités étaient d'une grandeur inférieure à la moyenne, mais étaient abondants. Par ailleurs, les groupes d'activités Arts, spectacles et loisirs et Industrie de l'information et industrie culturelle occupaient la surface utile totale la plus petite de tous les groupes d'activités du secteur commercial et institutionnel, ne représentant respectivement que 2,9 et 1,4 p. 100 de la surface utile totale dans tout le Canada.

1.1.3 Surface utile moyenne par établissement

L'EUCIE 2009 a déterminé que la surface utile moyenne d'un établissement du secteur commercial et institutionnel était de 1 136 m². Le groupe d'activités ayant la surface utile moyenne la plus importante par établissement était le groupe Administrations publiques, avec 8 738 m² (voir le tableau 1.1). Le groupe Éducation arrivait deuxième avec 5 394 m².

Figure 1.3 – Surface utile moyenne (en m²) selon le groupe d'activités, 2009

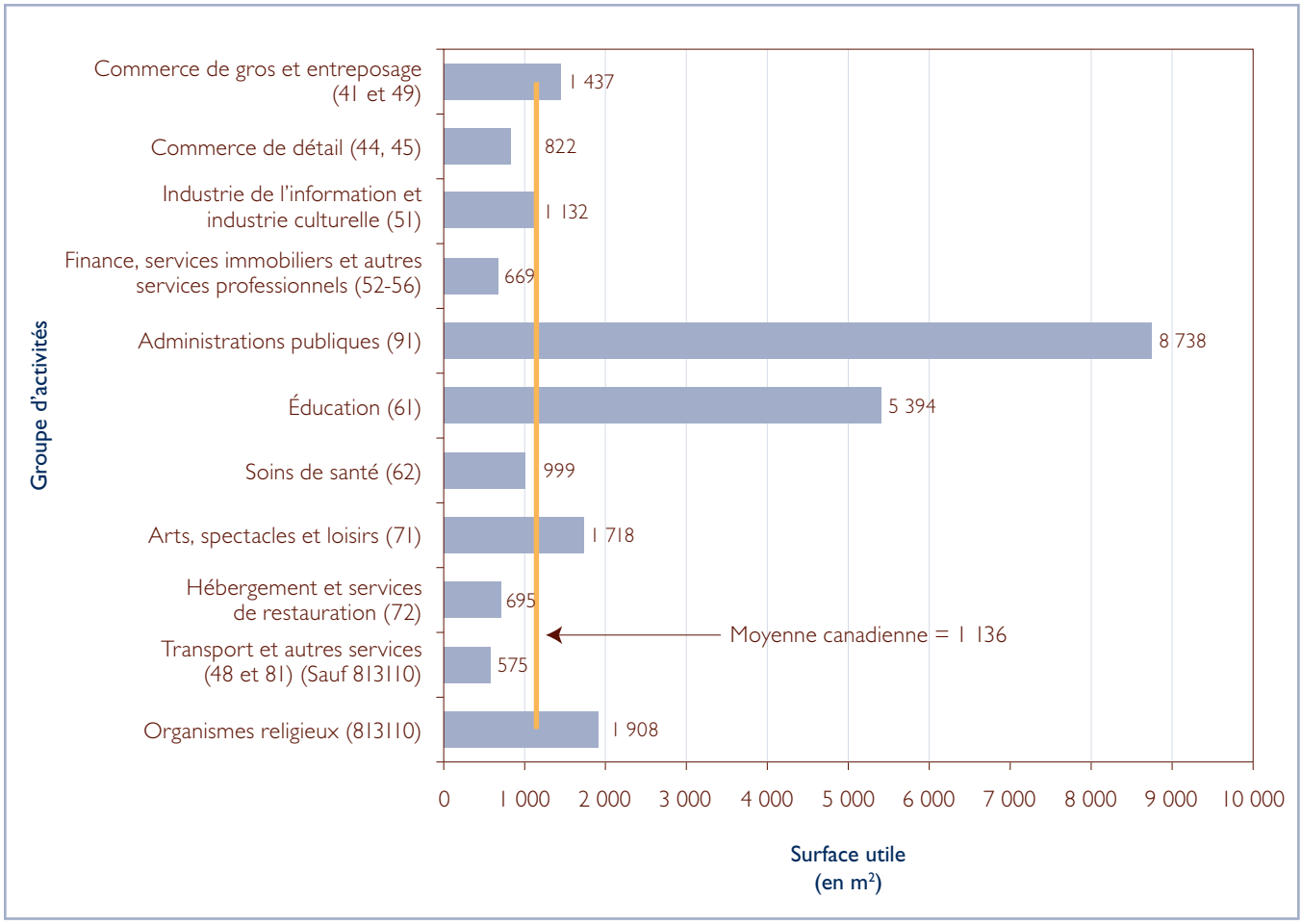

Les groupes Finance, services immobiliers et autres services professionnels et Administrations publiques ont été fusionnés pour produire une estimation des données fiable.

Le chiffre du groupe Administrations publiques peut être en partie attribué à la nature centralisée des gouvernements dans les villes et les complexes des capitales, en particulier le gouvernement fédéral. Le chiffre du groupe Éducation ne devrait surprendre personne puisque cette catégorie comprend les campus, qui sont habituellement très grands. Même si les hôpitaux étaient grands en moyenne (près de 25 000 m²), le groupe d'activités Soins de santé n'occupait qu'une surface utile moyenne par établissement de 999 m² en raison du grand nombre de petits établissements du groupe Services de soins ambulatoires (près de 50 000 établissements ayant une surface utile moyenne de 337 m², la plus petite de toutes les sous-activités).

Le groupe d'activités Transport et autres services occupait la plus petite surface utile moyenne de tous les groupes d'activités, avec une moyenne de 575 m² (voir la figure 1.3). Ce groupe d'activités comprend de nombreuses petites entreprises d'intérêt privé comme des compagnies de taxi et divers types de services de réparation (vêtements, appareils électroniques, etc.)[6]. Dans l'industrie du transport, un établissement de petite grandeur est souhaitable puisque les recettes sont générées à l'extérieur de l'établissement. Le groupe d'activités Finance, services immobiliers et autres services professionnels arrivait au deuxième rang des plus petits établissements avec une surface utile moyenne de 669 m². Il s'agit d'un groupe varié composé de quatre industries primaires différentes. La petite taille de ce groupe d'activités peut être attribuée en partie aux nombreux établissements du groupe Services professionnels, scientifiques et techniques « dont l'activité principale repose sur le capital humain, qui constitue de ce fait le principal facteur de production ». Dans la plupart de ces industries, l'équipement et le matériel ne revêtent pas une grande importance[7]. L'équipement et le matériel ont tendance à faire croître les besoins en matière d'espace. Enfin, les établissements du groupe Hébergement et services de restauration étaient également très petit en moyenne (695 m²). Ce groupe d'activités comprenait les établissements de restauration à service restreint (cafétérias, comptoirs, comptoirs de mets à emporter), les entrepreneurs de services alimentaires (cafétérias d'école et de compagnie) et les services de cantine ambulante.

1.2 Consommation d'énergie

L'EUCIE 2009 estimait que les établissements commerciaux et institutionnels du Canada avaient consommé juste un peu moins de 850 PJ d'énergie. Cette quantité totale est équivalente à la consommation d'énergie annuelle d'un peu plus de 8 millions de ménages canadiens[8], ce qui représente près des deux tiers du secteur canadien du logement[9].

En 2009, le groupe d'activités Éducation a présenté la plus importante consommation d'énergie à 134,7 PJ, soit 16 p. 100 de la consommation d'énergie totale de l'industrie commerciale et institutionnelle (voir la figure 1.4). Les établissements du groupe Finance, services immobiliers et autres services professionnels arrivaient au deuxième rang des plus gros consommateurs d'énergie avec 132,6 PJ, soit 16 p. 100 de la consommation d'énergie totale du secteur commercial et institutionnel. On compte au nombre des autres gros consommateurs d'énergie les groupes Commerce de détail (110,7 PJ et 14 p. 100), Soins de santé (103,5 PJ et 13 p. 100) et Hébergement et services de restauration (95,3 PJ et 12 p. 100).

6 SCIAN, 2007 : Services de transport, **stds.statcan.gc.ca/naics-scian/2007/cs-rc-fra.asp?criteria=48-49** et Autres services, **stds.statcan.gc.ca/naics-scian/2007/cs-rc-fra.asp?criteria=81**.

7 SCIAN, 2007 : Définition des Services professionnels, scientifiques et techniques, **stds.statcan.gc.ca/naics-scian/2007/cs-rc-fra.asp?criteria=54.**

8 RESSOURCES NATURELLES CANADA, Canada, *Enquête 2007 sur l'utilisation de l'énergie par les ménages*, section 11 – Consommation d'énergie et intensité énergétique, tableau 11.2 – Intensité énergétique totale, p. 162. **oee.rncan.gc.ca/organisme/statistiques/bnce/apd/donnees_f/euem07/euem_047_1.cfm?attr=0**

9 Calculé d'après les données de l'*Enquête 2007 sur l'utilisation de l'énergie par les ménages*, section 1 – Caractéristiques des ménages, tableau 1.1 – Caractéristiques générales, p. 2. **oee.rncan.gc.ca/organisme/statistiques/bnce/apd/donnees_f/euem07/euem_001_1.cfm?attr=0**

Figure 1.4 – Part de la consommation d'énergie dans le secteur commercial et institutionnel selon le groupe d'activités, 2009

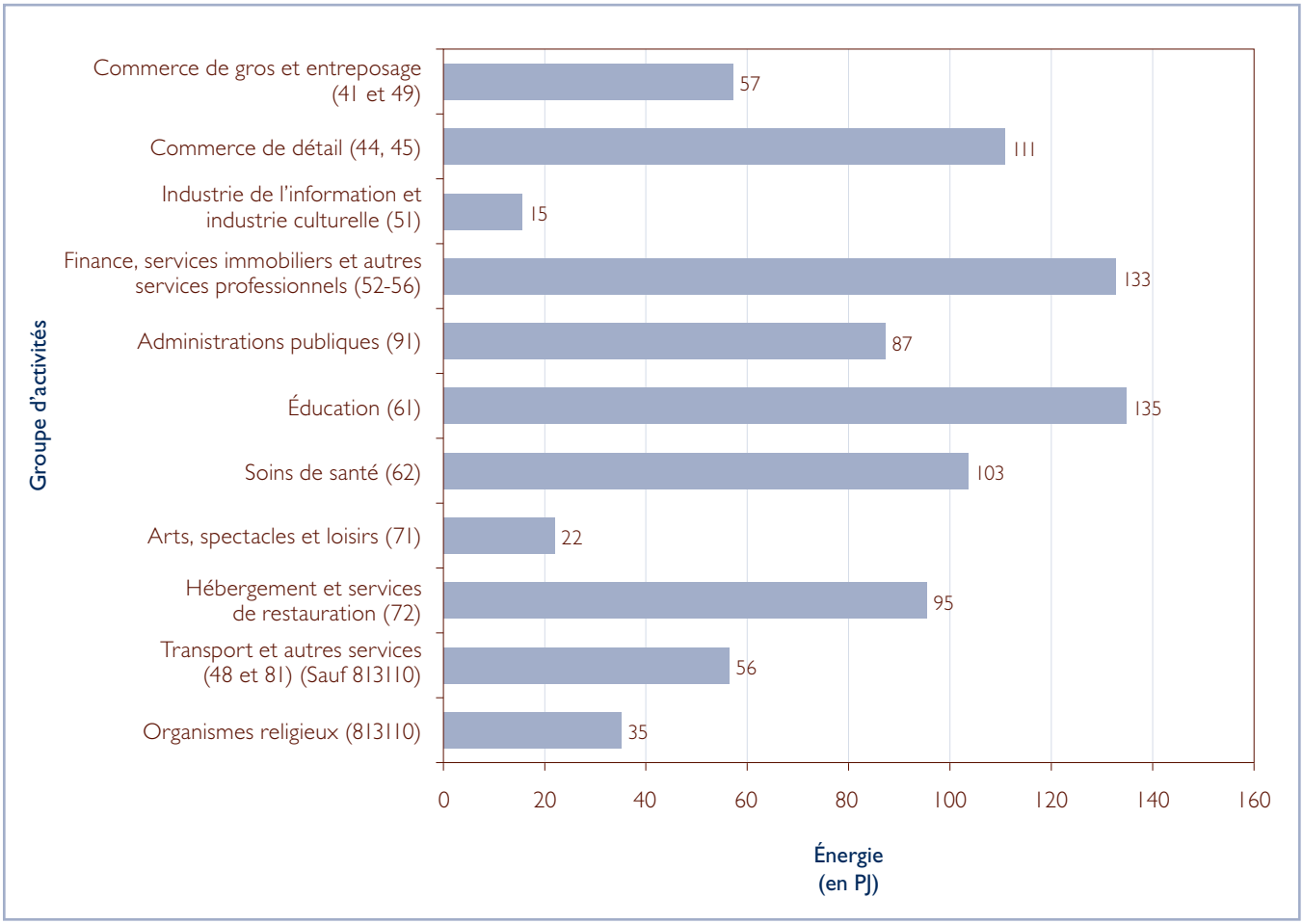

1.3 Intensité énergétique

L'intensité énergétique, définie comme la consommation totale d'énergie divisée par la surface utile totale (en mètres carrés), est influencée par des facteurs sans en exclure d'autres, le secteur d'activité (voir la figure 1.5), le lieu géographique (section 2.2), la grandeur des bâtiments (section 4.3), les heures d'exploitation, l'année de construction des bâtiments (section 5), le type d'équipement utilisé, les habitudes et le comportement des occupants, les mesures d'économie d'énergie en place et le type d'énergie employé (section 3).

Bien que les facteurs soient cumulatifs, chaque facteur influant sur l'intensité énergétique d'un établissement agit d'une manière qui lui est propre, complexe et indépendante. Pour obtenir de plus amples détails sur les effets de chaque facteur sur l'intensité énergétique, reportez-vous au document *Évolution de l'efficacité énergétique au Canada*, qui décrit comment la consommation d'énergie est touchée par le niveau d'activité, le climat, la structure de l'industrie, le niveau de service et l'efficacité énergétique[10].

La figure 1.5 présente l'intensité énergétique pour les principaux groupes d'activités et pour le secteur commercial et institutionnel complet au Canada (1,28 GJ/m²).

10 *Évolution de l'efficacité énergétique au Canada* est disponible sur le site Web de l'OEE à l'adresse **oee.rncan.gc.ca**.

Figure 1.5 – Intensité énergétique (en GJ/m²) selon le groupe d'activités principal, 2009

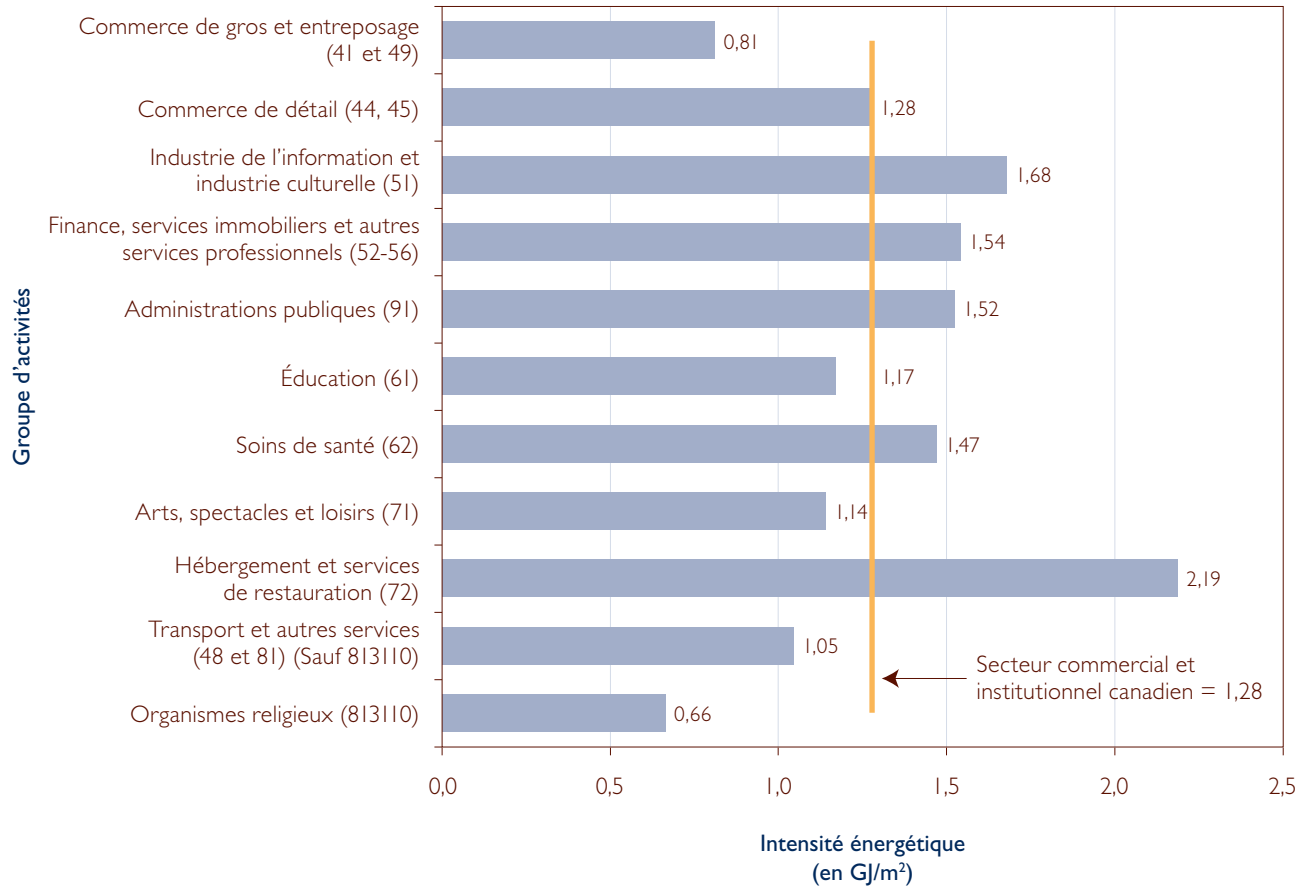

1.3.1 Activités à faible intensité énergétique

Comme l'illustre la figure 1.5, l'intensité énergétique des groupes d'activités variait de 0,66 GJ/m² pour le groupe Organismes religieux à 2,19 GJ/m² pour le groupe Hébergement et services de restauration. Le groupe Commerce de gros et entreposage, ayant une intensité de 0,81 GJ/m², était le seul groupe d'activités, à part le groupe Organismes religieux, ayant une intensité énergétique de moins d'un gigajoule par mètre carré. De nombreuses sous-activités avaient également une intensité énergétique de moins d'un gigajoule par mètre carré.

Le groupe Éducation est l'un des cinq groupes d'activités ayant une intensité énergétique inférieure à la moyenne commerciale et institutionnelle canadienne. La figure 1.6 ventile les sous-activités de la catégorie Éducation pour examiner comment l'intensité énergétique varie selon le type d'éducation offert par l'établissement. Comme on pouvait s'y attendre, la figure 1.6 montre que l'intensité énergétique variait considérablement dans le groupe d'activités Éducation. Les groupes Collèges, cégeps et autres écoles et Universités avaient une intensité énergétique beaucoup plus importante que le groupe Écoles primaires et secondaires. Plusieurs facteurs expliquent ces différences, entre autres, les heures d'exploitation et les étudiants inscrits, qui sont plus importants pour les campus. En outre, certains services à forte intensité énergétique comme les cafétérias et les installations sportives, centres sportifs ou stades) sont courants dans les universités et pas dans les écoles primaires. De plus, l'utilisation d'équipement plus spécialisé comme des ordinateurs, des serveurs informatiques, de l'équipement de laboratoire, etc., a tendance à être plus courante dans les groupes Universités et Collèges, cégeps et autres écoles.

Figure 1.6 – Intensité énergétique (en GJ/m²) dans le groupe d'activités Éducation, 2009

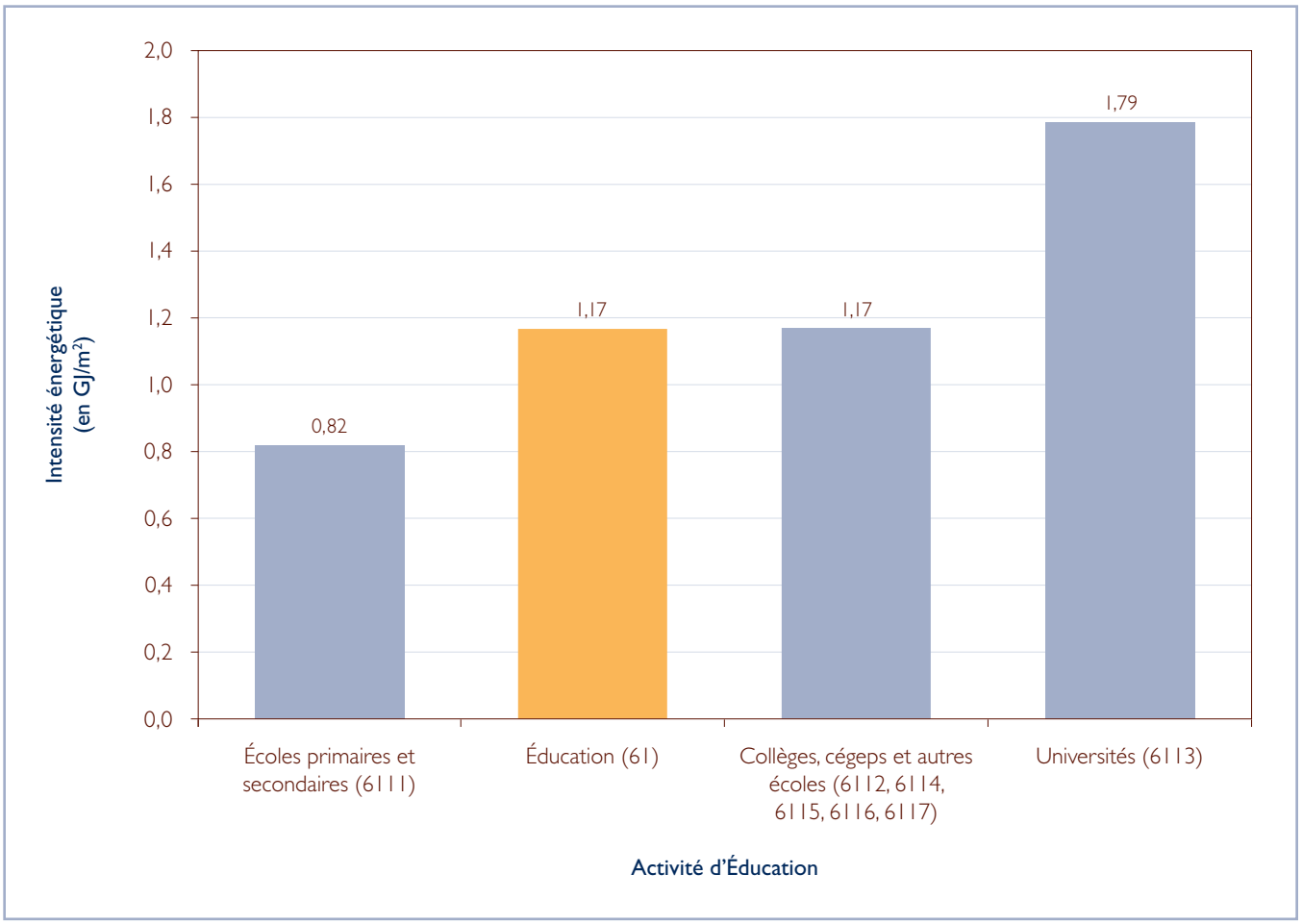

En général, les établissements ayant le plus faible rapport d'intensité énergétique sont ceux qui ont des heures d'exploitation limitées (comme les Organismes religieux), qui sont rarement ouverts en dehors des heures normales d'ouverture (entre 9 h et 17 h) ou qui fonctionnent sur une base irrégulière ou saisonnière (comme de nombreuses écoles primaires et secondaires). En outre, ces établissements n'ont pas tendance à utiliser de l'équipement à forte intensité énergétique comme des appareils ménagers de cuisson et de réfrigération ou de l'équipement spécialisé.

1.3.2 Activités à forte intensité énergétique

Le groupe d'activités à la plus forte intensité énergétique était le groupe Hébergement et services de restauration (2,19 GJ/m²). Ce groupe d'activités est constitué de deux groupes de sous-activités : Services d'hébergement et Services de restauration et débits de boisson. Le niveau élevé d'intensité énergétique de ce groupe d'activités est alimenté par le groupe Services de restauration et débits de boisson, qui présente une intensité énergétique de 3,04 GJ/m². Les établissements de cette sous-activité ont tendance à être ouverts tous les jours et à utiliser de l'équipement à forte intensité énergétique comme des lave-vaisselle et de l'équipement de cuisson et de réfrigération. De plus, cet équipement a tendance à être utilisé dans un établissement relativement petit,

Figure 1.7 – Intensité énergétique (en GJ/m²) dans le groupe d'activités Soins de santé, 2009

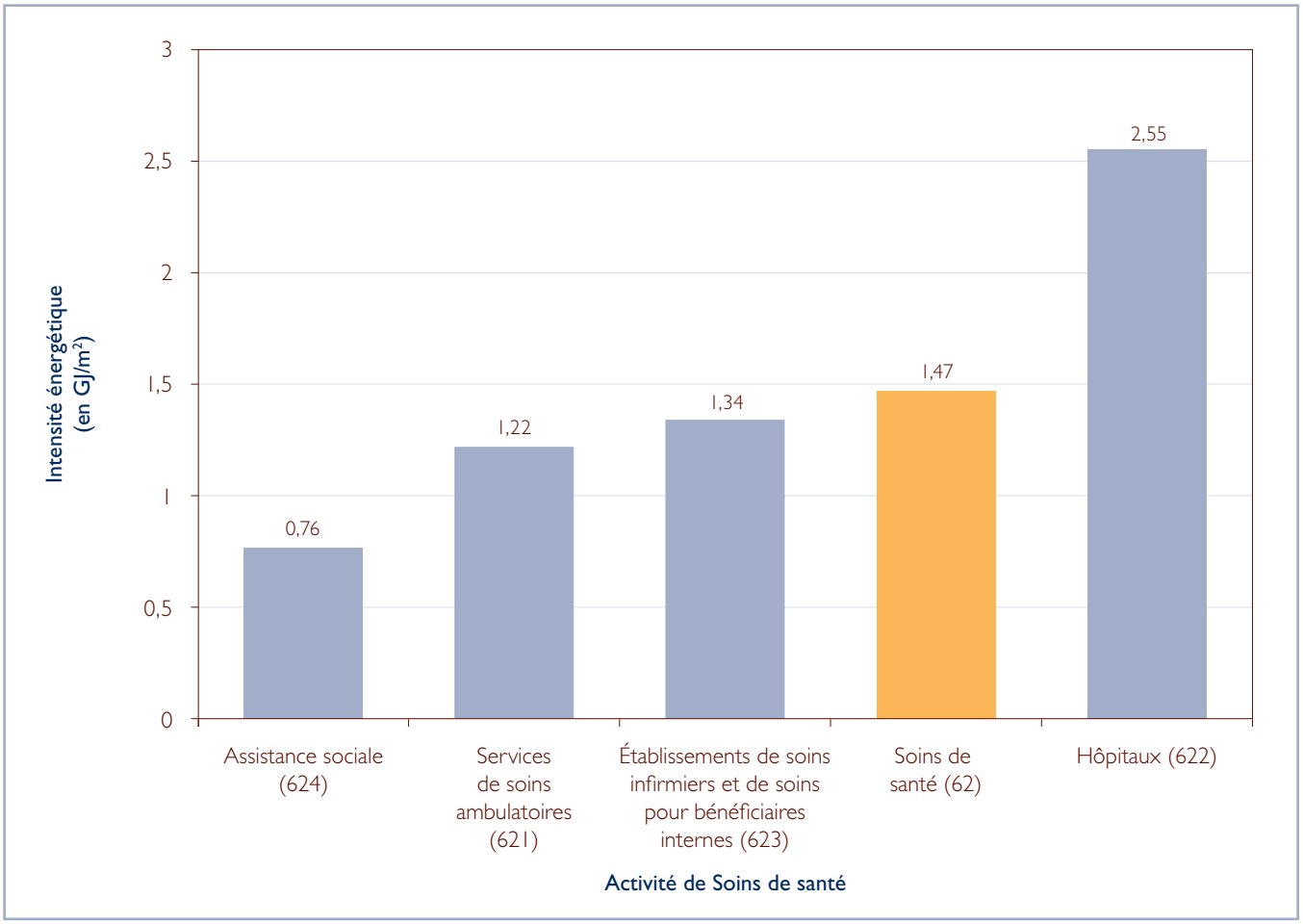

le groupe se classant deuxième parmi les groupes d'activités ayant la plus petite grandeur moyenne.

Le groupe d'activités Industrie de l'information et industrie culturelle, qui comprend des établissements œuvrant en diffusion et en télécommunications, présentait la deuxième intensité énergétique la plus élevée (1,68 GJ/m²). Cela pourrait être en partie attribuable à l'utilisation intensive d'appareils électroniques pour les activités de diffusion et de télécommunication, combinée à des heures d'exploitation plus longues.

Le groupe Finance, services immobiliers et autres services professionnels arrivait au troisième rang, suivi de près par le groupe Administrations publiques au quatrième rang des groupes d'activités ayant la plus forte intensité énergétique (1,54 et 1,52 GJ/m², respectivement). Le groupe d'activités Finance, services immobiliers et autres services professionnels se distingue par l'utilisation intensive d'équipement informatique, arrivant au troisième rang pour le nombre d'ordinateurs par 1 000 m², au premier rang pour le nombre de serveurs informatiques par 1 000 m² et au premier rang pour le nombre d'équipements d'impression par 1 000 m². On estime qu'un serveur informatique standard consomme plus de 1 200 kilowattheures (kWh) par an[11].

11 Équipement de bureau homologué ENERGY STAR® : Serveurs, version 1.0 – **oee.rncan.gc.ca/commerciaux/equipement/10541**.

C'est l'équivalent de la consommation d'énergie d'au moins 2,8 réfrigérateurs ménagers standard, qui consomment en moyenne 425 kWh par an[12].

Le sous-groupe Magasins d'alimentation ou de boissons présentait la deuxième intensité énergétique la plus élevée (2,58 GJ/m²) de tous les sous-groupes, derrière le sous-groupe Services de restauration et débits de boisson susmentionné. Le sous-groupe Magasins d'alimentation ou de boissons comprend les épiceries et les autres entreprises exigeant l'emploi d'équipement de réfrigération, en particulier les réfrigérateurs sans porte, moins efficaces. Malgré la forte intensité énergétique du sous-groupe Magasins d'alimentation ou de boissons, le groupe d'activités dont il fait partie, Commerce de détail, ne présentait pas une forte intensité énergétique. Le groupe d'activités Commerce de détail comprend de nombreuses entreprises qui utilisent peu ou pas d'équipement auxiliaire. L'équipement auxiliaire était responsable de la deuxième plus importante utilisation finale de l'énergie dans le secteur commercial et institutionnel en 2009, après le chauffage des locaux[13].

Le groupe Hôpitaux arrivait au troisième rang des groupes de sous-activités pour l'intensité énergétique et contribuait au fait que le groupe d'activités Soins de santé présentait une intensité énergétique (1,47 GJ/m²) plus forte que la moyenne canadienne. La figure 1.7 ventile les sous-activités du groupe d'activités Soins de santé. Cette figure montre que la très forte intensité énergétique du groupe Hôpitaux (2,55 GJ/m²) a fait monter l'intensité énergétique de tout le groupe d'activités Soins de santé principalement en raison de la concentration d'équipement médical et des heures d'exploitation prolongées requises pour desservir les patients de façon ininterrompue.

12 *Consommation d'énergie des gros appareils ménagers expédiés au Canada, Tendances pour 1990-2010*, **oee.rncan.gc.ca/publications/statistiques/acfgam12/acfgam12.pdf.**

13 RESSOURCES NATURELLES CANADA, *Base de données complète sur la consommation d'énergie, de 1990 à 2010,* **oee.rncan.gc.ca/organisme/statistiques/bnce/apd/tableauxevolution2/com_ca_4_f_4.cfm**.

2 CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET INTENSITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS LES RÉGIONS

Figure 2.1 – Part des établissements du secteur commercial et institutionnel selon la région, 2009

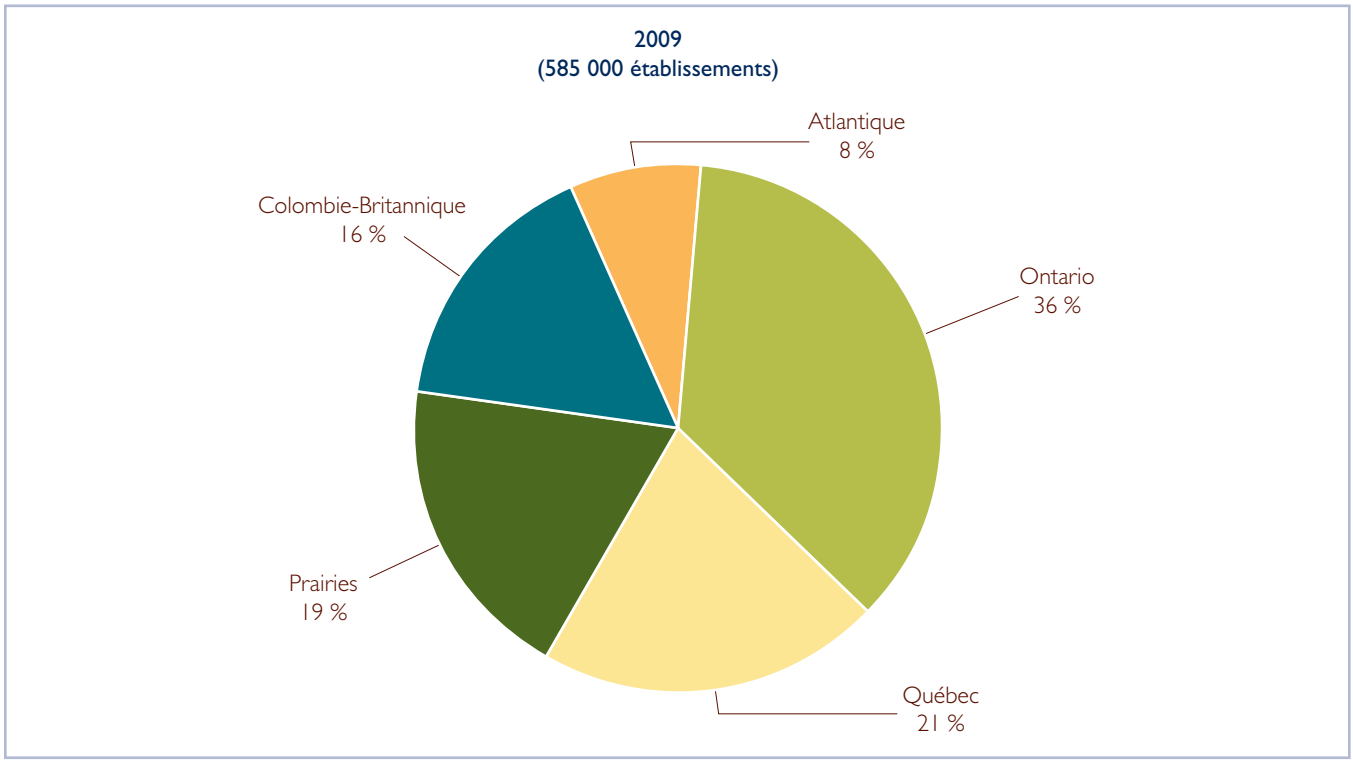

Cette section examine les résultats régionaux généraux de l'enquête. Le nombre d'établissements, la consommation d'énergie, la surface utile et l'intensité énergétique sont tous influencés par les caractéristiques régionales. Ce rapport ventile les résultats régionaux selon le groupe d'activités.

2.1 Nombre d'établissements

Selon les résultats de l'enquête de 2009, 36 p. 100 des établissements commerciaux et institutionnels étaient situés en Ontario, 21 p. 100 au Québec, 19 p. 100 dans les Prairies, 16 p. 100 en Colombie-Britannique et 8 p. 100 au Canada atlantique (voir la figure 2.1). Ces résultats régionaux sont très semblables aux proportions de la population canadienne vivant dans chaque région (voir l'annexe E)[14]. L'explication probable de cette similitude est que le nombre d'établissements commerciaux et institutionnels dans une région est généralement proportionnel à la population régionale.

L'EUCIE 2009 a déterminé que certaines activités étaient plus courantes dans certaines régions que dans d'autres. Un exemple est le groupe Administrations publiques, dont 28 p. 100 des établissements étaient situés dans les Prairies même si cette région ne représente que 19 p. 100 de tous les établissements commerciaux et institutionnels et 18 p. 100 de la population canadienne. Une explication possible est que cette région représente trois provinces distinctes (le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta), chaque gouvernement possédant ses propres établissements d'Administrations publiques provinciaux (c.-à-d., les gouvernements provinciaux) de même qu'une présence fédérale.

On peut constater une situation similaire dans la région de l'Atlantique (représentant quatre compétences provinciales), qui ne possédait que 8 p. 100 des établissements du secteur commercial et institutionnel du Canada et 7 p. 100 de la population, mais 1 120 (soit 17 p. 100) des établissements du groupe Administrations publiques.

14 STATISTIQUE CANADA. *Estimations trimestrielles de la population, perspective nationale – Population*, n° de catalogue 91-002-X.

Tableau 2.1 – Nombre d'établissements selon le groupe d'activités et la région, 2009

Groupe d'activités (SCIAN)	Établissements																	
	Canada		Atlantique			Québec			Ontario			Prairies			Colombie-Britannique			
Commerce de gros et entreposage (41 et 49)	49 238	A	2 599	(5 %)	A	7 872	(16 %)	A	20 825	(42 %)	A	9 802	(20 %)	A	8 141	(17 %)	A	
Commerce de gros (41)	44 072	A	2 419	(5 %)	A	7 562	(17 %)	A	17 360	(39 %)	A	9 030	(20 %)	A	7 701	(17 %)	A	
Services postaux (49)		F	180		A	310		B			F	772		A	440		A	
Commerce de détail (44, 45)	105 531	A	10 479	(10 %)	A	23 395	(22 %)	A	39 804	(38 %)	A	14 998	(14 %)	A	16 854	(16 %)	A	
Commerce de détail (44, 45, sauf 445)	85 408	A	8 682	(10 %)	A	17 553	(21 %)	A	33 019	(39 %)	A	11 787	(14 %)	A	14 367	(17 %)	A	
Magasins d'alimentation (445)	20 123	A	1 797	(9 %)	A	5 843	(29 %)	A	6 785	(34 %)	A	3 212	(16 %)	A	2 486	(12 %)	A	
Industrie de l'information et industrie culturelle (51)	8 118	A	600	(7 %)	A	1 932	(24 %)	A	3 125	(38 %)	A	1 276	(16 %)	A	1 185	(15 %)	B	
Finance, services immobiliers et autres services professionnels (52-56)	128 781	A	6 142	(5 %)	B	22 551	(18 %)	B	49 745	(39 %)	A	26 366	(20 %)	A	23 978	(19 %)	B	
Administrations publiques (91)	6 552	A	1 120	(17 %)	A	1 542	(24 %)	A	1 380	(21 %)	B	1 838	(28 %)	A	672	(10 %)	A	
Éducation (61)	21 392	A	1 608	(8 %)	A	4 238	(20 %)	A	8 133	(38 %)	A	4 002	(19 %)	A	3 412	(16 %)	A	
Écoles primaires et secondaires (6111)	14 695	A	1 204	(8 %)	A	2 793	(19 %)	A	5 986	(41 %)	A	2 802	(19 %)	A	1 909	(13 %)	A	
Collèges, cégeps et autres écoles (6112, 6114, 6115, 6116, 6117)	6 420	A	375	(6 %)	A	1 414	(22 %)	A	2 080	(32 %)	A	1 074	(17 %)	A	1 477	(23 %)	A	
Universités (6113)	278	B	29	(11 %)	A	30	(11 %)	A	67	(24 %)	B			F	26	(9 %)	A	
Santé (62)	70 541	A	5 966	(8 %)	A	13 547	(19 %)	A	24 742	(35 %)	A	15 378	(22 %)	A	10 909	(15 %)	A	
Services de soins ambulatoires (621)	48 568	A	3 797	(8 %)	A	7 338	(15 %)	A	18 565	(38 %)	A	11 098	(23 %)	A	7 771	(16 %)	A	
Hôpitaux (622)	633	A	99	(16 %)	A	90	(14 %)	A	132	(21 %)	A	231	(37 %)	A	81	(13 %)	A	
Établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes (623)	7 888	A	832	(11 %)	A	1 987	(25 %)	A	2 389	(30 %)	A	1 527	(19 %)	A	1 152	(15 %)	A	
Assistance sociale (624)	13 452	A	1 238	(9 %)	A	4 131	(31 %)	A	3 656	(27 %)	A	2 522	(19 %)	A	1 905	(14 %)	A	
Arts, spectacles et loisirs (71)	11 149	A	1 127	(10 %)	A	2 810	(25 %)	A	3 472	(31 %)	A	1 665	(15 %)	A	2 076	(19 %)	A	
Hébergement et services de restauration (72)	62 780	A	4 968	(8 %)	A	15 080	(24 %)	A	22 237	(35 %)	A	10 550	(17 %)	A	9 946	(16 %)	A	
Services d'hébergement (721)	7 897	A	1 053	(13 %)	A	1 499	(19 %)	A	1 828	(23 %)	A	1 825	(23 %)	A	1 691	(21 %)	A	
Services de restauration et débits de boissons (722)	54 884	A	3 915	(7 %)	A	13 581	(25 %)	A	20 409	(37 %)	A	8 725	(16 %)	A	8 254	(15 %)	A	
Transport et autres services (48 et 81) (sauf 813110)	93 791	A	6 107	(7 %)	A	26 659	(28 %)	A	32 898	(35 %)	A	17 022	(18 %)	A	11 105	(12 %)	B	
Organismes religieux (813110)	27 601	A	3 800	(14 %)	A	3 382	(12 %)	A	10 677	(39 %)	A	6 670	(24 %)	A	3 072	(11 %)	A	
Secteur commercial et institutionnel canadien	**585 475**	**A**	**44 515**	**(8 %)**	**A**	**123 008**	**(21 %)**	**A**	**217 037**	**(37 %)**	**A**	**109 566**	**(19 %)**	**A**	**91 349**	**(16 %)**	**A**	

La lettre figurant à la droite de chaque estimation indique sa qualité comme suit : A – Très bonne, B – Acceptable, C – À utiliser avec prudence, F – Trop peu fiable pour être publiée, X – Supprimée pour des raisons de confidentialité.

En raison de l'arrondissement, la somme des chiffres peut ne pas correspondre aux totaux, et certaines données pourraient être légèrement différentes d'un tableau à l'autre.

Il s'ensuit que ce n'était pas le cas dans les régions de l'Ontario, du Québec et de la Colombie-Britannique, qui ne possèdent qu'une compétence. L'Ontario, par exemple, où se trouvent 36 p. 100 des établissements commerciaux et institutionnels du Canada, possédait à peine plus d'établissements du groupe Administrations publiques (1 380 établissements, soit 21 p. 100) que le Canada atlantique, malgré le fait qu'il accueille une grande partie de l'administration fédérale de même qu'un gouvernement provincial.

Même si les établissements de Soins de santé étaient répartis également parmi les régions, ce n'était pas le cas pour les sous-activités associées à ce groupe d'activités. Le Québec, par exemple, qui possédait 19 p. 100 de tous les établissements du groupe Soins de santé du Canada, accueillait 25 p. 100 du groupe Établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes et 31 p. 100 des établissements du groupe Assistance sociale. La région des Prairies accueillait la plupart des hôpitaux, plus du tiers de tous les hôpitaux canadiens (37 p. 100), alors que la région de l'Atlantique venait au troisième rang pour le nombre d'hôpitaux (16 p. 100), malgré la population relativement faible des deux régions. Encore une fois, une explication de cette situation est que les régions de l'Atlantique et des Prairies sont constituées de multiples compétences distinctes et géographiquement étendues. Cette hypothèse est confirmée par la constatation de l'EUCIE que la surface utile moyenne d'un hôpital dans les Prairies et le Canada atlantique était la plus petite (7 455 m² et 17 329 m²) du groupe d'activité.

Surface utile

En 2009, le secteur commercial et institutionnel canadien occupait plus de 665 millions de mètres carrés de surface utile. La figure 2.2 illustre la répartition régionale de la surface utile en 2009. Comme pour le nombre d'établissements, la part de la surface utile suit à peu près la répartition de la population au pays.

Le tableau 2.2 présente les renseignements sur la surface utile selon le groupe d'activités dans le secteur commercial et institutionnel.

Figure 2.2 – Part de la surface utile dans le secteur commercial et institutionnel selon la région, 2009

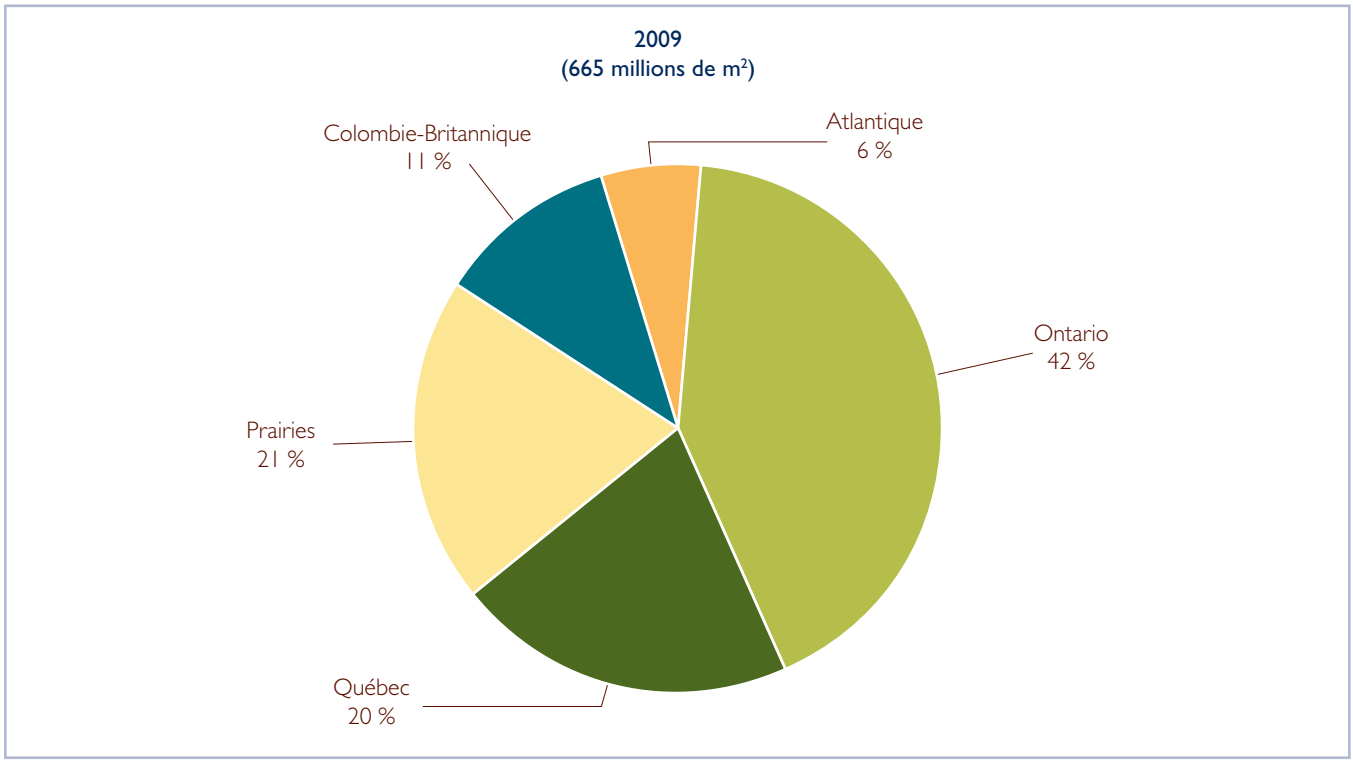

Tableau 2.2 – Surface utile des établissements selon le groupe d'activités et la région, 2009

Groupe d'activités (SCIAN)	Surface utile (en millions de m²)																	
	Canada		Atlantique			Québec			Ontario			Prairies			Colombie-Britannique		
Commerce de gros et entreposage (41 et 49)	70,8	A	2,7	(4 %)	B	13,3	(19 %)	C	29,5	(42 %)	B	16,3	(23 %)	A	9,0	(13 %)	B
Commerce de gros (41)	55,2	A	2,0	(4 %)	B			F	21,2	(38 %)	C	13,1	(24 %)	A	7,9	(14 %)	B
Services postaux (49)	15,5	A	0,7	(4 %)	C	2,2	(14 %)	C	8,3	(54 %)	B	3,2	(21 %)	B	1,1	(7 %)	B
Commerce de détail (44, 45)	86,8	A	9,5	(11 %)	B	14,9	(17 %)	A	28,2	(33 %)	B	18,9	(22 %)	A	15,2	(18 %)	B
Commerce de détail (44, 45, sauf 445)	68,6	A	7,6	(11 %)	C	11,1	(16 %)	B	20,6	(30 %)	B	15,6	(23 %)	B	13,6	(20 %)	B
Magasins d'alimentation (445)	18,2	A	1,9	(10 %)	B	3,8	(21 %)	A	7,6	(42 %)	B	3,3	(18 %)	B	1,7	(9 %)	A
Industrie de l'information et industrie culturelle (51)	9,2	B	0,4	(5 %)	B	1,6	(17 %)	B	5,9	(64 %)	C	0,6	(6 %)	A	0,7	(8 %)	C
Finance, services immobiliers et autres services professionnels (52-56)	86,1	A	2,4	(3 %)	B	19,0	(22 %)	C	33,7	(39 %)	B	26,4	(31 %)	C	4,6	(5 %)	B
Administrations publiques (91)	57,2	C			F	2,1	(4 %)	B			F			F			F
Éducation (61)	115,4	A	9,2	(8 %)	A	22,3	(19 %)	A	38,0	(33 %)	A	30,3	(26 %)	A	15,6	(13 %)	A
Écoles primaires et secondaires (6111)	63,7	A	5,6	(9 %)	B	11,8	(18 %)	A	23,5	(37 %)	A	15,0	(24 %)	B	7,9	(12 %)	A
Collèges, cégeps et autres écoles (6112, 6114, 6115, 6116, 6117)	15,6	A	1,0	(6 %)	B	5,1	(32 %)	C			F	3,8	(24 %)	C	1,9	(12 %)	C
Universités (6113)	36,0	A	2,6	(7 %)	B	5,5	(15 %)	C	10,6	(29 %)	B	11,5	(32 %)	B	5,8	(16 %)	C
Santé (62)	70,5	A	4,5	(6 %)	A	17,2	(24 %)	A	31,7	(45 %)	B	9,4	(13 %)	A	7,7	(11 %)	A
Services de soins ambulatoires (621)	16,4	A	1,1	(6 %)	A	2,9	(18 %)	B	6,7	(41 %)	C	2,9	(18 %)	A	2,8	(17 %)	B
Hôpitaux (622)	15,8	A	1,7	(11 %)	A	5,2	(33 %)	A	5,7	(36 %)	B	1,7	(11 %)	A	1,4	(9 %)	A
Établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes (623)	24,4	B	1,2	(5 %)	A	6,0	(25 %)	B	12,0	(49 %)	C	3,5	(14 %)	B	1,7	(7 %)	A
Assistance sociale (624)	13,9	C	0,5	(4 %)	B	3,1	(22 %)	B			F	1,2	(9 %)	C	1,8	(13 %)	C
Arts, spectacles et loisirs (71)	19,2	A	1,6	(8 %)	B	4,2	(22 %)	C	9,3	(48 %)	C	2,1	(11 %)	B	2,0	(11 %)	B
Hébergement et services de restauration (72)	43,6	A	3,0	(7 %)	A	11,8	(27 %)	B	12,7	(29 %)	A	7,5	(17 %)	A	8,6	(20 %)	A
Services d'hébergement (721)	21,8	A	2,0	(9 %)	A	4,1	(19 %)	B	6,3	(29 %)	A	5,0	(23 %)	B	4,4	(20 %)	B
Services de restauration et débits de boissons (722)	21,9	A	1,1	(5 %)	A	7,7	(35 %)	B	6,4	(29 %)	A	2,4	(11 %)	A	4,2	(19 %)	B
Transport et autres services (48 et 81) (sauf 813110)	53,9	A	2,5	(5 %)	B	9,5	(18 %)	B	30,8	(57 %)	C	8,4	(16 %)	B	2,8	(5 %)	B
Organismes religieux (813110)	52,7	A	3,8	(7 %)	A	.		F	20,5	(39 %)	B	8,7	(16 %)	A	3,4	(6 %)	A
Secteur commercial et institutionnel canadien	**665,3**	A	**41,8**	**(6 %)**	A	**131,9**	**(20 %)**	A	**280,0**	**(42 %)**	A	**138,3**	**(21 %)**	A	**73,3**	**(11 %)**	A

La lettre figurant à la droite de chaque estimation indique sa qualité comme suit : A – Très bonne, B – Acceptable, C – À utiliser avec prudence, F – Trop peu fiable pour être publiée, X – Supprimée pour des raisons de confidentialité.

En raison de l'arrondissement, la somme des chiffres peut ne pas correspondre aux totaux, et certaines données pourraient être légèrement différentes d'un tableau à l'autre.

L'EUCIE a révélé que pour certaines activités, la proportion de surface utile régionale différait selon la catégorie. En Ontario, par exemple, la surface utile des établissements du groupe Industrie de l'information et industrie culturelle représentait 64 p. 100 du total du groupe, mais l'Ontario ne constituait que 42 p. 100 de la surface utile du secteur commercial et institutionnel. Ce résultat est un peu étonnant puisque cette province accueille seulement 38 p. 100 des établissements du groupe Industrie de l'information et industrie culturelle. À l'inverse, dans la région des Prairies, le secteur Industrie de l'information et industrie culturelle occupait un plus faible pourcentage de la surface utile nationale (6 p. 100) en disproportion avec le nombre d'établissements (16 p. 100). Les établissements de ce secteur s'occupent principalement de produire et diffuser des produits d'information et des produits culturels (édition, édition de logiciel, industries du film et de l'enregistrement sonore, radiotélévision et télécommunications), et beaucoup d'entre eux possèdent des entreprises de niveau national situées en Ontario.

Les groupes d'activités Collèges, cégeps et autres écoles (32 p. 100), Hôpitaux (33 p. 100) et Services de restauration et débits de boissons (35 p. 100) occupaient une part disproportionnée de la surface utile au Québec, où se trouvent 20 p. 100 des établissements commerciaux et institutionnels canadiens et où vit 23 p. 100 de la population canadienne.

2.2 Consommation d'énergie

En 2009, le secteur commercial et institutionnel canadien a consommé juste un peu moins de 850 millions de gigajoules d'énergie. La figure 2.3 illustre la répartition de l'énergie consommée entre les provinces en 2009. La répartition de la consommation d'énergie suit à peu près les autres proportions régionales comme la population, la surface utile et les établissements. Le plus grand écart à cette règle en 2009 était dans les Prairies, où les établissements commerciaux et institutionnels représentaient 25 p. 100 de la consommation totale d'énergie du secteur malgré le fait qu'elles ne possèdent que 18 p. 100 de la population, 19 p. 100 des établissements et 21 p. 100 de la surface utile. La plus grande consommation d'énergie proportionnelle peut être attribuée aux variations climatiques. Les trois provinces des Prairies présentent les plus grands besoins de chauffage, mesurés en degrés-jours de chauffage (voir l'annexe F).

Figure 2.3 – Part de la consommation d'énergie dans le secteur commercial et institutionnel selon la région, 2009

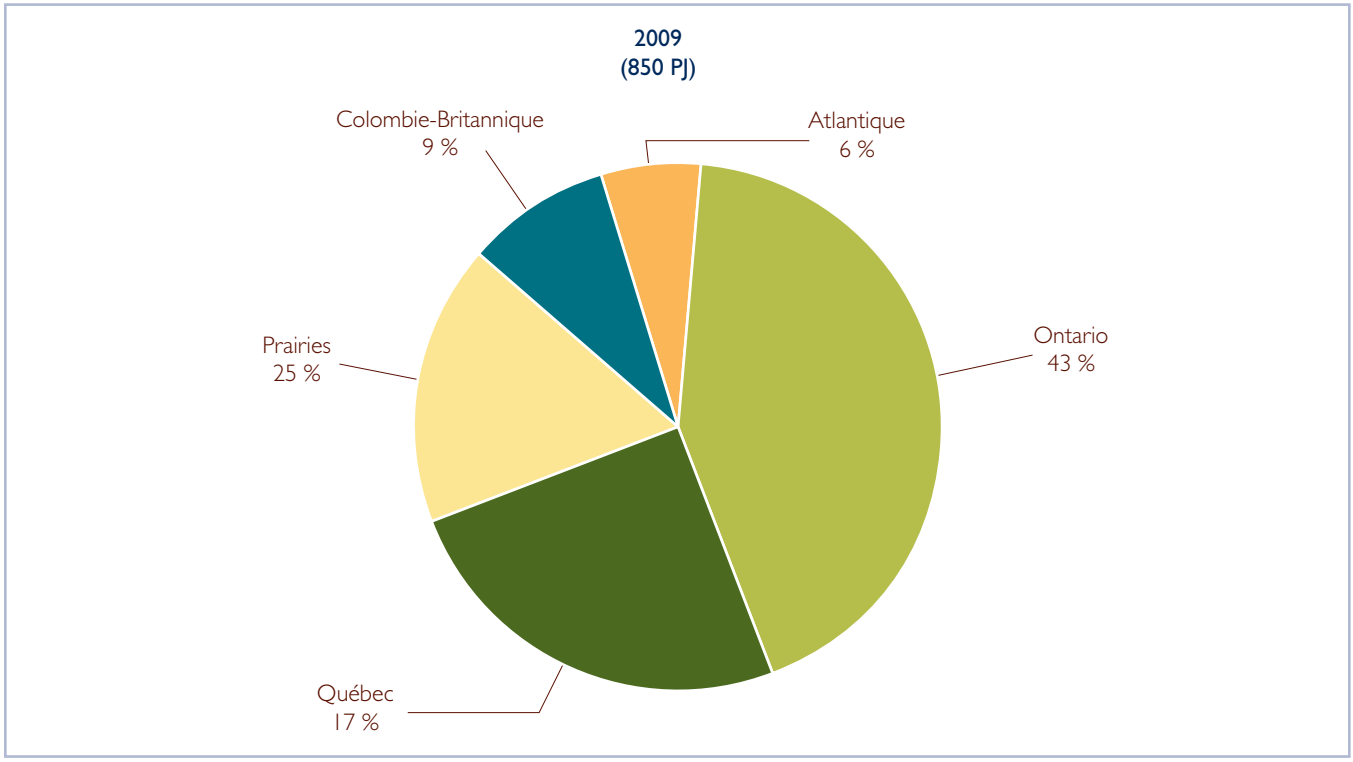

Tableau 2.3 – Consommation d'énergie des établissements selon le groupe d'activités et la région, 2009

Groupe d'activités (SCIAN)	Consommation d'énergie (en PJ)																	
	Canada		Atlantique			Québec			Ontario			Prairies			Colombie-Britannique		
Commerce de gros et entreposage (41 et 49)	57,1	A	1,4	(2 %)	A	10,3	(18 %)	B	21,7	(38 %)	A	16,6	(29 %)	A	7,1	(12 %)	B
Commerce de gros (41)	44,7	A	1,0	(2 %)	A	7,8	(17 %)	C	17,4	(39 %)	B	12,4	(28 %)	B	6,2	(14 %)	B
Services postaux (49)	12,4	A	0,4	(3 %)	B	.		F	4,3	(35 %)	C	4,2	(34 %)	B	0,9	(8 %)	B
Commerce de détail (44, 45)	110,7	A	9,9	(9 %)	A	20,0	(18 %)	A	42,5	(38 %)	B	24,6	(22 %)	A	13,7	(12 %)	A
Commerce de détail (44, 45, sauf 445)	63,7	A	6,3	(10 %)	B	11,1	(18 %)	B	19,0	(30 %)	B	17,7	(28 %)	B	9,6	(15 %)	B
Magasins d'alimentation (445)	47,1	A	3,7	(8 %)	B	8,9	(19 %)	A	23,5	(50 %)	C	7,0	(15 %)	A	4,1	(9 %)	A
Industrie de l'information et industrie culturelle (51)	15,4	C	0,4	(3 %)	B	2,0	(13 %)	C			F	0,9	(6 %)	B	0,6	(4 %)	B
Finances, services immobiliers et autres services professionnels (52-56)	132,6	A			F	24,8	(19 %)	C	51,1	(39 %)	B			F	5,6	(4 %)	B
Administrations publiques (91)	87,1	B			F	3,1	(4 %)	B	63,4	(73 %)	C			F	4,6	(5 %)	B
Éducation (61)	134,7	A	9,1	(7 %)	A	22,3	(17 %)	B	42,5	(32 %)	A	46,9	(35 %)	A	13,9	(10 %)	B
Écoles primaires et secondaires (6111)	52,0	A	3,6	(7 %)	A	9,0	(17 %)	B	20,8	(40 %)	A	13,5	(26 %)	A	5,2	(10 %)	A
Collèges, cégeps et autres écoles (6112, 6114, 6115, 6116, 6117)	18,3	B	1,3	(7 %)	C	3,7	(20 %)	C			F			F	1,4	(8 %)	C
Universités (6113)	64,4	A	4,2	(7 %)	C	.		F	18,9	(29 %)	C	24,3	(38 %)	C			F
Santé (62)	103,5	A	8,0	(8 %)	A	22,0	(21 %)	A	48,8	(47 %)	A	15,8	(15 %)	A	8,9	(9 %)	A
Services de soins ambulatoires (621)	20,0	A	1,1	(5 %)	B	3,6	(18 %)	B			F	4,0	(20 %)	B	2,6	(13 %)	B
Hôpitaux (622)	40,2	A	4,6	(11 %)	A	11,3	(28 %)	A	16,6	(41 %)	B	4,7	(12 %)	B	3,0	(7 %)	A
Établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes (623)	32,7	B	1,8	(6 %)	B	5,2	(16 %)	B	18,1	(55 %)	C	5,5	(17 %)	B	2,2	(7 %)	A
Assistance sociale (624)	10,6	B	0,5	(5 %)	C	1,8	(17 %)	B			F	1,6	(15 %)	C			F
Arts, spectacles et loisirs (71)	21,8	A	1,2	(5 %)	B	3,4	(16 %)	B	10,7	(49 %)	C	3,3	(15 %)	B	3,2	(15 %)	C
Hébergement et services de restauration (72)	95,3	A	5,4	(6 %)	A	16,9	(18 %)	A	39,8	(42 %)	A	19,9	(21 %)	A	13,3	(14 %)	A
Services d'hébergement (721)	29,0	A	1,9	(7 %)	A	4,1	(14 %)	A	9,2	(32 %)	A	8,1	(28 %)	B	5,6	(19 %)	A
Services de restauration et débits de boissons (722)	66,4	A	3,5	(5 %)	A	12,8	(19 %)	A	30,6	(46 %)	B	11,8	(18 %)	B	7,7	(12 %)	B
Transport et autres services (48 et 81) (sauf 813110)	56,3	A	4,2	(8 %)	C	10,4	(19 %)	B	22,2	(39 %)	B	15,9	(28 %)	B	3,5	(6 %)	C
Organismes religieux (813110)	34,9	A	2,5	(7 %)	A	8,2	(24 %)	B	15,5	(44 %)	B	5,9	(17 %)	A	2,8	(8 %)	B
Secteur commercial et institutionnel canadien	**849,6**	**A**	**47,9**	**(6 %)**	**A**	**143,5**	**(17 %)**	**A**	**369,7**	**(44 %)**	**A**	**211,4**	**(25 %)**	**A**	**77,2**	**(9 %)**	**A**

La lettre figurant à la droite de chaque estimation indique sa qualité comme suit : A – Très bonne, B – Acceptable, C – À utiliser avec prudence, F – Trop peu fiable pour être publiée, X – Supprimée pour des raisons de confidentialité.

En raison de l'arrondissement, la somme des chiffres peut ne pas correspondre aux totaux, et certaines données pourraient être légèrement différentes d'un tableau à l'autre.

Le tableau 2.3 illustre la consommation d'énergie selon le groupe d'activités en 2009. Pour bon nombre de groupes d'activités, les données ne sont pas publiables en raison de problèmes de qualité, ce qui rend difficiles les comparaisons entre régions.

Les établissements du groupe Éducation situés dans les Prairies représentaient 35 p. 100 de l'énergie consommée par ce groupe d'activités au Canada. Cela malgré le fait que la région ne détenait que 26 p. 100 de la surface utile de ce groupe d'activités et 19 p. 100 de ses établissements.

En partie à cause de sa population considérablement plus importante, chaque groupe et sous-groupe d'activités de l'Ontario devançait les autres régions (dont les données sont de qualité acceptable) pour la consommation d'énergie de ce secteur particulier à l'exception du groupe Universités (où les Prairies occupent le premier rang).

2.3 Intensité énergétique

La figure 2.4 illustre l'intensité énergétique au Canada et dans les régions pour 2009. L'intensité énergétique du secteur commercial et institutionnel était de 1,28 GJ/m² en 2009. L'intensité énergétique la plus faible était celle de la Colombie-Britannique (1,05 GJ/m²). Comme l'illustre le tableau 2.4, cela semble découler de l'intensité énergétique plus faible dans la plupart des activités plutôt que dans une ou deux activités particulières, puisque la Colombie-Britannique présente des valeurs inférieures à la moyenne nationale dans tous les groupes d'activités sauf trois et toutes les sous-activités sauf une. La Colombie-Britannique présente la plus faible intensité énergétique dans deux des quatre industries les plus énergivores (Administrations publiques et Soins de santé) et occupe l'avant-dernier rang dans le groupe d'activités le plus énergivore (Finance, services immobiliers et autres services professionnels).

De nombreux facteurs souvent complexes peuvent influer sur l'intensité énergétique dans les régions. L'influence réciproque de ces facteurs a une incidence considérable sur l'intensité énergétique au niveau régional. Les différences climatiques régionales et les sources d'énergie primaires sont deux des principaux facteurs influant sur l'intensité énergétique. Le climat de la Colombie-Britannique est généralement plus modéré que celui du reste du Canada (moins de degrés-jours de réfrigération et de degrés-jours de chauffage que la moyenne canadienne), ce qui réduit la charge de chauffage et de refroidissement. Par contre, les Prairies ont des besoins de chauffage considérablement plus élevés, puisque les trois provinces de la région ont le plus grand nombre de degrés-jours de chauffage du Canada (voir l'annexe F). Le chauffage des locaux est la plus importante utilisation finale de l'énergie dans le secteur commercial et institutionnel[15].

Une analyse de l'intensité énergétique pour chaque groupe d'activités selon la région fait ressortir certaines différences régionales.

Les Prairies étaient la région ayant la plus forte intensité énergétique dans 5 des 11 groupes d'activités et 9 des 13 sous-activités. La plus forte intensité énergétique selon la région de l'EUCIE 2009 a été enregistrée dans le groupe Services de restauration et débits de boissons dans les Prairies, avec un niveau de 4,81 GJ/m². Ce n'est pas une surprise puisqu'il s'agit de la sous-activité ayant la plus forte intensité énergétique dans une région présentant une dépendance relativement plus élevée à l'égard des combustibles fossiles et un climat d'un point de vue historique plus froid[16] que les autres régions.

15 RESSOURCES NATURELLES CANADA, *Base de données complète sur la consommation d'énergie, de 1990 à 2010*, **oee.rncan.gc.ca/organisme/statistiques/bnce/apd/tableauxevolution2/com_ca_4_f_4.cfm**

16 RESSOURCES NATURELLES CANADA, Office de l'efficacité énergétique, base de données des modèles d'utilisation finale.

Figure 2.4 – Intensité énergétique (en GJ/m²) selon la région, 2009

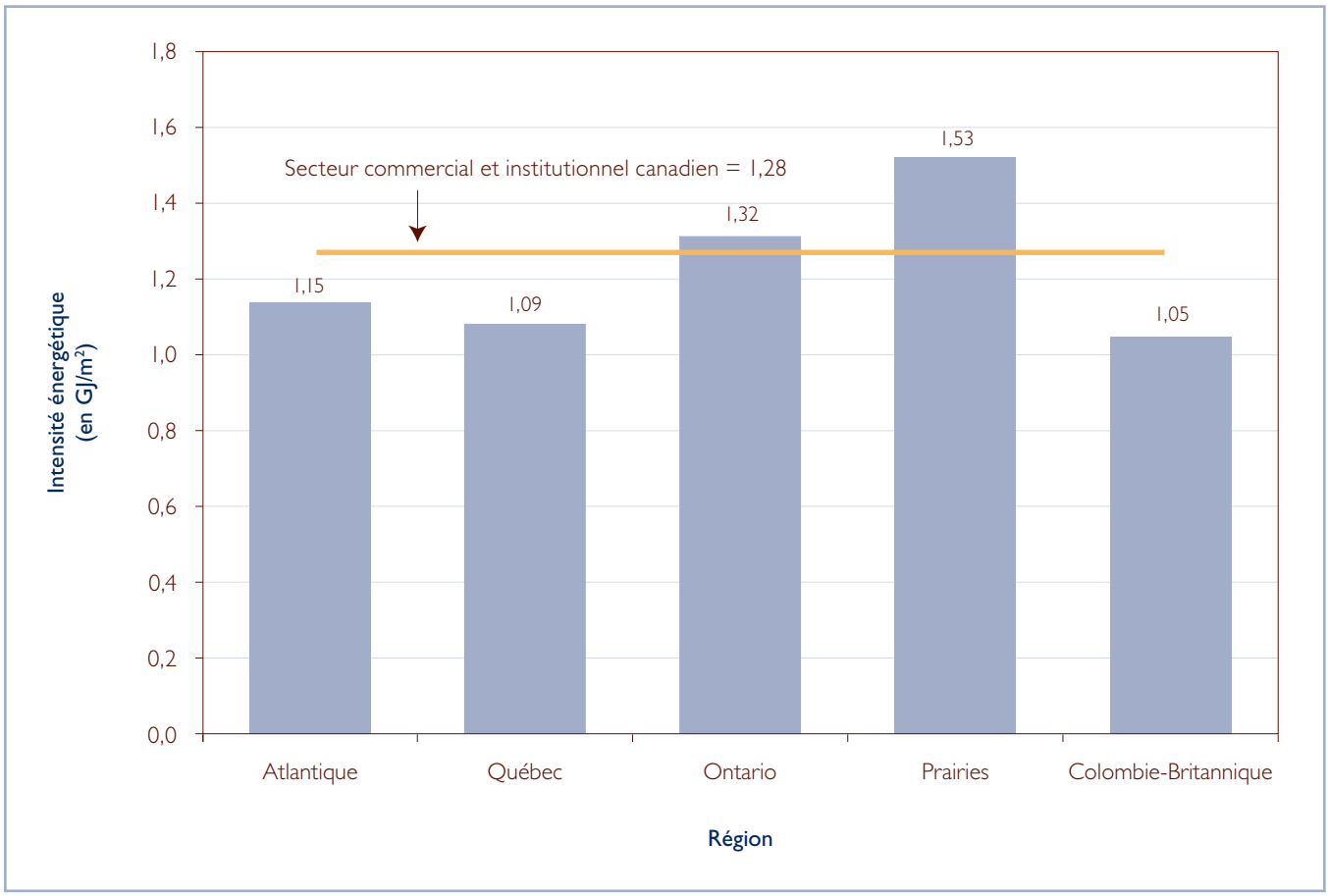

Tableau 2.4 – Intensité énergétique des établissements selon le groupe d'activités et la région, 2009

Groupe d'activités (SCIAN)	Intensité énergétique (en GJ/m²)											
	Canada		Atlantique		Québec		Ontario		Prairies		Colombie-Britannique	
Commerce de gros et entreposage (41 et 49)	0,81	A	0,53	A	0,77	A	0,74	A	1,02	A	0,79	B
Commerce de gros (41)	0,81	A	0,49	A	0,71	A	0,82	A	0,94	A	0,78	B
Services postaux (49)	0,80	A	0,64	A	1,12	C	0,52	A	1,32	A	0,83	A
Commerce de détail (44, 45)	1,28	A	1,04	A	1,35	A	1,50	A	1,30	A	0,90	A
Commerce de détail (44, 45, sauf 445)	0,93	A	0,82	A	1,00	A	0,92	B	1,13	A	0,71	A
Magasins d'alimentation (445)	2,58	A	1,92	A	2,36	A	3,09	A	2,11	A	2,45	A
Industrie de l'information et industrie culturelle (51)	1,68	A	0,92	A	1,26	A	1,95	A	1,64	A	0,89	A
Finances, services immobiliers et autres services professionnels (52-56)	1,54	A	1,04	B	1,31	A	1,52	A	1,84	A	1,22	B
Administrations publiques (91)	1,52	A	1,49	B	1,50	B	1,60	A	1,32	C	1,29	B
Éducation (61)	1,17	A	0,98	A	1,00	A	1,12	A	1,55	A	0,89	A
Écoles primaires et secondaires (6111)	0,82	A	0,64	A	0,76	A	0,88	A	0,90	A	0,66	A
Colleges, cégeps et autres écoles (6112, 6114, 6115, 6116, 6117)	1,17	A	1,32	A	0,72	A	0,71	B	2,42	A	0,73	A
Universités (6113)	1,79	A	1,61	A	1,75	A	1,78	A	2,11	A	1,26	A
Santé (62)	1,47	A	1,79	A	1,28	A	1,54	A	1,68	A	1,15	A
Services de soins ambulatoires (621)	1,22	A	1,00	A	1,25	A	1,29	A	1,36	A	0,93	A
Hôpitaux (622)	2,55	A	2,70	A	2,16	A	2,94	A	2,70	A	2,09	A
Établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes (623)	1,34	A	1,55	A	0,86	A	1,51	A	1,56	B	1,24	A
Assistance sociale (624)	0,76	A	0,98	C	0,60	B	0,75	B	1,34	A	0,65	A
Arts, spectacles et loisirs (71)	1,14	A	0,74	A	0,81	A	1,16	A	1,62	A	1,58	B
Hébergement et services de restauration (72)	2,19	A	1,78	A	1,44	A	3,13	A	2,66	A	1,55	B
Services d'hébergement (721)	1,33	A	1,00	A	1,01	B	1,46	A	1,61	A	1,26	A
Services de restauration et débits de boissons (722)	3,04	A	3,20	A	1,67	B	4,76	A	4,81	A	1,85	C
Transport et autres services (48 et 81) (sauf 813110)	1,05	A	1,72	B	1,10	A	0,72	B	1,89	A	1,25	A
Organismes religieux (813110)	0,66	A	0,66	A	0,51	C	0,75	A	0,68	A	0,81	A
Secteur commercial et institutionnel canadien	**1,28**	**A**	**1,15**	**A**	**1,09**	**A**	**1,32**	**A**	**1,53**	**A**	**1,05**	**A**

La lettre figurant à la droite de chaque estimation indique sa qualité comme suit : A – Très bonne, B – Acceptable, C – À utiliser avec prudence, F – Trop peu fiable pour être publiée, X – Supprimée pour des raisons de confidentialité.

En raison de l'arrondissement, la somme des chiffres peut ne pas correspondre aux totaux, et certaines données pourraient être légèrement différentes d'un tableau à l'autre.

3 CONSOMMATION D'ÉNERGIE SELON LA SOURCE D'ÉNERGIE

L'EUCIE 2009 a recueilli des données sur la consommation d'énergie des établissements commerciaux et institutionnels en fonction des sources d'énergie particulières consommées.

En 2009, le gaz naturel et l'électricité étaient les sources d'énergie les plus utilisées, représentant respectivement 47 et 46 p. 100 de la consommation d'énergie du secteur (voir la figure 3.1). Les 7,6 p. 100 restants de la consommation d'énergie du secteur étaient répartis entre le mazout léger (2,6 p. 100), le propane (1,3 p. 100) et les autres sources d'énergie[17] (3,7 p. 100).

L'électricité, au deuxième rang des sources d'énergie les plus consommées, peut être utilisée pour divers services énergétiques d'utilisation finale, comme l'éclairage, le chauffage et la climatisation des locaux, le chauffage de l'eau de même que l'alimentation des moteurs et de l'équipement auxiliaires. Toutefois, les combustibles (comme le gaz naturel et les autres combustibles) sont dans une grande mesure utilisés pour fournir quelques services énergétiques d'utilisation finale majeurs comme le chauffage des locaux et de l'eau. Il conviendrait de remarquer que, contrairement à l'électricité, la consommation de combustibles entraînera une perte due à la combustion sur le lieu du bâtiment, qui variera selon la technologie et le combustible employés (l'équipement alimenté au gaz naturel a tendance à entraîner moins de pertes dues à la combustion et à être plus efficace que l'équipement alimenté au mazout, par exemple). Par conséquent, l'intensité énergétique des établissements utilisant des combustibles est gonflée par ces pertes dues à la combustion, surtout dans le cas du mazout. À l'inverse, l'intensité énergétique des établissements utilisant principalement l'électricité pour le chauffage des locaux et de l'eau sera relativement plus faible puisqu'elle ne génère aucune perte due à la combustion sur le lieu du bâtiment (les pertes sont engendrées au générateur et pendant le transport).

Figure 3.1 – Part de la consommation d'énergie du secteur commercial et institutionnel selon la source d'énergie, 2009

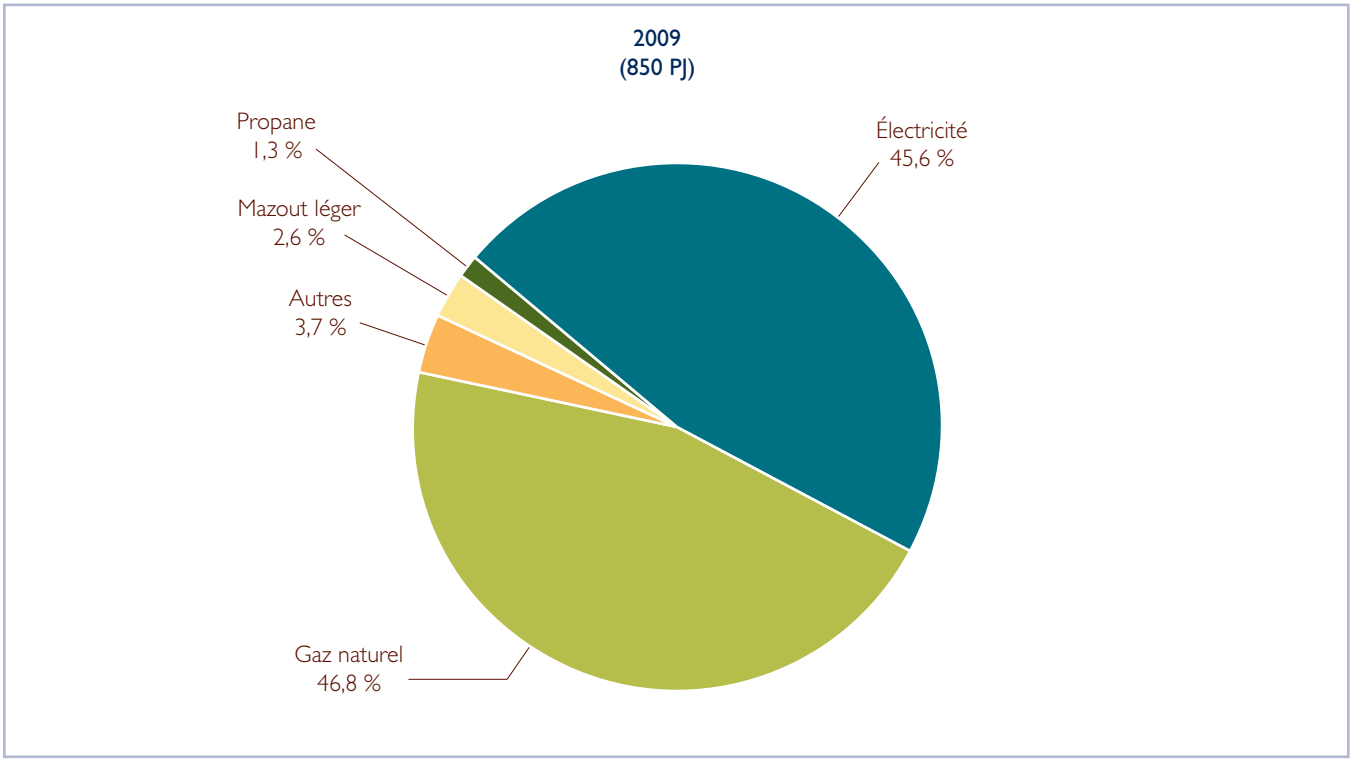

La catégorie « Autres sources d'énergie » comprend la kérosène, le chauffage à distance à vapeur et à eau chaude et l'eau refroidie à distance, de même que le bois et l'électricité produite sur place.

17 La catégorie « Autres sources d'énergie » comprend le kérosène, le chauffage à distance à vapeur et à eau chaude et l'eau refroidie à distance, le bois et la production d'électricité sur place.

Figure 3.2 – Part de la consommation d'énergie dans le secteur commercial et institutionnel selon la source d'énergie et la région, 2009

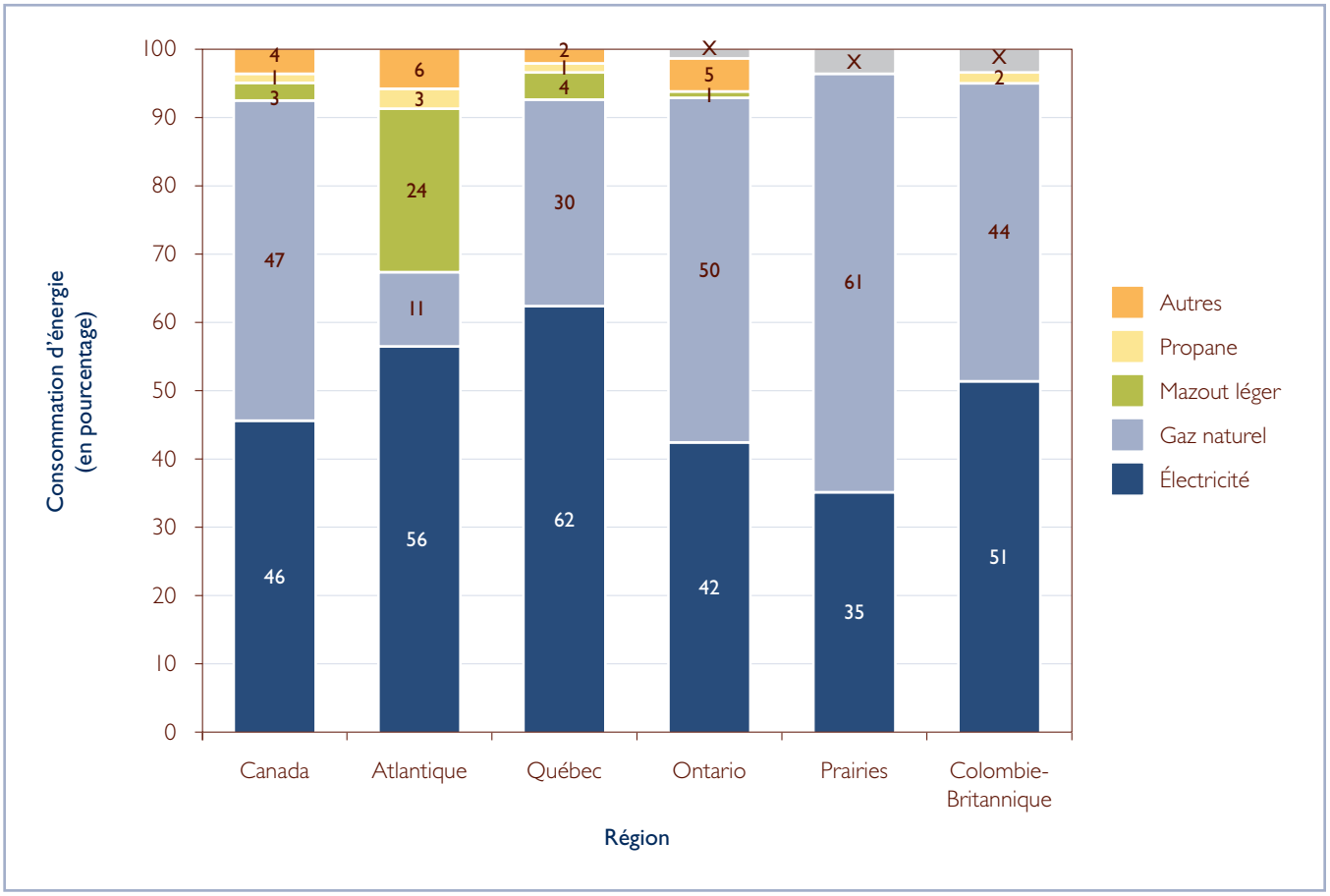

X : Les données de cette catégorie sont soit confidentielles, soit trop fiables pour être signalées et peuvent être une combinaison entre n'importe lesquels des types de combustible énumérés.

La catégorie « Autres sources d'énergie » comprend le kérosène, le chauffage à distance à vapeur et à eau chaude et l'eau refroidie à distance, le bois et la production d'électricité sur place.

D'un point de vue régional (voir le tableau 3.1), l'électricité représentait la majeure partie de la consommation totale d'énergie dans le Canada atlantique, au Québec et en Colombie-Britannique. L'électricité représentait 62 p. 100 de la consommation totale d'énergie au Québec, 57 p. 100 au Canada atlantique et 53 p. 100 en Colombie-Britannique. L'une des raisons expliquant le résultat au Québec pourrait être le prix relativement bas de l'électricité dans la province[18].

Le gaz naturel était la source d'énergie primaire dans les Prairies et en Ontario, représentant respectivement 61 et 50 p. 100 de la consommation totale d'énergie. L'utilisation d'électricité en Ontario et dans les Prairies représentait respectivement 43 et 35 p. 100 de la consommation totale d'énergie. Le reste de l'énergie en Ontario provenait d'autres sources (7,5 p. 100). L'EUCIE 2009 montre qu'en raison de son étendue relative, l'Ontario représentait 47 p. 100 de la consommation de gaz naturel du secteur commercial et institutionnel et 40 p. 100 de sa consommation d'électricité.

18 HYDRO QUÉBEC, *2009 Comparaison des prix de l'électricité dans les grandes villes nord-américaines*, **hydroquebec.com/publications/fr/comparaison_prix/pdf/comp_2009_fr.pdf**.

Dans le secteur commercial et institutionnel, le Canada atlantique avait consommé 52 p. 100 de tout le mazout léger du pays. Cela dit, le mazout léger ne représentait que 24 p. 100 de la consommation d'énergie de la région. Le gaz naturel, dont la disponibilité est limitée dans la région, ne représentait que 11 p. 100 de la consommation d'énergie de la région, le pourcentage le plus bas de toutes les régions, alors que l'électricité représentait la majeure partie de la consommation d'énergie de la région (56,5 p. 100). La région de l'Atlantique avait également consommé le pourcentage le plus élevé de propane et d'autres sources d'énergie.

Tableau 3.1 – Consommation d'énergie des établissements commerciaux et institutionnels selon la source d'énergie et la région, 2009

Source d'énergie	Consommation d'énergie (en PJ)																	
	Canada		Atlantique			Québec			Ontario			Prairies			Colombie-Britannique		
Électricité	387,3	A	27,0	(7 %)	A	89,5	(23 %)	A	156,8	(40 %)	A	74,3	(19 %)	A	39,7	(10 %)	A
Gaz naturel	397,4	A	5,2	(1 %)	B	43,3	(11 %)	A	186,1	(47 %)	A	129,2	(33 %)	A	33,6	(8 %)	A
Mazout léger	22,1	A	11,4	(52 %)	A	5,7	(26 %)	B	3,5	(16 %)	C			F			F
Propane	11,3	C	1,4	(12 %)	A	1,9	(17 %)	B			F			F	1,3	(11 %)	C
Autres	31,4	B	2,8	(9 %)	A	3,1	(10 %)	C	17,8	(57 %)	C			F			F
Énergie totale	**849,6**	**A**	**47,9**	**(6 %)**	**A**	**143,5**	**(17 %)**	**A**	**369,7**	**(44 %)**	**A**	**211,4**	**(25 %)**	**A**	**77,2**	**(9 %)**	**A**

La lettre figurant à la droite de chaque estimation indique sa qualité comme suit : A – Très bonne, B – Acceptable, C – À utiliser avec prudence, F – Trop peu fiable pour être publiée, X – Supprimée pour des raisons de confidentialité.

En raison de l'arrondissement, la somme des chiffres peut ne pas correspondre aux totaux, et certaines données pourraient être légèrement différentes d'un tableau à l'autre.

La catégorie « Autres sources d'énergie » comprend le diésel, le kérosène, le chauffage à distance à vapeur et à eau chaude et l'eau refroidie à distance, de même que le bois et les sous-produits du bois.

4 SURFACE UTILE

Figure 4.1 – Part des établissements, de la consommation d'énergie et de la surface utile dans le secteur commercial et institutionnel selon la catégorie de surface utile, 2009

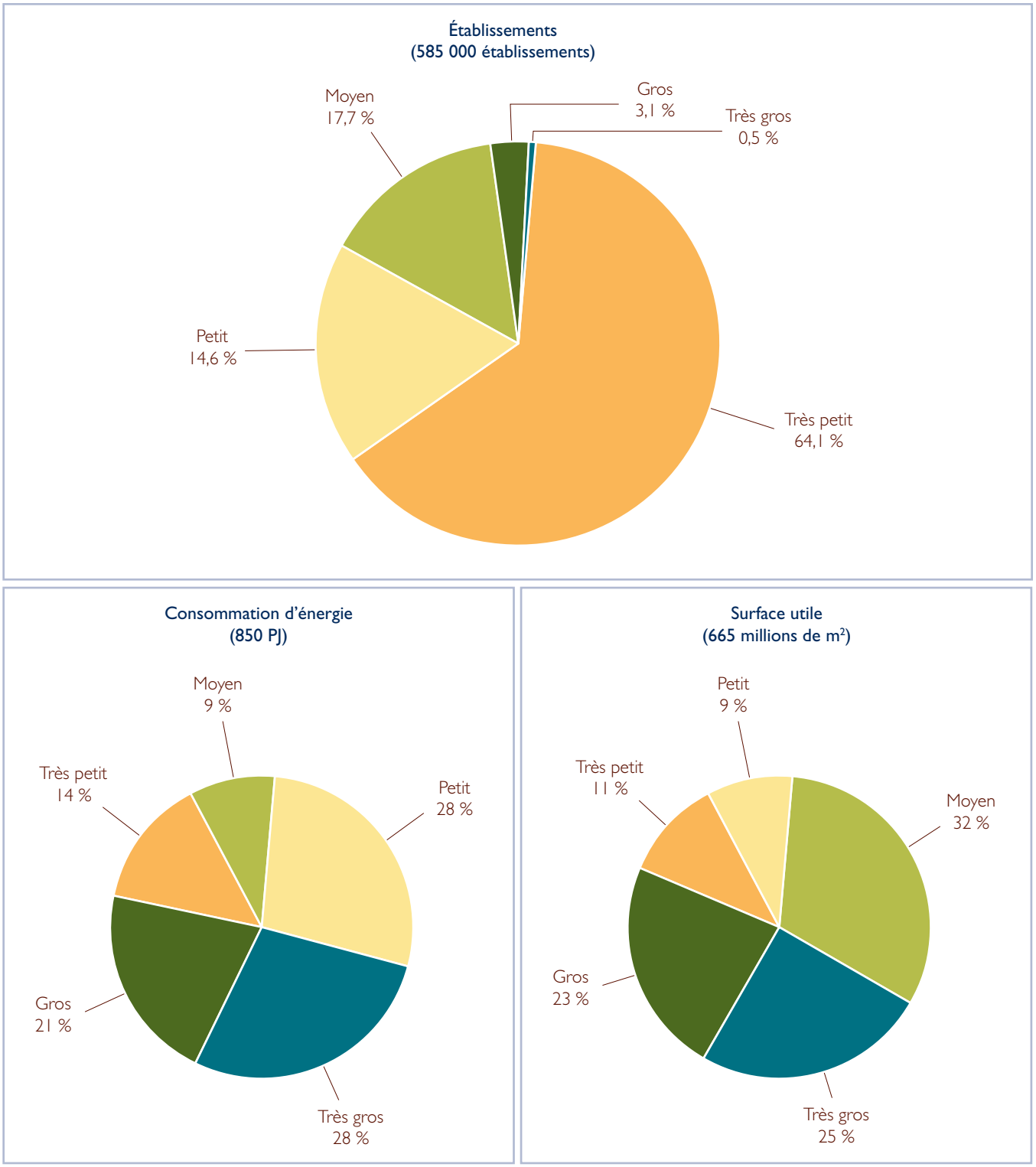

Les données recueillies par l'EUCIE 2009 permettent d'analyser la relation entre la surface utile et les principales variables comme le nombre d'établissements, la consommation d'énergie et l'intensité énergétique.

Pour analyser la composition du secteur commercial et institutionnel en établissements selon la surface utile, les établissements ont été répartis en cinq catégories fondées sur la surface utile occupée par l'établissement :

- Très petit – moins de 465 m² (moins de 5 000 pi² environ).
- Petit – de 466 m² à 929 m² (de 5 001 à 10 000 pi² environ).
- Moyen – de 930 m² à 4 645 m² (de 10 001 à 50 000 pi² environ).
- Gros – de 4 646 m² à 18 580 m² (de 50 001 à 200 000 pi² environ).
- Très gros – plus de 18 580 m² (plus de 200 000 pi² environ).

4.1 Principales variables selon la catégorie de surface utile

La figure 4.1 ventile le nombre d'établissements, la consommation d'énergie et la surface utile totale selon la catégorie de surface utile.

Près des deux tiers des établissements du secteur commercial et institutionnel étaient « très petits ». Même si cette catégorie comprenait le plus grand nombre d'établissements, elle ne représentait que 14 p. 100 de la consommation d'énergie et 11 p. 100 de la surface utile dans le secteur commercial et institutionnel. De la même manière, mais à un degré moindre, les « petits » établissements comprenaient 15 p. 100 des établissements, consommaient 9 p. 100 de l'énergie et occupaient 9 p. 100 de la surface utile.

À l'autre bout de l'échelle, les catégories de surface utile « gros » et « très gros » ne représentaient que 3 et 0,5 p. 100 des établissements du secteur commercial et institutionnel, mais représentaient 21 et 28 p. 100 de la consommation d'énergie totale du secteur commercial et institutionnel et 23 et 25 p. 100 de la surface utile du secteur, respectivement.

Les établissements moyens, qui composaient 18 p. 100 des établissements commerciaux et institutionnels, étaient les plus gros consommateurs d'énergie et occupaient la plus grande surface utile totale, pratiquement à égalité, avec 28 p. 100 de l'énergie du secteur et 32 p. 100 de la surface utile.

4.2 Principales variables selon la catégorie de surface utile et le groupe d'activités

Le tableau 4.1 illustre les principales caractéristiques des établissements commerciaux et institutionnels pour toutes les catégories de surface utile selon le secteur.

Comme on l'a mentionné au chapitre 1, certaines activités occupaient moins d'espace en moyenne, alors que d'autres en occupaient plus. Le groupe Services de soins ambulatoires, avec 42 863 établissements très petits sur 48 568, était le groupe d'activités possédant la plus grande proportion de très petits établissements (88 p. 100). Cela a contribué au fait que 54 151 des établissements du groupe d'activités Soins de santé étaient très petits (77 p. 100), au contraire du groupe Hôpitaux, dont la majorité des établissements (71 p. 100) étaient catégorisés comme gros ou très gros. Le groupe Transport et autres services et le groupe Services de restauration et débits de boissons avaient tous deux une grande proportion d'établissements (73 p. 100) dans la catégorie « très petits ». Étonnamment, 26 639 établissements du groupe Commerce de gros et entreposage étaient très petits (54 p. 100). Cela peut s'expliquer en partie par le fait que les établissements du groupe Services postaux et des messageries et services de messagers, qui peuvent être assez petits et nombreux (c.-à-d., dans toutes les petites collectivités du Canada), font partie de ce groupe d'activités.

Près de la moitié des universités étaient très grosses. Ces très grosses universités représentaient la quasi-totalité de la surface utile occupée (99 p. 100) et de l'énergie consommée (98 p. 100) par les universités au Canada. Les hôpitaux montraient un profil semblable avec 31 p. 100 de très gros établissements représentant 81 p. 100 de la surface utile totale et consommant 81 p. 100 de l'énergie.

Tableau 4.1 – Nombre d'établissements, consommation d'énergie et surface utile selon le groupe d'activités et la catégorie de surface utile, 2009

Groupe d'activités (SCIAN)	Variable	Groupe d'établissements																	
		Canada		Très petit 465 m² (5 000 pi²)			Petit 466 à 929 m² (5 001 à 10 000 pi²)			Moyen 930 à 4 645 m² (10 001 à 50 000 pi²)			Gros 4 646 à 18 580 m² (50 001 à 200 000 pi²)			Très gros Plus de 18 580 m² (plus de 200 000 pi²)		
Commerce de gros et entreposage (41 et 49)	Établissements	49 238	A	26 639	(54 %)	A	6 596	(13 %)	B	12 168	(25 %)	A	3 574	(7 %)	C	261	(1 %)	C
	Consommation totale d'énergie (PJ)	57,1	A	7,3	(13 %)	B	4,3	(8 %)	B	18,7	(33 %)	A	18,2	(32 %)	B	8,6	(15 %)	B
	Surface utile (m²)	70,8	A	6,0	(8 %)	A	4,7	(7 %)	B	23,6	(33 %)	A	27,6	(39 %)	B	8,9	(13 %)	C
Commerce de gros (41)	Établissements	44 072	A	23 296	(53 %)	A	6 326	(14 %)	B	11 590	(26 %)	A			F			F
	Consommation totale d'énergie (PJ)	44,7	A	6,6	(15 %)	B	4,1	(9 %)	B	17,2	(38 %)	B	13,0	(29 %)	C			F
	Surface utile (m²)	55,2	A	5,0	(9 %)	A	4,5	(8 %)	B	21,9	(40 %)	A			F			F
Services postaux (49)	Établissements		F			F			F	578		B	883		A	92		B
	Consommation totale d'énergie (PJ)	12,4	A			F			F	1,5	(12 %)	B	5,1	(41 %)	B	4,8	(38 %)	C
	Surface utile (m²)	15,5	A			F			F	1,7	(11 %)	B	8,5	(55 %)	A	4,3	(27 %)	C
Commerce de détail (44, 45)	Établissements	105 531	A	71 417	(68 %)	A	13 043	(12 %)	B	18 328	(17 %)	B	2 608	(2 %)	B			F
	Consommation totale d'énergie (PJ)	110,7	A	20,1	(18 %)	A	9,8	(9 %)	B	46,1	(42 %)	A	31,1	(28 %)	B			F
	Surface utile (m²)	86,8	A	12,9	(15 %)	A	9,2	(11 %)	B	36,6	(42 %)	B	24,3	(28 %)	B			F
Commerce de détail (44, 45, sauf 445)	Établissements	85 408	A	57 304	(67 %)	A	11 189	(13 %)	B	14 994	(18 %)	B	1 806	(2 %)	B	X		X
	Consommation totale d'énergie (PJ)	63,7	A	14,2	(22 %)	A	7,6	(12 %)	C	22,2	(35 %)	B	16,6	(26 %)	B	X		X
	Surface utile (m²)	68,6	A	10,0	(15 %)	A	7,9	(11 %)	B	28,7	(42 %)	B	19,2	(28 %)	B	X		X
Magasins d'alimentation (445)	Établissements	20 123	A	14 113	(70 %)	A	1 854	(9 %)	C	3 334	(17 %)	B			F	X		X
	Consommation totale d'énergie (PJ)	47,1	A	5,8	(12 %)	A	2,2	(5 %)	C	23,9	(51 %)	B			F	X		X
	Surface utile (m²)	18,2	A	2,9	(16 %)	A	1,3	(7 %)	C	7,9	(43 %)	A	5,1	(28 %)	C	X		X
Industrie de l'information et industrie culturelle (51)	Établissements	8 118	A	5 450	(67 %)	A	1 033	(13 %)	C	1 213	(15 %)	B			F	X		X
	Consommation totale d'énergie (PJ)	15,4	C	0,9	(6 %)	A	0,5	(3 %)	C	2,6	(17 %)	B			F	X		X
	Surface utile (m²)	9,2	B	1,0	(11 %)	A	0,6	(7 %)	C	2,2	(24 %)	B			F	X		X

suite

Tableau 4.1 – Nombre d'établissements, consommation d'énergie et surface utile selon le groupe d'activités et la catégorie de surface utile, 2009 (suite)

Groupe d'activités (SCIAN)	Variable	Groupe d'établissements																	
		Canada		Très petit 465 m² (5 000 pi²)			Petit 466 à 929 m² (5 001 à 10 000 pi²)			Moyen 930 à 4 645 m² (10 001 à 50 000 pi²)			Gros 4 646 à 18 580 m² (50 001 à 200 000 pi²)			Très gros Plus de 18 580 m² (plus de 200 000 pi²)		
Finance, services immobiliers et autres services professionnels (52-56)	Établissements	128 781	A	88 249	(69 %)	A	20 824	(16 %)	B	18 031	(14 %)	B	1 423	(1 %)	C	X		X
	Consommation totale d'énergie (PJ)	132,6	A	17,7	(13 %)	A	16,2	(12 %)	C	63,2	(48 %)	C			F	X		X
	Surface utile (m²)	86,1	A	15,9	(19 %)	A	14,7	(17 %)	B	35,0	(41 %)	C	12,8	(15 %)	C	X		X
Administrations publiques (91)	Établissements	6 552	A	2 222	(34 %)	A	1 045	(16 %)	B	1 685	(26 %)	A	1 229	(19 %)	C			F
	Consommation totale d'énergie (PJ)	87,1	B	0,8	(1 %)	C	0,6	(1 %)	C	3,2	(4 %)	B	15,5	(18 %)	C	66,9	(77 %)	C
	Surface utile (m²)	57,2	C	0,5	(1 %)	B	0,6	(1 %)	B	2,6	(4 %)	A	10,3	(18 %)	C			F
Éducation (61)	Établissements	21 392	A	5 045	(24 %)	A	1 679	(8 %)	B	10 719	(50 %)	A	3 169	(15 %)	A	780	(4 %)	B
	Consommation totale d'énergie (PJ)	134,7	A	1,0	(1 %)	B			F	20,7	(15 %)	A	24,7	(18 %)	A	85,7	(64 %)	A
	Surface utile (m²)	115,4	A	1,2	(1 %)	A	1,1	(1 %)	B	26,7	(23 %)	A	27,2	(24 %)	A	59,2	(51 %)	A
Écoles primaires et secondaires (6111)	Établissements	14 695	A			F	1 130	(8 %)	C	9 018	(61 %)	A	3 061	(21 %)	A	511	(3 %)	C
	Consommation totale d'énergie (PJ)	52,0	A			F			F	18,2	(35 %)	A	23,6	(45 %)	A	7,9	(15 %)	C
	Surface utile (m²)	63,7	A			F	0,7	(1 %)	C	23,5	(37 %)	A	26,2	(41 %)	A	13,0	(20 %)	C
Collèges, cégeps et autres écoles (6112, 6114, 6115, 6116, 6117)	Établissements	6 420	A	4 051	(63 %)	A	534	(8 %)	C	1 622	(25 %)	B	75	(1 %)	C	138	(2 %)	A
	Consommation totale d'énergie (PJ)	18,3	B	0,7	(4 %)	A			F	1,7	(9 %)	B	0,7	(4 %)	C	14,7	(81 %)	C
	Surface utile (m²)	15,6	A	0,9	(6 %)	A	0,4	(2 %)	C	3,0	(19 %)	B	0,6	(4 %)	C	10,6	(68 %)	B
Universités (6113)	Établissements	278	B	19	(7 %)	C	15	(5 %)	C			F	32	(12 %)	A	132	(47 %)	A
	Consommation totale d'énergie (PJ)	64,4	A	0,0	(0 %)	C			F			F	0,4	(1 %)	B	63,1	(98 %)	A
	Surface utile (m²)	36,0	A	0,0	(0 %)	C	0,0	(0 %)	C			F	0,3	(1 %)	B	35,6	(99 %)	A

suite

Tableau 4.1 – Nombre d'établissements, consommation d'énergie et surface utile selon le groupe d'activités et la catégorie de surface utile, 2009 (suite)

Groupe d'activités (SCIAN)	Variable	Groupe d'établissements																	
		Canada		Très petit 465 m² (5 000 pi²)			Petit 466 à 929 m² (5 001 à 10 000 pi²)			Moyen 930 à 4 645 m² (10 001 à 50 000 pi²)			Gros 4 646 à 18 580 m² (50 001 à 200 000 pi²)			Très gros Plus de 18 580 m² (plus de 200 000 pi²)		
Santé (62)	Établissements	70 541	A	54 151	(77 %)	A	7 293	(10 %)	A	6 376	(9 %)	A	2 317	(3 %)	A	405	(1 %)	C
	Consommation totale d'énergie (PJ)	103,5	A	12,8	(12 %)	A	4,4	(4 %)	B	18,9	(18 %)	B	24,7	(24 %)	A	42,6	(41 %)	A
	Surface utile (m²)	70,5	A	10,3	(15 %)	A	4,9	(7 %)	A	14,7	(21 %)	A	20,9	(30 %)	B	19,7	(28 %)	B
Services de soins ambulatoires (621)	Établissements	48 568	A	42 863	(88 %)	A	3 309	(7 %)	C	2 103	(4 %)	C			F	X		X
	Consommation totale d'énergie (PJ)	20,0	A	9,7	(48 %)	A			F			F			F	X		X
	Surface utile (m²)	16,4	A	7,5	(46 %)	A	2,3	(14 %)	C			F			F	X		X
Hôpitaux (622)	Établissements	633	A	X		X	X		X	162	(26 %)	A	256	(40 %)	A	194	(31 %)	A
	Consommation totale d'énergie (PJ)	40,2	A	X		X	X		X	1,5	(4 %)	B	6,3	(16 %)	A	32,5	(81 %)	A
	Surface utile (m²)	15,8	A	X		X	X		X	0,5	(3 %)	A	2,5	(16 %)	A	12,8	(81 %)	A
Établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes (623)	Établissements	7 888	A	3 118	(40 %)	A	1 061	(13 %)	B	2 171	(28 %)	A	1 341	(17 %)	B			F
	Consommation totale d'énergie (PJ)	32,7	B	1,0	(3 %)	A	0,7	(2 %)	B	7,3	(22 %)	A	14,0	(43 %)	A			F
	Surface utile (m²)	24,4	B	0,9	(4 %)	A	0,7	(3 %)	C	5,0	(21 %)	A	11,3	(46 %)	B			F
Assistance sociale (624)	Établissements	13 452	A	8 151	(61 %)	A	2 920	(22 %)	B	1 940	(14 %)	B			F	X		X
	Consommation totale d'énergie (PJ)	10,6	B	2,1	(20 %)	A	1,6	(15 %)	B	4,0	(38 %)	C			F	X		X
	Surface utile (m²)	13,9	C	1,9	(14 %)	A	1,9	(14 %)	B	4,7	(34 %)	C			F	X		X
Arts, spectacles et loisirs (71)	Établissements	11 149	A	5 573	(50 %)	A	2 440	(22 %)	B	2 527	(23 %)	B			F	136	(1 %)	C
	Consommation totale d'énergie (PJ)	21,8	A	1,4	(6 %)	A	1,6	(7 %)	B	9,7	(45 %)	C	3,2	(14 %)	C			F
	Surface utile (m²)	19,2	A	1,2	(6 %)	A	1,8	(9 %)	B	6,1	(32 %)	B	3,3	(17 %)	C			F

suite

Tableau 4.1 – Nombre d'établissements, consommation d'énergie et surface utile selon le groupe d'activités et la catégorie de surface utile, 2009 (suite)

Groupe d'activités (SCIAN)	Variable	Groupe d'établissements																	
		Canada		Très petit 465 m² (5 000 pi²)			Petit 466 à 929 m² (5 001 à 10 000 pi²)			Moyen 930 à 4 645 m² (10 001 à 50 000 pi²)			Gros 4 646 à 18 580 m² (50 001 à 200 000 pi²)			Très gros Plus de 18 580 m² (plus de 200 000 pi²)		
Hébergement et services de restauration (72)	Établissements	62 780	A	42 813	(68 %)	A	12 684	(20 %)	B	6 160	(10 %)	B	983	(2 %)	B	140	(0 %)	B
	Consommation totale d'énergie (PJ)	95,3	A	38,0	(40 %)	A	25,3	(27 %)	B	11,6	(12 %)	A	12,2	(13 %)	A	8,3	(9 %)	B
	Surface utile (m²)	43,6	A	8,9	(20 %)	A	7,8	(18 %)	B	12,0	(27 %)	B	8,6	(20 %)	A	6,4	(15 %)	B
Services d'hébergement (721)	Établissements	7 897	A	2 564	(32 %)	A	1 329	(17 %)	B	2 974	(38 %)	A	889	(11 %)	B	140	(2 %)	B
	Consommation totale d'énergie (PJ)	29,0	A	1,7	(6 %)	B	1,3	(4 %)	C	7,4	(26 %)	A	10,3	(36 %)	A	8,3	(29 %)	B
	Surface utile (m²)	21,8	A	0,7	(3 %)	A	0,8	(4 %)	B	6,1	(28 %)	A	7,7	(36 %)	A	6,4	(29 %)	B
Services de restauration et débits de boissons (722)	Établissements	54 884	A	40 249	(73 %)	A	11 355	(21 %)	B			F	X		X			
	Consommation totale d'énergie (PJ)	66,4	A	36,3	(55 %)	A	24,0	(36 %)	B	4,2	(6 %)	C	X		X			
	Surface utile (m²)	21,9	A	8,2	(37 %)	A	6,9	(32 %)	B			F	X		X			
Transport et autres services (48 et 81) (sauf 813110)	Établissements	93 791	A	68 445	(73 %)	A	10 907	(12 %)	C	13 817	(15 %)	C	622	(1 %)	C			
	Consommation totale d'énergie (PJ)	56,3	A	14,8	(26 %)	A	9,7	(17 %)	C	21,7	(39 %)	C	10,2	(18 %)	C			
	Surface utile (m²)	53,9	A	13,8	(26 %)	A	7,2	(13 %)	C	27,1	(50 %)	C			F			
Organismes religieux (813110)	Établissements	27 601	A	5 119	(19 %)	B	7 938	(29 %)	A	12 811	(46 %)	A			F	X		X
	Consommation totale d'énergie (PJ)	34,9	A	1,8	(5 %)	B	4,7	(13 %)	C	19,8	(57 %)	A			F	X		X
	Surface utile (m²)	52,7	A	1,5	(3 %)	B	5,6	(11 %)	A	25,9	(49 %)	A			F	X		X
Secteur commercial et institutionnel canadien	**Établissements**	**585 475**	**A**	**375 124**	**(64 %)**	**A**	**85 481**	**(15 %)**	**A**	**103 834**	**(18 %)**	**A**	**18 285**	**(3 %)**	**A**	**2 750**	**(0 %)**	**A**
	Consommation totale d'énergie (PJ)	**849,6**	**A**	**116,6**	**(14 %)**	**A**	**79,7**	**(9 %)**	**A**	**236,2**	**(28 %)**	**A**	**178,9**	**(21 %)**	**A**	**238,2**	**(28 %)**	**A**
	Surface utile (m²)	**665,3**	**A**	**73,1**	**(11 %)**	**A**	**58,2**	**(9 %)**	**A**	**212,6**	**(32 %)**	**A**	**155,5**	**(23 %)**	**A**	**165,8**	**(25 %)**	**A**

La lettre figurant à la droite de chaque estimation indique sa qualité comme suit : A – Très bonne, B – Acceptable, C – À utiliser avec prudence, F – Trop peu fiable pour être publiée, X – Supprimée pour des raisons de confidentialité.

En raison de l'arrondissement, la somme des chiffres peut ne pas correspondre aux totaux, et certaines données pourraient être légèrement différentes d'un tableau à l'autre.

4.3 Intensité énergétique selon la catégorie de surface utile et le groupe d'activités

Le tableau 4.2 montre l'intensité énergétique du secteur commercial et institutionnel selon le groupe d'activités et la catégorie de surface utile. L'EUCIE 2009 n'a permis de constater aucune corrélation apparente entre l'intensité énergétique et la catégorie de grandeur d'un établissement dans les groupes d'activités. Les groupes d'activités Organismes religieux et Commerce de gros et entreposage, dans la catégorie des gros établissements, présentaient la plus faible intensité énergétique pour le secteur commercial et institutionnel dans son ensemble.

Le groupe d'activités Organismes religieux présentait certaines des intensités énergétiques les plus faibles dans chaque catégorie de surface utile, entre autres parce que ces établissements n'utilisent pas beaucoup d'équipement énergivore. Ils ont en outre réduit leurs heures d'exploitation. Pour des raisons similaires, on a constaté une faible intensité énergétique pour le groupe d'activités Commerce de gros et entreposage, qui exige généralement moins de chauffage des locaux et de l'eau et moins de climatisation des locaux que les autres établissements du secteur.

Le groupe d'activités Soins de santé était caractérisé par une intensité énergétique relativement faible pour les très petits établissements (1,24 GJ/m²) et une intensité énergétique relativement élevées pour les très gros établissements (2,17 GJ/m²). La répartition des différents types d'établissements dans les catégories de surface utile peut expliquer cette constatation : un grand nombre de Services de soins ambulatoires (presque 43 000 établissements), qui ont tendance à présenter une intensité énergétique plus

Figure 4.2 – Intensité énergétique (en GJ/m²) selon la catégorie de surface utile, 2009

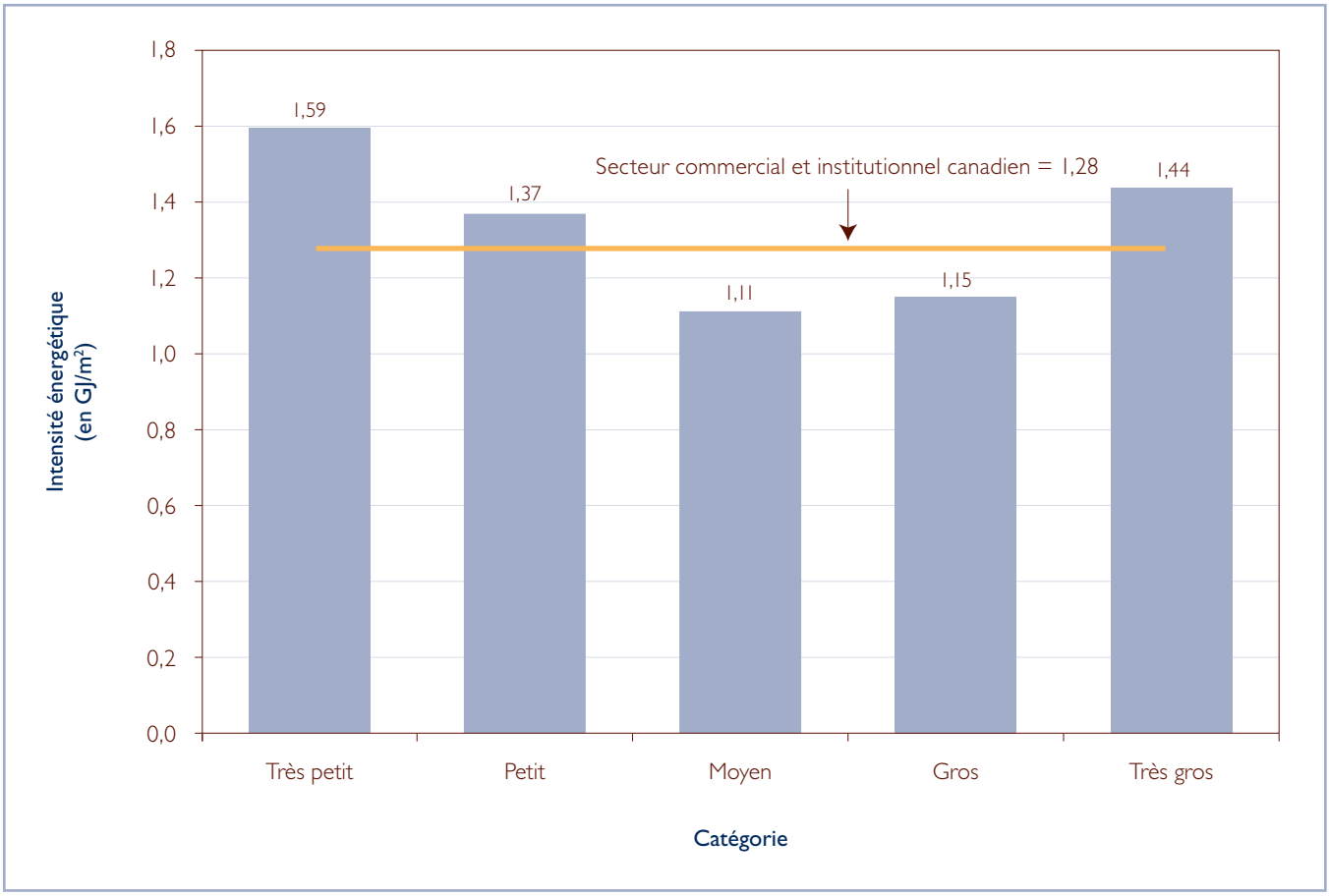

faible, se trouvaient dans la catégorie des très petits établissements. Les établissements du groupe Hôpitaux, par contre, qui sont caractérisés par l'utilisation d'équipement spécialisé à forte intensité énergétique et par une utilisation jour et nuit, avaient tendance à occuper la catégorie des très gros établissements (81 p. 100 de la surface utile).

Tableau 4.2 – Intensité énergétique des établissements selon le groupe d'activités et la catégorie de surface utile, 2009

Groupe d'activités (SCIAN)	Intensité énergétique (en GJ/m²)											
	Canada		Très petit 465 m² (5 000 pi²)		Petit 466 à 929 m² (5 001 à 10 000 pi²)		Moyen 930 à 4 645 m² (10 001 à 50 000 pi²)		Gros 4 646 à 18 580 m² (50 001 à 200 000 pi²)		Très gros Plus de 18 580 m² (plus de 200 000 pi²)	
Commerce de gros et entreposage (41 et 49)	**0,81**	**A**	1,23	B	0,93	A	0,79	A	0,66	A	0,97	A
Commerce de gros (41)	0,81	A	1,31	B	0,90	A	0,78	A	0,68	A	0,83	B
Services postaux (49)	0,80	A	0,77	A	1,52	C	0,92	A	0,60	B	1,12	A
Commerce de détail (44, 45)	**1,28**	**A**	1,56	A	1,06	A	1,26	A	1,28	A	0,95	B
Commerce de détail (44, 45, sauf 445)	0,93	A	1,42	A	0,96	A	0,77	A	0,87	A	X	X
Magasins d'alimentation (445)	2,58	A	2,03	A	1,70	A	3,02	A	2,86	A	X	X
Industrie de l'information et industrie culturelle (51)	**1,68**	**A**	0,92	A	0,85	A	1,16	A	2,14	A	X	X
Finance, services immobiliers et autres services professionnels (52-56)	**1,54**	**A**	1,11	A	1,10	A	1,80	A	2,05	B	X	X
Administrations publiques (91)	**1,52**	**A**	1,55	B	1,00	A	1,26	A	1,51	C	1,55	A
Éducation (61)	**1,17**	**A**	0,88	A		F	0,78	A	0,91	A	1,45	A
Écoles primaires et secondaires (6111)	0,82	A	1,20	C		F	0,77	A	0,90	A	0,61	A
Colleges, cégepes et autres écoles (6112, 6114, 6115, 6116, 6117)	1,17	A	0,79	A	1,22	C	0,56	A	1,05	A	1,38	B
Universités (6113)	1,79	A	1,09	A		F	5,61	A	1,43	A	1,77	A
Santé (62)	**1,47**	**A**	1,24	A	0,90	A	1,29	A	1,18	A	2,17	A
Services de soins ambulatoires (621)	1,22	A	1,28	A	0,97	B	1,35	A	0,85	A	X	X
Hôpitaux (622)	2,55	A	X	X	X	X	2,96	A	2,51	A	2,54	A
Établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes (623)	1,34	A	1,14	A	0,93	A	1,45	A	1,24	A	1,49	A
Assistance sociale (624)	0,76	A	1,11	A	0,82	A	0,86	B	0,53	A	X	X
Arts, spectacles et loisirs (71)	**1,14**	**A**	1,18	A	0,88	A	1,59	A	0,95	A	0,88	A
Hébergement et services de restauration (72)	**2,19**	**A**	4,28	A	3,25	A	0,97	A	1,41	A	1,31	A
Services d'hébergement (721)	1,33	A	2,42	A	1,53	B	1,21	A	1,33	A	1,31	A
Services de restauration et débits de boissons (722)	3,04	A	4,44	A	3,46	A	0,71	B	X	X	X	X
Transport et autres services (48 et 81) (sauf 813110)	**1,05**	**A**	1,07	A	1,34	B	0,80	B	1,77	A	X	X
Organismes religieux (813110)	**0,66**	**A**	1,18	A	0,84	B	0,76	A	0,60	A	X	X
Secteur commercial et institutionnel canadien	**1,28**	**A**	**1,59**	**A**	**1,37**	**A**	**1,11**	**A**	**1,15**	**A**	**1,44**	**A**

La lettre figurant à la droite de chaque estimation indique sa qualité comme suit : A – Très bonne, B – Acceptable, C – À utiliser avec prudence, F – Trop peu fiable pour être publiée, X – Supprimée pour des raisons de confidentialité.

En raison de l'arrondissement, la somme des chiffres peut ne pas correspondre aux totaux, et certaines données pourraient être légèrement différentes d'un tableau à l'autre.

D'après les catégories de surface utile, les résultats de l'enquête montrent que pour les établissements très petits à moyens, les niveaux d'intensité énergétique diminuaient à mesure que la surface utile augmentait. Cette tendance était inversée pour les établissements de grandeur moyenne à très grosse, dont l'intensité énergétique augmentait selon la grandeur (voir la figure 4.2). La plus forte intensité énergétique des très gros établissements découle du fait que la catégorie est dominée par des industries à très forte intensité comme le groupe des Hôpitaux, des Universités et des Administrations publiques, qui représentent 68 p. 100 de la consommation d'énergie de la catégorie.

En 2009, les établissements ayant la plus forte intensité énergétique en fonction des catégories de surface utile étaient les très petits établissements (1,59 GJ/m²). L'un des facteurs contribuant à ce résultat est la fréquence des établissements de Services de restauration et débits de boissons dans cette catégorie de surface utile. Ces établissements avaient la plus forte intensité énergétique d'après les groupes d'activités et les sous-activités dans le secteur commercial et institutionnel en 2009 (voir le tableau 1.1). Même si ces établissements ne représentaient que 11 p. 100 de la surface utile totale des établissements de cette catégorie de surface utile, ils représentaient 31 p. 100 de la consommation d'énergie de la catégorie. La surface utile relativement petite combinée à une grande consommation d'énergie engendre une forte intensité énergétique (4,44 GJ/m²) pour ces établissements, qui contribuent à leur tour à la forte intensité énergétique de tous les très petits établissements.

Enfin, les établissements moyens présentaient la plus faible intensité énergétique en 2009, à 1,11 GJ/ m². Contrairement à la catégorie de surface utile « très petit », l'intensité énergétique de la catégorie de surface utile « moyen » n'est pas dominée par un seul groupe d'activités. Le secteur le plus important était le groupe Finance, services immobiliers et autres services professionnels, qui représentait 27 p. 100 de la consommation d'énergie mais seulement 16 p. 100 de la surface utile. Le groupe d'activités arrivant au deuxième rang de la consommation d'énergie est le groupe Commerce de détail, qui représentait 20 p. 100 de la consommation d'énergie et 17 p. 100 de la surface utile. Ce rapport d'énergie sur la surface utile engendre une intensité énergétique supérieure à la moyenne de 1,26 GJ/m² pour cette catégorie de grandeur.

5 ANNÉE DE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT

L'EUCIE 2009 a recueilli des données sur l'année de construction du bâtiment occupé en entier ou en partie par l'établissement. Pour les établissements occupant plusieurs bâtiments (p. ex., campus ou complexes hospitaliers), on a utilisé l'année de construction de la plus ancienne partie des bâtiments occupés par l'établissement.

Il y avait peu de variation de l'année de construction des bâtiments entre les régions. On estime que l'année de construction moyenne des bâtiments occupés par les établissements commerciaux et institutionnels au Canada en 2009 était 1969, ce qui signifie qu'en 2009, le bâtiment moyen avait été construit il y a 40 ans.

Le tableau 5.1 présente les principales caractéristiques des établissements commerciaux et institutionnels, en fonction de l'année de construction du bâtiment qu'ils occupent.

Au Canada, seuls 9 p. 100 des bâtiments occupés par des établissements commerciaux et institutionnels ont été bâtis avant 1920, alors que 12 p. 100 ont été bâtis après 2000.

Les données recueillies dans le cadre de cette enquête ont permis de comparer les établissements selon l'intensité énergétique et par année de construction du bâtiment abritant l'établissement. La figure 5.1 détaille l'intensité énergétique pour chaque période de construction. À l'exception de la première période (avant 1920) et de l'avant-dernière période (de 1990 à 1999), l'intensité énergétique augmentait à chaque période, de la période la plus ancienne (de 1920 à 1959) à l'avant-dernière période (de 2000 à 2004), avant de diminuer au cours de la période la plus récente (2005 et après). Les bâtiments construits entre 2000 et 2004 présentaient la plus forte intensité énergétique à 1,52 GJ/m², un rapport près de 19 p. 100 supérieur à la moyenne canadienne (1,28 GJ/m²). Cette tendance semble s'inverser parmi les établissements abrités dans les bâtiments les plus récents (après 2005). Les établissements situés dans des bâtiments construits entre 1920 et 1959 présentaient la plus faible intensité énergétique à 1,10 GJ/m². Pour de plus amples renseignements sur les bâtiments, consultez l'EUCIE – Bâtiments sur le site Web de l'OEE (**oee.rncan.gc.ca**).

Tableau 5.1 – Nombre d'établissements, consommation d'énergie, surface utile, surface utile moyenne et intensité énergétique selon l'année de construction du bâtiment, 2009

Année de construction du bâtiment	Établissements			Consommation d'énergie (en PJ)			Surface utile (en millions de m²)			Surface utile moyenne par établissement (en m²)		Intensité énergétique (en GJ/m²)	
Avant 1920	53 503	(9 %)	A	67,2	(8 %)	B	52,9	(8 %)	B	990	A	1,27	A
1920 à 1959	84 000	(14 %)	A	108,2	(13 %)	B	98,3	(15 %)	B	1 170	A	1,10	A
1960 à 1969	72 388	(12 %)	A	129,4	(15 %)	A	102,2	(15 %)	A	1 412	A	1,27	A
1970 à 1979	123 793	(21 %)	A	162,2	(19 %)	A	123,1	(19 %)	A	995	A	1,32	A
1980 à 1989	119 229	(20 %)	A	146,9	(17 %)	A	111,2	(17 %)	A	933	A	1,32	A
1990 à 1999	63 371	(11 %)	A	118,5	(14 %)	A	94,1	(14 %)	A	1 485	A	1,26	A
2000 et après	69 191	(12 %)	A	117,2	(14 %)	A	83,4	(13 %)	A	1 205	A	1,41	A
2000 à 2004	36 651	(6 %)	A	55,6	(7 %)	B	36,5	(5 %)	A	996	A	1,52	A
2005 et après	32 541	(6 %)	A	61,6	(7 %)	B	46,9	(7 %)	A	1 442	A	1,31	A
Secteur commercial et institutionnel canadien	**585 475**	**(100 %)**	**A**	**849,6**	**(100 %)**	**A**	**665,3**	**(100 %)**	**A**	**1 136**	**A**	**1,28**	**A**

La lettre figurant à la droite de chaque estimation indique sa qualité comme suit : A – Très bonne, B – Acceptable, C – À utiliser avec prudence, F – Trop peu fiable pour être publiée, X – Supprimée pour des raisons de confidentialité.

En raison de l'arrondissement, la somme des chiffres peut ne pas correspondre aux totaux, et certaines données pourraient être légèrement différentes d'un tableau à l'autre.

L'augmentation de l'intensité entre la période de 1990 à 1999 et la période de 2000 à aujourd'hui pourrait être attribuable en partie au fait que seulement 76 p. 100 des bâtiments construits dans les années 90 étaient climatisés. Cette proportion était considérablement inférieure à celle de 92 p. 100 de bâtiments climatisés construits dans les années 2000. Un autre facteur peut être le fait que les bâtiments des années 90 étaient plus grands en moyenne que ceux des années 2000 et, comme le montre la figure 4.2, l'intensité énergétique diminue généralement à mesure que la surface utile augmente.

Un autre facteur qu'on ne doit pas négliger est le mélange d'activités. Par exemple, 18 p. 100 des établissements abrités dans des bâtiments construits dans les années 90 étaient des établissements de commerce de détail (à l'exclusion de l'alimentation et des boissons), qui sont une sous-activité à intensité énergétique relativement faible. Le plus important groupe d'activités en nombre d'établissements dans la catégorie des bâtiments construits en 2000 ou après était le groupe Finance, services immobiliers et autres services professionnels (20 p. 100), qui est une activité présentant une intensité énergétique relativement élevée.

La surface utile dans la période de 1920 à 1959 est dominée par des secteurs à faible intensité; les quatre secteurs constituant une grande proportion de la surface utile dans cette période sont le Commerce de gros, les Écoles primaires, le Commerce de détail et les Organismes religieux. Ces secteurs représentaient presque 57 p. 100 de la surface utile totale pour la période et présentent tous des intensités énergétiques relativement faibles, comme le montre le tableau 1.1.

Figure 5.1 – Intensité énergétique (en GJ/m²) selon l'année de construction du bâtiment, 2009

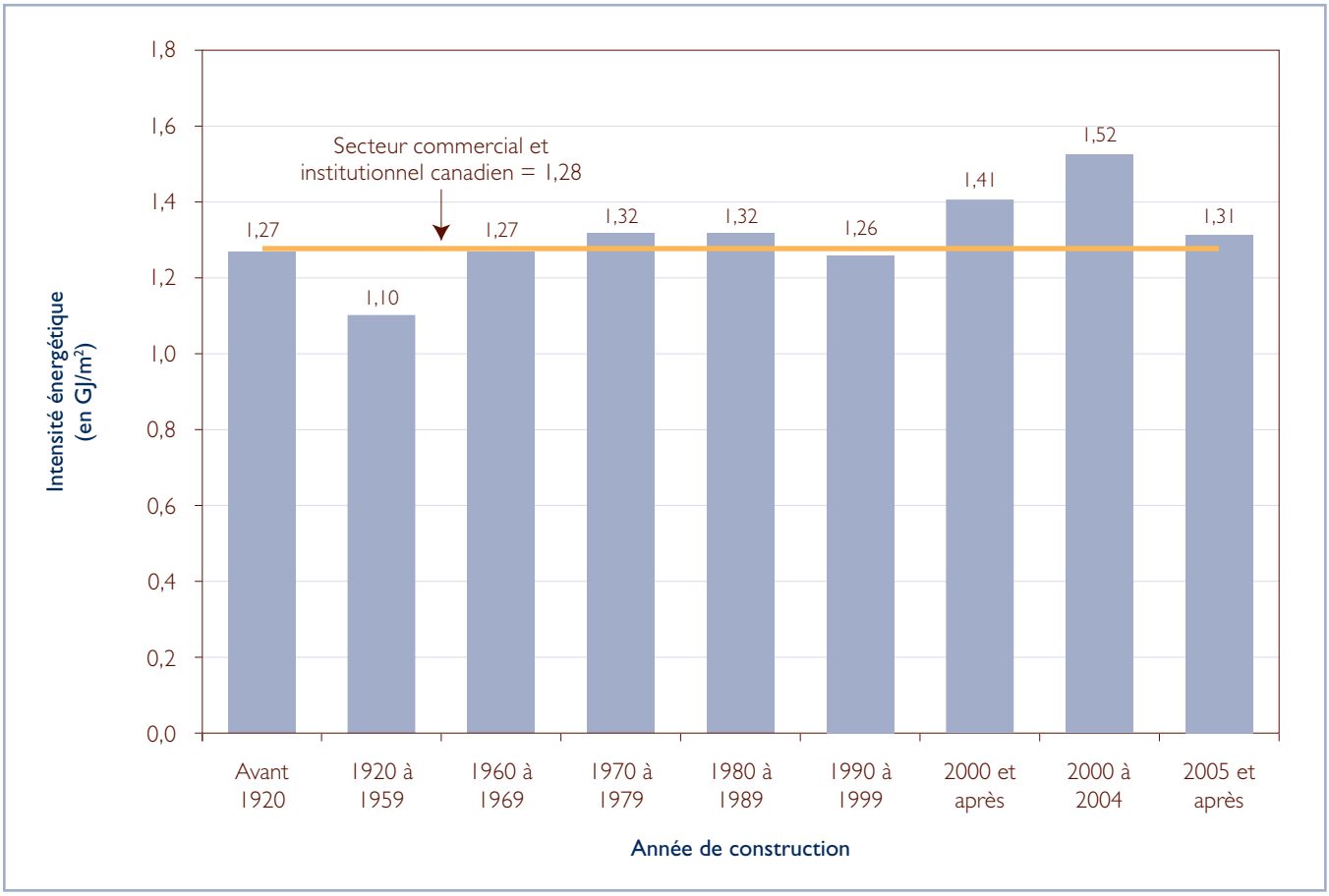

6 SOURCES D'ÉNERGIE UTILISÉES POUR LE CHAUFFAGE ET LA CLIMATISATION DES LOCAUX ET LE CHAUFFAGE DE L'EAU

Tableau 6.1 – Établissements selon la source d'énergie principale pour le chauffage des locaux et la région, 2009

Source d'énergie	Établissements																	
	Canada		Atlantique			Québec			Ontario			Prairies			Colombie-Britannique			
Électricité	194 910	A	23 322	(12 %)	A	80 038	(41 %)	A	33 058	(17 %)	A	14 399	(7 %)	B	44 094	(23 %)	A	
Gaz naturel	331 744	A	2 965	(1 %)	B	24 352	(7 %)	A	168 176	(51 %)	A	94 186	(28 %)	A	42 065	(13 %)	A	
Mazout léger	33 349	A	15 095	(45 %)	A	9 186	(28 %)	B			F							F
Autres	17 010	B	2 601	(15 %)	B			F			F	981	(6 %)	C				F
Pas de chauffage des locaux		F	532		C			F	X		X	X		X				F
Total	585 475	A	44 515	(8 %)	A	123 008	(21 %)	A	217 037	(37 %)	A	109 566	(19 %)	A	91 349	(16 %)	A	

*La catégorie « Autres sources d'énergie » comprend le propane, le kérosène, le chauffage à distance à vapeur et à eau chaude et l'eau refroidie à distance, le bois et l'électricité produite sur place.

La lettre figurant à la droite de chaque estimation indique sa qualité comme suit : A – Très bonne, B – Acceptable, C – À utiliser avec prudence, F – Trop peu fiable pour être publiée, X – Supprimée pour des raisons de confidentialité.

En raison de l'arrondissement, la somme des chiffres peut ne pas correspondre aux totaux, et certaines données pourraient être légèrement différentes d'un tableau à l'autre.

L'EUCIE 2009 a recueilli des données sur le type d'énergie utilisé pour le chauffage et la climatisation des locaux et pour le chauffage de l'eau. Dans le cas du chauffage et de la climatisation des locaux, on a fait une distinction entre les sources d'énergie primaire et secondaire.

6.1 Chauffage des locaux

Presque tous les établissements commerciaux et institutionnels (98,6 p. 100) étaient au moins partiellement chauffés.

Le tableau 6.1 montre le nombre d'établissements qui utilisaient une source d'énergie donnée pour le chauffage des locaux, selon la région, en mettant l'accent sur la source d'énergie primaire employée.

Parmi les établissements chauffés, 90 p. 100 des établissements du secteur commercial et institutionnel du Canada utilisaient soit le gaz naturel (57 p. 100), soit l'électricité (33 p. 100) comme source d'énergie primaire pour le chauffage des locaux.

D'un point de vue régional, l'électricité était la source d'énergie primaire la plus utilisée pour le chauffage des locaux par les établissements du Québec (65 p. 100), de la région de l'Atlantique (52 p. 100) et de la Colombie-Britannique (48 p. 100). Le gaz naturel était la source d'énergie la plus populaire en Ontario (77 p. 100) et dans les Prairies (86 p. 100) auprès des établissements dont les locaux étaient chauffés. Même si la région de l'Atlantique présentait le taux d'utilisation du gaz naturel le plus bas à 7 p. 100, cette région présentait le plus haut pourcentage (34 p. 100) et le plus grand nombre absolu d'utilisateurs (15 095) de mazout léger au Canada.

Les variations observées dans les sources d'énergie régionales utilisées pour le chauffage des locaux du secteur commercial et institutionnel sont conformes aux variations constatées dans le secteur résidentiel[19]. On peut donc conclure que le type de source d'énergie employé est principalement fondé sur l'emplacement régional de l'utilisateur.

En 2009, 29 p. 100 des établissements commerciaux et institutionnels utilisaient plus d'une source d'énergie pour le chauffage des locaux. Soixante-et-onze pour cent établissements du groupe des Universités utilisaient une source d'énergie secondaire pour le chauffage des locaux en 2009, ce qui en faisait le seul groupe d'activités dont plus de la moitié des établissements utilisait une source d'énergie secondaire. Cela découle sans doute de

19 RESSOURCES NATURELLES CANADA, *Enquête 2007 sur l'utilisation de l'énergie par les ménages – Rapport sommaire*, p. 26, **oee.rncan.gc.ca/Publications/statistiques/euem-sommaire07/index.cfm**.

la grandeur des universités et de la probabilité qu'elles occupent de multiples bâtiments. Le groupe Hôpitaux (49 p. 100) venait au deuxième rang pour l'utilisation d'un chauffage des locaux secondaire. Au Canada, l'électricité était la source de chauffage secondaire la plus utilisée et ce, dans toutes les régions. Le gaz naturel venait au deuxième rang des sources d'énergie secondaires les plus utilisées, au pays et dans les régions, sauf au Canada atlantique, où le mazout léger était plus courant. Le gaz naturel n'est pas une option disponible de manière générale pour les consommateurs de la région de l'Atlantique.

6.2 Climatisation des locaux

Selon les estimations de l'EUCIE 2009, 81 p. 100 des établissements du secteur commercial et institutionnel étaient au moins partiellement climatisés.

Comme le montre la figure 6.1, la proportion des établissements climatisés variait d'un endroit à l'autre du Canada. Alors que la plus faible proportion d'établissements climatisés se trouvait en Colombie-Britannique (64 p. 100) et dans le Canada atlantique (60 p. 100), les pourcentages les plus élevés se trouvaient en Ontario (93 p. 100), dans les Prairies (80 p. 100) et au Québec (78 p. 100). Ces tendances reflètent plus ou moins les données climatiques montrant que les provinces des régions côtières sont les plus fraîches pendant la saison de climatisation, d'après les degrés-jours de réfrigération (voir l'annexe F); les provinces de l'Atlantique et la Colombie-Britannique présentaient toutes des valeurs inférieures à la moyenne canadienne. Les deux provinces ayant le plus de degrés-jours de réfrigération étaient le Québec et l'Ontario.

Figure 6.1 – Part des établissements climatisés du secteur commercial et institutionnel selon la région, 2009

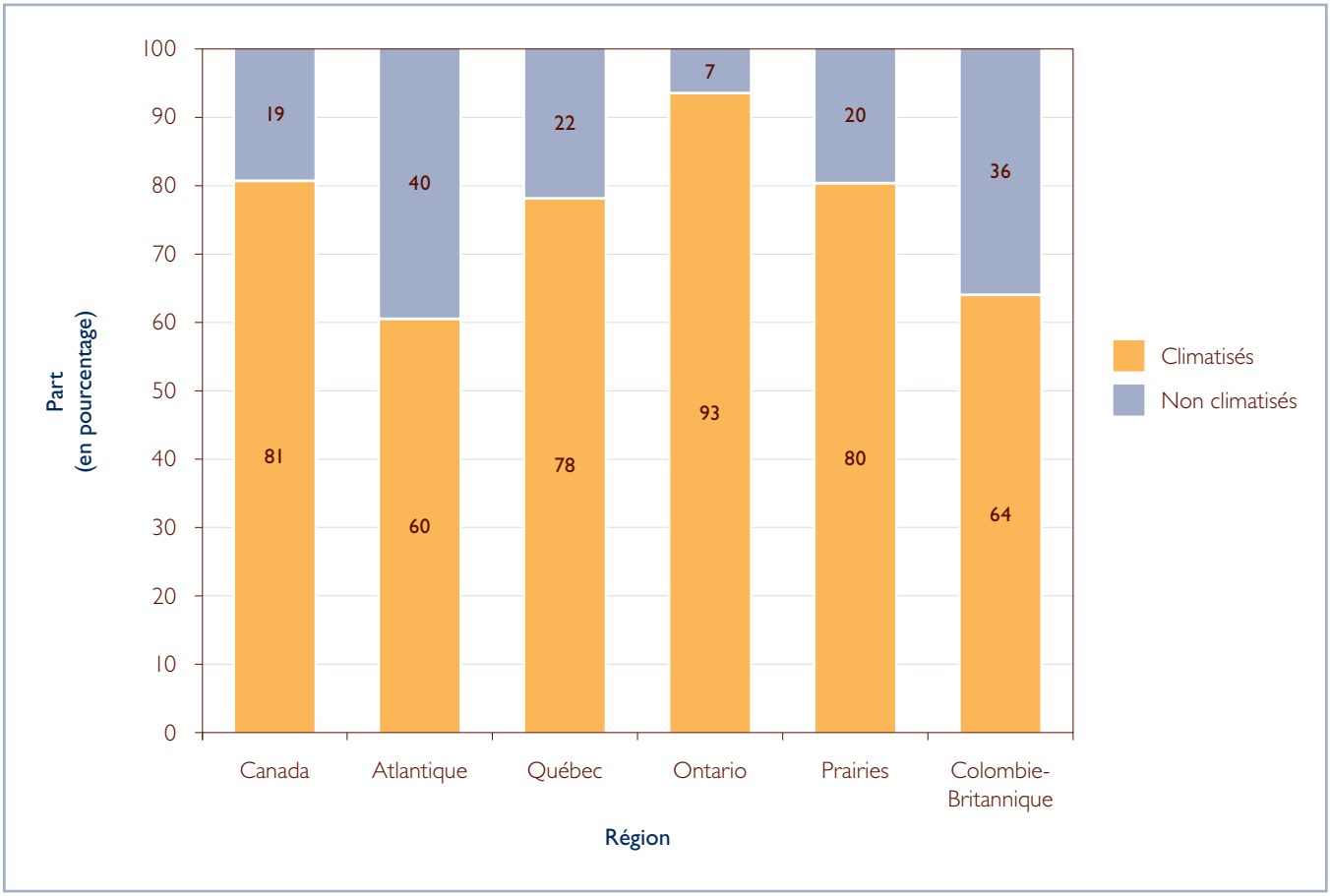

L'électricité était de loin la source d'énergie la plus utilisée pour la climatisation des locaux dans toutes les régions (voir la figure 6.2). Au niveau canadien, la deuxième source d'énergie la plus utilisée pour la climatisation des locaux était le gaz naturel, utilisé par 12 p. 100 des établissements climatisés.

Le groupe d'activités ayant le plus faible pourcentage d'établissements climatisés était celui des Organismes religieux, à 49 p. 100. Cela peut découler du fait qu'il s'agit d'une activité à temps partiel. Les groupes Transport et autres services et Éducation présentaient également un pourcentage plus faible d'établissements climatisés, à 64 et 72 p. 100 respectivement. Le résultat pour le groupe Éducation est attribuable au fait que l'année scolaire ne coïncide pas avec la saison de climatisation, en particulier pour le groupe Écoles primaires et secondaires, qui présentaient le pourcentage le plus bas de toutes les sous-activités, à 66 p. 100. Le faible taux de climatisation dans le groupe Transport et autres services découle des caractéristiques du groupe d'activités.

Figure 6.2 – Part des sources d'énergie primaire pour la climatisation des locaux des établissements du secteur commercial et institutionnel selon la région, 2009

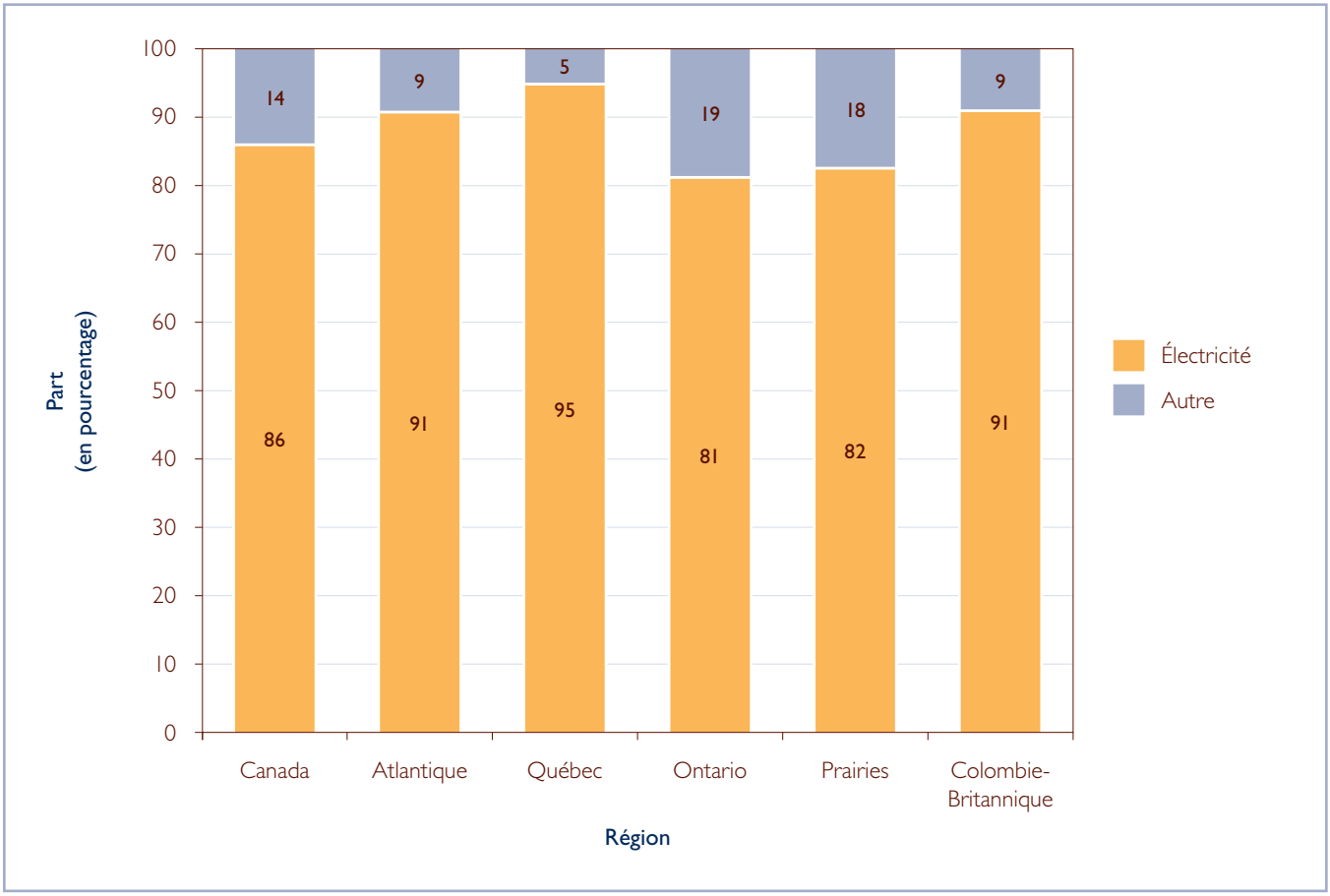

Tableau 6.2 – Établissements selon la source d'énergie principale pour la climatisation des locaux et le groupe d'activités, 2009

Groupe d'activités (SCIAN)	Établissements										
	Établissements		Électricité			Autre			Pas de climatisation des locaux		
Commerce de gros et entreposage (41 et 49)	49 238	A	35 820	(73 %)	A	6 203	(13 %)	C	7 215	(15 %)	B
Commerce de gros (41)	44 072	A	31 166	(71 %)	A	6 199	(14 %)	C	6 707	(15 %)	B
Services postaux (49)		F			F	X		X	509		B
Commerce de détail (44, 45)	105 531	A	82 033	(78 %)	A	10 394	(10 %)	B	13 104	(12 %)	B
Commerce de détail (44, 45, sauf 445)	85 408	A	65 270	(76 %)	A	9 390	(11 %)	C	10 747	(13 %)	B
Magasins d'alimentation (445)	20 123	A	16 762	(83 %)	A			F	2 357	(12 %)	B
Industrie de l'information et industrie culturelle (51)	8 118	A	6 957	(86 %)	A	486	(6 %)	C	674	(8 %)	B
Finances, services immobiliers et autres services professionnels (52-56)	128 781	A	86 508	(67 %)	A	21 004	(16 %)	B	21 270	(17 %)	C
Administrations publiques (91)	6 552	A	4 838	(74 %)	A			F	1 378	(21 %)	B
Éducation (61)	21 392	A	13 803	(65 %)	A	1 579	(7 %)	B	6 010	(28 %)	A
Écoles primaires et secondaires (6111)	14 695	A	8 919	(61 %)	A			F	4 967	(34 %)	A
Colleges et cégeps (6112, 6114, 6115, 6116, 6117)	6 420	A	4 635	(72 %)	A	757	(12 %)	C	1 027	(16 %)	B
Universités (6113)	278	B	249	(90 %)	B	13	(5 %)	C	16	(6 %)	C
Santé (62)	70 541	A	54 085	(77 %)	A	10 039	(14 %)	A	6 417	(9 %)	A
Services de soins ambulatoires (621)	48 568	A	38 699	(80 %)	A	8 381	(17 %)	B			F
Hôpitaux (622)	633	A	585	(93 %)	A			F	X		X
Établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes (623)	7 888	A	5 361	(68 %)	A	744	(9 %)	C	1 784	(23 %)	A
Assistance sociale (624)	13 452	A	9 439	(70 %)	A			F	3 136	(23 %)	A
Arts, spectacles et loisirs (71)	11 149	A	6 766	(61 %)	A	1 942	(17 %)	B	2 441	(22 %)	A
Hébergement et services de restauration (72)	62 780	A	49 589	(79 %)	A	5 442	(9 %)	C	7 750	(12 %)	B
Services d'hébergement (721)	7 897	A	5 825	(74 %)	A			F	1 807	(23 %)	A
Services de restauration et débits de boissons (722)	54 884	A	43 764	(80 %)	A	5 177	(9 %)	C	5 943	(11 %)	C
Transport et autres services (48 et 81) (sauf 813110)	93 791	A	52 331	(56 %)	A			F	33 380	(36 %)	A
Organismes religieux (813110)	27 601	A	11 998	(43 %)	A	1 453	(5 %)	C	14 149	(51 %)	A
Secteur commercial et institutionnel canadien	**585 475**	**A**	**404 729**	**(69 %)**	**A**	**66 957**	**(11 %)**	**A**	**113 789**	**(19 %)**	**A**

*La catégorie « Autres sources d'énergie » comprend le gaz naturel, le mazout, le propane, le kérosène, le chauffage à distance à vapeur et à eau chaude et l'eau refroidie à distance, le bois et l'électricité produite sur place.

La lettre figurant à la droite de chaque estimation indique sa qualité comme suit : A – Très bonne, B – Acceptable, C – À utiliser avec prudence, F – Trop peu fiable pour être publiée, X – Supprimée pour des raisons de confidentialité.

En raison de l'arrondissement, la somme des chiffres peut ne pas correspondre aux totaux, et certaines données pourraient être légèrement différentes d'un tableau à l'autre.

6.3 Chauffage de l'eau

Selon les estimations de l'EUCIE 2009, 89 p. 100 de tous les établissements commerciaux et institutionnels chauffaient leur eau. Ce taux variait de 93 p. 100 dans les Prairies à 80 p. 100 en Colombie-Britannique. La valeur étonnamment faible en Colombie-Britannique peut être attribuée au mélange de groupes d'activités de la province.

L'électricité était la principale source d'énergie pour le chauffage de l'eau au Canada, alimentant 53 p. 100 des établissements dotés de chauffe-eau. Par comparaison, 44 p. 100 des établissements chauffant l'eau utilisaient le gaz naturel, et seulement 3 p. 100 utilisaient d'autres sources d'énergie.

D'un point de vue régional, l'électricité était la source d'énergie dominante pour le chauffage de l'eau des établissements de la région de l'Atlantique (71 p. 100) et du Québec (84 p. 100) (voir la figure 6.3). À l'extérieur de ces régions, la source d'énergie primaire employée était le gaz naturel. En Ontario, 53 p. 100 des établissements utilisaient le gaz naturel alors que 46 p. 100 utilisaient l'électricité. Les établissements commerciaux et institutionnels de Colombie-Britannique utilisaient principalement le gaz naturel (53 p. 100) pour combler leurs besoins en eau chaude, alors que 45 p. 100 avaient recours à l'électricité. Enfin, les Prairies présentaient le pourcentage le plus élevé d'établissements utilisant le gaz naturel à 68 p. 100, alors que 32 p. 100 utilisaient l'électricité pour chauffer leur eau.

L'EUCIE 2009 permet d'examiner le chauffage de l'eau par groupe d'activités. On a déterminé qu'en 2009, le pourcentage d'établissements selon le secteur différait en fonction du type d'activité. Deux sous-activités, les Hôpitaux et les Universités, avaient l'eau chaude dans 100 p. 100 de leurs établissements. Cela n'est pas étonnant puisqu'il est probable que ces gros établissements aient des fonctions précises exigeant l'utilisation d'eau chaude, par exemple, pour les douches et les lavabos installés à des fins sanitaires. Les groupes d'activités ayant un pourcentage élevé d'établissements chauffant l'eau étaient Hébergement et services de restauration, Soins de santé, Éducation et Administrations publiques. Ces groupes sont caractérisés par de gros établissements ou par des activités exigeant de l'eau chaude à des fins sanitaires.

L'EUCIE 2009 a révélé que le groupe d'activités ayant le plus faible pourcentage d'établissements chauffant l'eau était le groupe Transport et autres services. La sous-activité Commerce de détail, elle aussi, n'avait que 84 p. 100 des établissements qui chauffaient l'eau. Dans le cas du Commerce de détail, ce groupe peut comprendre des magasins dans des centres commerciaux qui ne chauffent pas l'eau eux-mêmes, mais qui ont accès à de l'eau chaude par des installations partagées. Le groupe Transport et autres services comprend de nombreux petits établissements (d'une surface utile de 575 m^2) qui peuvent être des entreprises privées dont « l'établissement » n'est rien d'autre qu'un lieu où baser les activités alors que la plupart du temps est passé « sur la route ».

Vient ensuite, dans la liste des groupes d'activités présentant un faible pourcentage d'établissements chauffant l'eau, le groupe Finance, services immobiliers et autres services professionnels. Ce groupe d'activités contient de nombreux établissements plus petits (669 m^2 en moyenne) qui peuvent être abrités dans un bâtiment semblable à un centre commercial, et n'ayant donc accès à de l'eau chaude qu'à l'extérieur de l'établissement. Ce groupe d'activités présente en outre un vaste éventail de types d'activités (des Services juridiques aux Services d'aménagement paysager en passant par la Gestion des déchets) pouvant ne pas avoir besoin d'eau chaude, ce qui se traduit par un pourcentage plus faible d'établissements chauffant l'eau.

Figure 6.3 – Part des sources d'énergie primaires pour le chauffage de l'eau des établissements du secteur commercial et institutionnel selon la région, 2009

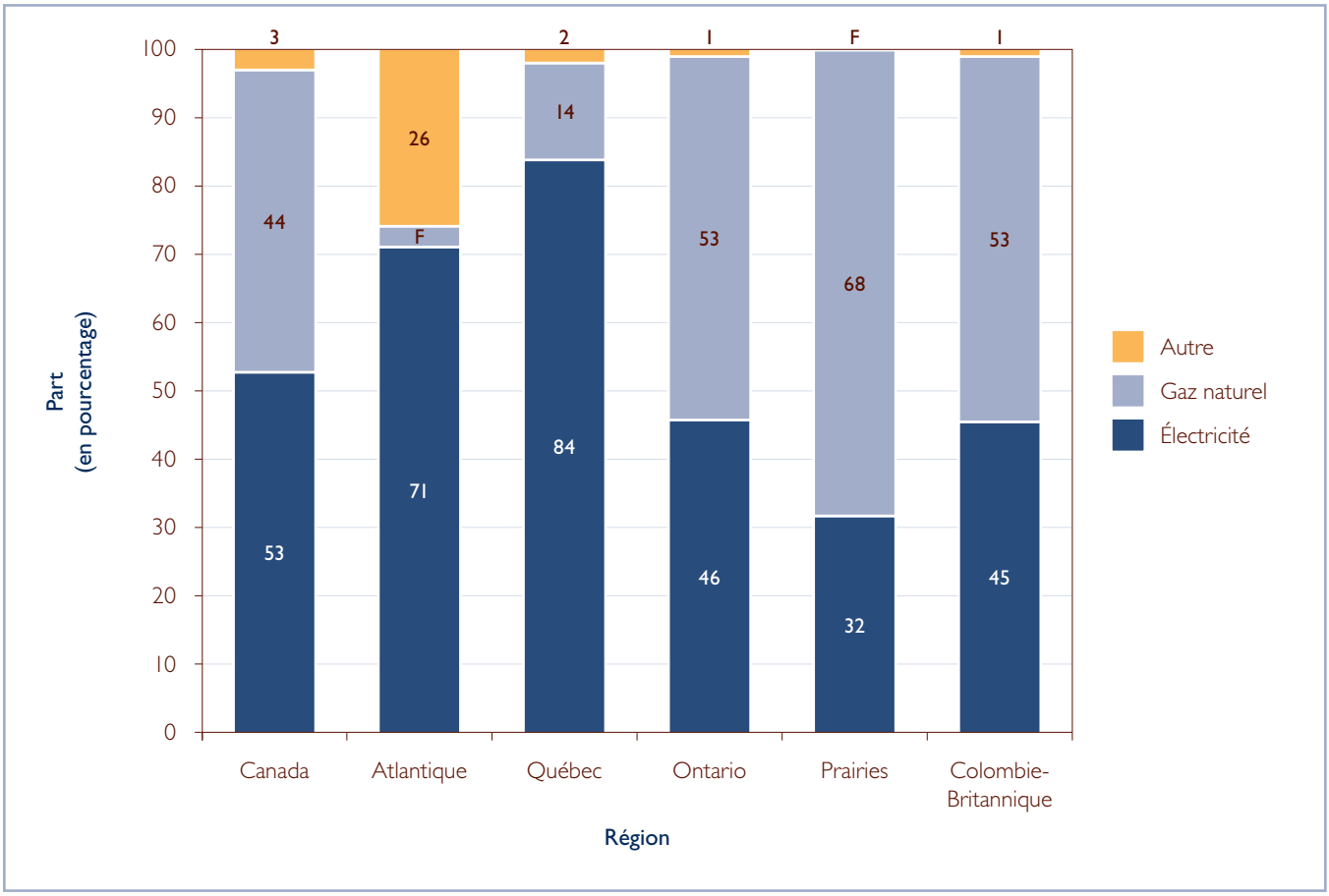

Tableau 6.3 – Nombre d'établissements chauffant l'eau selon le groupe d'activités

Groupe d'activités (SCIAN)	Établissements													
	Établissements		Pas de chauffage de l'eau			Électricité			Gaz naturel			Autres		
Commerce de gros et entreposage (41 et 49)	49 238	A	5 062	(10 %)	C	24 269	(49 %)	A	19 528	(40 %)	A			F
Commerce de gros (41)	44 072	A	4 780	(11 %)	C	20 394	(46 %)	A	X		X	X		X
Services postaux (49)		F	282		C	X		X	1 002		A	X		X
Commerce de détail (44, 45)	105 531	A	14 984	(14 %)	B	62 314	(59 %)	A	26 791	(25 %)	A	1 441	(1 %)	C
Commerce de détail (44, 45, sauf 445)	85 408	A	13 721	(16 %)	B	50 316	(59 %)	A	20 289	(24 %)	B			F
Magasins d'alimentation (445)	20 123	A	1 264	(6 %)	C	11 998	(60 %)	A	6 502	(32 %)	A	359	(2 %)	B
Industrie de l'information et industrie culturelle (51)	8 118	A	654	(8 %)	C	3 883	(48 %)	A	3 453	(43 %)	A			F
Finance, services immobiliers et autres services professionnels (52-56)	128 781	A	16 646	(13 %)	C	61 104	(47 %)	A	49 407	(38 %)	A	,		F
Administrations publiques (91)	6 552	A	X		X	3 524	(54 %)	A	2 146	(33 %)	B	X		X
Éducation (61)	21 392	A	1 327	(6 %)	B	7 695	(36 %)	A	11 350	(53 %)	A	1 020	(5 %)	A
Écoles primaires et secondaires (6111)	14 695	A			F	5 767	(39 %)	A	7 827	(53 %)	A	694	(5 %)	A
Colleges et cégeps (6112, 6114, 6115, 6116, 6117)	6 420	A	921	(14 %)	B	1 887	(29 %)	A	3 321	(52 %)	A			F
Universités (6113)	278	B	X		X	41	(15 %)	A	202	(73 %)	C	35	(13 %)	A
Santé (62)	70 541	A	3 905	(6 %)	B	32 011	(45 %)	A	32 447	(46 %)	A	2 178	(3 %)	B
Services de soins ambulatoires (621)	48 568	A	2 979	(6 %)	C	22 343	(46 %)	A	22 640	(47 %)	A	606	(1 %)	B
Hôpitaux (622)	633	A	X		X	104	(16 %)	B	415	(66 %)	A	111	(18 %)	A
Établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes (623)	7 888	A	X		X	2 238	(28 %)	A	4 997	(63 %)	A	X		X
Assistance sociale (624)	13 452	A			F	7 326	(54 %)	A	4 394	(33 %)	A			F
Arts, spectacles et loisirs (71)	11 149	A			F	4 885	(44 %)	A	4 503	(40 %)	A	1 040	(9 %)	C
Hébergement et services de restauration (72)	62 780	A			F	24 552	(39 %)	A	31 725	(51 %)	A	4 122	(7 %)	C
Services d'hébergement (721)	7 897	A	X		X	2 351	(30 %)	A	3 538	(45 %)	A	X		X
Services de restauration et débits de boissons (722)	54 884	A			F	22 201	(40 %)	A	28 188	(51 %)	A			F
Transport et autres services (48 et 81) (sauf 813110)	93 791	A	15 271	(16 %)	B	39 922	(43 %)	A	35 828	(38 %)	A	2 771	(3 %)	C
Organismes religieux (813110)	27 601	A	2 177	(8 %)	C	10 958	(40 %)	A	13 546	(49 %)	A	920	(3 %)	C
Secteur commercial et institutionnel canadien	**585 475**	**A**	**63 527**	**(11 %)**	**A**	**275 117**	**(47 %)**	**A**	**230 723**	**(39 %)**	**A**	**16 107**	**(3 %)**	**A**

La lettre figurant à la droite de chaque estimation indique sa qualité comme suit : A – Très bonne, B – Acceptable, C – À utiliser avec prudence, F – Trop peu fiable pour être publiée, X – Supprimée pour des raisons de confidentialité..

En raison de l'arrondissement, la somme des chiffres peut ne pas correspondre aux totaux, et certaines données pourraient être légèrement différentes d'un tableau à l'autre.

7 UTILISATION D'ÉQUIPEMENT AUXILIAIRE

Selon le *Guide de données sur la consommation d'énergie* de l'OEE, l'utilisation d'équipement auxiliaire représentait 18 p. 100 de l'énergie consommée par le secteur commercial et institutionnel en 2009[20]. Elle se classait deuxième pour ce qui est de l'utilisation finale de l'énergie, derrière le chauffage des locaux (49 p. 100) et devant l'éclairage (11 p. 100), les moteurs auxiliaires (9 p. 100) et le chauffage de l'eau (9 p. 100). L'équipement auxiliaire était également l'utilisation finale à la croissance la plus rapide dans le secteur commercial et institutionnel, avec une augmentation de 134 p. 100 entre 1990 et 2009 et de 54 p. 100 depuis 2000. En termes absolus, l'équipement auxiliaire était responsable de 112 des 212 PJ d'augmentation constatés entre 1990 et 2009. En conséquence, l'EUCIE a examiné la fréquence de l'équipement auxiliaire dans le secteur commercial et institutionnel en 2009.

L'équipement auxiliaire comprend les appareils ménagers branchés directement dans une prise électrique. Aux fins de cette enquête, les types d'équipement auxiliaire utilisés dans le secteur commercial et institutionnel étaient les suivants :

- ordinateurs (y compris les ordinateurs portatifs et les autres dispositifs électroniques munis d'un microprocesseur, mais à l'exclusion des caisses enregistreuses et des appareils sans fil et à piles);
- serveurs informatiques (à l'exclusion des ordinateurs personnels ou portatifs);
- caisses enregistreuses;
- imprimantes (imprimantes, photocopieurs, télécopieurs et appareils multifonction);
- appareils électroménagers (p. ex., cuisinières, fours à micro-ondes, fours, réfrigérateurs, congélateurs, lave-vaisselle);
- appareils commerciaux de préparation des aliments (p. ex., cuisinières, fours, réfrigérateurs, congélateurs et lave-vaisselle que l'on trouve dans une cafétéria ou un restaurant);
- laveuses et sécheuses;
- appareils de diagnostic ou de traitement médical (p. ex., appareils de radiographie, tomodensitomètre, appareils d'imagerie par résonance magnétique (IRM), appareils de dialyse, appareils à ultrasons);
- matériel de stérilisation;
- distributeurs automatiques;
- guichets automatiques bancaires (GAB).

Le tableau 7.1 illustre l'équipement auxiliaire utilisé selon le groupe d'activités. Selon l'enquête, près de 19 millions d'unités d'équipement auxiliaire (tel que défini ci-dessus) étaient utilisées. Les ordinateurs étaient les éléments d'équipement les plus utilisés dans tout le secteur commercial et institutionnel, avec 10,2 millions d'unités. Le groupe d'activités Finance, services immobiliers et autres services professionnels utilisait 32 p. 100 de tous les ordinateurs du secteur commercial et institutionnel. Le groupe d'activités Éducation représentait un peu plus du quart des ordinateurs utilisés, principalement dans les écoles primaires et secondaires.

Les imprimantes arrivaient au deuxième rang des équipements les plus utilisés (16 p. 100), suivis des appareils électroménagers au troisième rang (14 p. 100).

Pour certains équipements particuliers, seuls des groupes d'activités choisis ont fait l'objet d'enquête. Par exemple, seuls les membres du groupe d'activités Soins de santé ont été interrogés sur l'équipement médical et le matériel de stérilisation. Les groupes Hôpitaux, Établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes et Services d'hébergement sont les seuls groupes auxquels on a demandé s'ils utilisaient des laveuses et sécheuses. En conséquence, 100 p. 100 de ces types d'équipement apparaissent dans ces secteurs choisis alors qu'un petit pourcentage serait en fait utilisé à l'extérieur de ces secteurs.

20 RESSOURCES NATURELLES CANADA, *Base de données complète sur la consommation d'énergie, de 1990 à 2010*, **oee.rncan.gc.ca/organisme/statistiques/bnce/apd/tableauxevolution2/com_ca_4_f_4.cfm**.

Tableau 7.1 – Nombre d'éléments d'équipement utilisés par les établissements selon le groupe d'activités, 2009

Groupe d'activités (SCIAN)	Équipement											
	Ordinateurs			Serveurs informatiques			Imprimantes, etc.			Appareils électroménagers		
Commerce de gros et entreposage (41 et 49)	267 950	(9 %)	A	56 610	(6 %)	A	267 950	(9 %)	A	139 188	(5 %)	A
Commerce de gros (41)	233 567	(8 %)	A	49 576	(5 %)	A	233 567	(8 %)	A	123 413	(5 %)	A
Services postaux (49)			F	7 034	(1 %)	C			F			F
Commerce de détail (44, 45)	345 321	(11 %)	A	93 083	(9 %)	A	345 321	(11 %)	A	270 631	(10 %)	A
Commerce de détail (44, 45, sauf 445)	289 896	(10 %)	A	74 526	(7 %)	A	289 896	(10 %)	A	192 106	(7 %)	A
Magasins d'alimentation (445)	55 425	(2 %)	B	18 556	(2 %)	C	55 425	(2 %)	A	78 525	(3 %)	A
Industrie de l'information et industrie culturelle (51)	47 276	(2 %)	B	44 966	(4 %)	B	47 276	(2 %)	A	25 311	(1 %)	A
Finance, services immobiliers et autres services professionnels (52-56)	815 816	(27 %)	A	452 270	(44 %)	B	815 816	(27 %)	A	384 574	(14 %)	A
Administrations publiques (91)	137 493	(5 %)	B	49 854	(5 %)	B	137 493	(5 %)	A	55 084	(2 %)	A
Éducation (61)	407 869	(13 %)	A	60 889	(6 %)	A	407 869	(13 %)	A	213 325	(8 %)	A
Écoles primaires et secondaires (6111)	132 747	(4 %)	A	19 530	(2 %)	A	132 747	(4 %)	A	143 101	(5 %)	A
Collèges, cégeps et autres écoles (6112, 6114, 6115, 6116, 6117)	58 786	(2 %)	B	15 993	(2 %)	A	58 786	(2 %)	A	38 051	(1 %)	A
Universités (6113)	216 337	(7 %)	B	25 366	(2 %)	A	216 337	(7 %)	A	32 173	(1 %)	A
Santé (62)	450 328	(15 %)	A	93 876	(9 %)	A	450 328	(15 %)	A	682 875	(25 %)	B
Services de soins ambulatoires (621)	272 204	(9 %)	B	54 910	(5 %)	A	272 204	(9 %)	A	222 644	(8 %)	B
Hôpitaux (622)	76 438	(3 %)	A	17 860	(2 %)	A	76 438	(3 %)	A	28 269	(1 %)	A
Établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes (623)	43 248	(1 %)	B	8 058	(1 %)	B	43 248	(1 %)	A	168 853	(6 %)	A
Assistance sociale (624)	58 438	(2 %)	A	13 048	(1 %)	B	58 438	(2 %)	A			F
Arts, spectacles et loisirs (71)	43 336	(1 %)	A	14 684	(1 %)	C	43 336	(1 %)	A	45 372	(2 %)	A
Hébergement et services de restauration (72)	157 344	(5 %)	A	38 633	(4 %)	A	157 344	(5 %)	A	500 015	(18 %)	A
Services d'hébergement (721)	57 270	(2 %)	B	6 847	(1 %)	B	57 270	(2 %)	A	347 818	(13 %)	A
Services de restauration et débits de boissons (722)	100 074	(3 %)	B	31 787	(3 %)	B	100 074	(3 %)	A	152 197	(6 %)	A
Transport et autres services (48 et 81) (sauf 813110)	266 389	(9 %)	B	99 532	(10 %)	B	266 389	(9 %)	A	255 428	(9 %)	A
Organismes religieux (813110)	92 837	(3 %)	B	18 136	(2 %)	B	92 837	(3 %)	A	157 002	(6 %)	A
Secteur commercial et institutionnel canadien	**3 031 959**	**(100 %)**	**A**	**1 022 532**	**(100 %)**	**A**	**3 031 959**	**(100 %)**	**A**	**2 728 806**	**(100 %)**	**A**

(suite)

Tableau 7.1 – Nombre d'éléments d'équipement utilisés par les établissements selon le groupe d'activités, 2009 (suite)

Groupe d'activités (SCIAN)	Équipement											
	Appareils commerciaux			Lessive			Distributeurs automatiques			Caisses enregistreuses		
Commerce de gros et entreposage (41 et 49)	17 424	(2 %)	C	X		X	12 531	(6 %)	A	11 768	(3 %)	C
Commerce de gros (41)	16 850	(2 %)	C	X		X	9 640	(5 %)	B	11 451	(3 %)	C
Services postaux (49)	574	(0 %)	C	X		X	2 891	(1 %)	A	317	(0 %)	C
Commerce de détail (44, 45)	111 127	(11 %)	A	X		X	61 343	(30 %)	C	195 250	(48 %)	A
Commerce de détail (44, 45, sauf 445)	23 486	(2 %)	B	X		X	51 345	(25 %)	C	136 058	(34 %)	A
Magasins d'alimentation (445)	87 641	(9 %)	A	X		X	9 998	(5 %)	A	59 192	(15 %)	A
Industrie de l'information et industrie culturelle (51)	3 272	(0 %)	C	X		X	3 125	(2 %)	B	2 107	(1 %)	C
Finance, services immobiliers et autres services professionnels (52-56)	.		F	X		X	26 742	(13 %)	B			F
Administrations publiques (91)	6 527	(1 %)	C	X		X	13 056	(6 %)	B	5 066	(1 %)	B
Éducation (61)	47 880	(5 %)	A	X		X	30 273	(15 %)	A	10 262	(3 %)	A
Écoles primaires et secondaires (6111)	27 228	(3 %)	A	X		X	14 987	(7 %)	A	4 341	(1 %)	A
Collèges, cégeps et autres écoles (6112, 6114, 6115, 6116, 6117)	12 815	(1 %)	C	X		X	6 389	(3 %)	A	2 075	(1 %)	B
Universités (6113)	7 837	(1 %)	A	X		X	8 897	(4 %)	A	3 846	(1 %)	A
Santé (62)	104 597	(11 %)	B	42 072	(57 %)	A	14 431	(7 %)	B	5 544	(1 %)	B
Services de soins ambulatoires (621)	9 751	(1 %)	C	X		X			F			F
Hôpitaux (622)	10 073	(1 %)	A	4 489	(6 %)	A	3 539	(2 %)	A	1 228	(0 %)	A
Établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes (623)			F	37 583	(51 %)	A	3 604	(2 %)	B	904	(0 %)	C
Assistance sociale (624)			F	X		X	3 206	(2 %)	C	153	(0 %)	C
Arts, spectacles et loisirs (71)	39 246	(4 %)	A	X		X	5 523	(3 %)	A	11 024	(3 %)	A
Hébergement et services de restauration (72)	573 711	(59 %)	C	X		X	19 441	(10 %)	A	108 028	(27 %)	C
Services d'hébergement (721)	39 557	(4 %)	C	32 109	(43 %)	A	10 937	(5 %)	B	7 793	(2 %)	C
Services de restauration et débits de boissons (722)	534 154	(55 %)	C	X		X	8 505	(4 %)	B	100 235	(25 %)	C
Transport et autres services (48 et 81) (sauf 813110)	21 540	(2 %)	C	X		X	15 099	(7 %)	B	42 760	(11 %)	C
Organismes religieux (813110)	32 890	(3 %)	C	X		X	2 158	(1 %)	B	345	(0 %)	C
Secteur commercial et institutionnel canadien	**971 926**	**(100 %)**	**A**	**74 181**	**(100 %)**	**A**	**203 722**	**(100 %)**	**A**	**405 551**	**(100 %)**	**A**

(suite)

Tableau 7.1 – Nombre d'éléments d'équipement utilisés par les établissements selon le groupe d'activités, 2009 (suite)

Groupe d'activités (SCIAN)	Équipement								
	Appareils médicaux			GAB			Matériel de stérilisation		
Commerce de gros et entreposage (41 et 49)	X		X			F	X		X
Commerce de gros (41)	X		X			F	X		X
Services postaux (49)	X		X			F	X		X
Commerce de détail (44, 45)	X		X	21 272	(20 %)	A	X		X
Commerce de détail (44, 45, sauf 445)	X		X	13 827	(13 %)	B	X		X
Magasins d'alimentation (445)	X		X	7 445	(7 %)	A	X		X
Industrie de l'information et industrie culturelle (51)	X		X			F	X		X
Finance, services immobiliers et autres services professionnels (52-56)	X		X			F	X		X
Administrations publiques (91)	X		X	2 069	(2 %)	C	X		X
Éducation (61)	X		X	1 407	(1 %)	A	X		X
Écoles primaires et secondaires (6111)	X		X	363	(0 %)	C	X		X
Collèges, cégeps et autres écoles (6112, 6114, 6115, 6116, 6117)	X		X	363	(0 %)	B	X		X
Universités (6113)	X		X	681	(1 %)	A	X		X
Santé (62)	147 171	(100 %)	A	3 660	(3 %)	B	60 881	(100 %)	A
Services de soins ambulatoires (621)	110 498	(75 %)	A	3 022	(3 %)	B	56 214	(92 %)	A
Hôpitaux (622)	36 077	(24 %)	A	373	(0 %)	A	2 925	(5 %)	A
Établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes (623)	596	(0 %)	C			F	1 741	(3 %)	B
Assistance sociale (624)	X		X			F	X		X
Arts, spectacles et loisirs (71)	X		X	2 670	(3 %)	B	X		X
Hébergement et services de restauration (72)	X		X			F	X		X
Services d'hébergement (721)	X		X			F	X		X
Services de restauration et débits de boissons (722)	X		X			F	X		X
Transport et autres services (48 et 81) (sauf 813110)	X		X			F	X		X
Organismes religieux (813110)	X		X			F	X		X
Secteur commercial et institutionnel canadien	**147 367**	**(100 %)**	**A**	**106 413**	**(100 %)**	**A**	**60 881**	**(100 %)**	**A**

La lettre figurant à la droite de chaque estimation indique sa qualité comme suit : A – Très bonne, B – Acceptable, C – À utiliser avec prudence, F – Trop peu fiable pour être publiée, X – Supprimée pour des raisons de confidentialité..

En raison de l'arrondissement, la somme des chiffres peut ne pas correspondre aux totaux, et certaines données pourraient être légèrement différentes d'un tableau à l'autre.

ANNEXE A

CLASSIFICATION DES ÉTABLISSEMENTS COMMERCIAUX ET INSTITUTIONNELS

Aux fins de l'EUCIE 2009, les établissements ont été classifiés conformément au Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2007[21].

Commerce de gros et entreposage (SCIAN 41, 49)

Commerce de gros (SCIAN 41)

- Grossistes-distributeurs de produits agricoles; Grossistes-distributeurs de produits pétroliers; Grossistes-distributeurs de produits alimentaires, de boissons et de tabac; Grossistes-distributeurs d'articles personnels et ménagers; Grossistes-distributeurs de véhicules automobiles et de leurs pièces; Grossistes-distributeurs de matériaux et fournitures de construction; Grossistes-distributeurs de machines, de matériel et de fournitures; Grossistes-distributeurs de produits divers; Commerce électronique de gros et agents et courtiers.

Services postaux (SCIAN 49)

- Services postaux; Messageries et services de messagers; Entreposage.

Commerce de détail (SCIAN 44, 45)

Commerce de détail non alimentaire (SCIAN 44 (sauf 445), 45)

- Marchands de véhicules automobiles et de leurs pièces; Magasins de meubles et d'accessoires de maison; Magasins d'appareils électroniques et ménagers; Marchands de matériaux de construction et de matériel et fournitures de jardinage; Magasins de produits de santé et de soins personnels; Stations-service; Magasins de vêtements et d'accessoires vestimentaires;
- Magasins d'articles de sport, d'articles de passe-temps, d'articles de musique et de livres; Magasins de fournitures de tout genre; Magasins de détail divers; Détaillants hors magasin.

Magasins d'alimentation (SCIAN 445)

- Épiceries; Magasins d'alimentation spécialisés; Magasins de bière, de vin et de spiritueux.

Industrie de l'information et industrie culturelle (SCIAN 51)

- Édition (sauf par Internet); Industries du film et de l'enregistrement sonore; Radiotélévision (sauf par Internet); Télécommunications; Traitement de données, hébergement de données et services connexes; Autres services d'information.

Finance, services immobiliers et autres services professionnels (SCIAN 52, 53, 54, 55, 56)

Finance et assurances – SCIAN 52

- Autorités monétaires – banque centrale; Intermédiation financière et activités connexes; Valeurs mobilières, contrats de marchandises et autres activités d'investissement financier connexes; Sociétés d'assurance et activités connexes; Fonds et autres instruments financiers.

Services immobiliers et services de location et de location à bail – SCIAN 53

- Services immobiliers; Services de location et de location à bail; Bailleurs de biens incorporels non financiers (sauf les œuvres protégées par le droit d'auteur).

Services professionnels, scientifiques et techniques – SCIAN 54

- Services professionnels, scientifiques et techniques.

Gestion de sociétés et d'entreprises – SCIAN 55

- Gestion de sociétés et d'entreprises.

21 STATISTIQUE CANADA, **statcan.gc.ca/subjects-sujets/standard-norme/naics-scian/2007/index-indexe-fra.htm**.

Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement – SCIAN 56

- Services administratifs et services de soutien; Services de gestion des déchets et d'assainissement.

Administrations publiques (SCIAN 91)

- Administration publique fédérale; Administrations publiques provinciales et territoriales; Administrations publiques locales, municipales et régionales; Administrations publiques autochtones; Organismes publics internationaux et autres organismes publics extraterritoriaux.

Services d'enseignement (SCIAN 61)

Écoles primaires et secondaires (SCIAN 6111)

Collèges communautaires et cégeps (SCIAN 6112)

Universités (SCIAN 6113)

Écoles de commerce et de formation en informatique et en gestion (SCIAN 6114)

Écoles techniques et écoles de métiers (SCIAN 6115)

Autres établissements d'enseignement et de formation (SCIAN 6116)

Services de soutien à l'enseignement (SCIAN 6117).

Soins de santé et assistance sociale (SCIAN 62)

Services de soins ambulatoires (SCIAN 621)

- Cabinets de médecins; Cabinets de dentistes; Cabinets d'autres praticiens; Centres de soins ambulatoires; Laboratoires médicaux et d'analyses diagnostiques; Services de soins de santé à domicile; Autres services de soins ambulatoires.

Hôpitaux (SCIAN 622)

- Hôpitaux généraux et hôpitaux de soins chirurgicaux; Hôpitaux psychiatriques et hôpitaux pour alcooliques et toxicomanes; Hôpitaux spécialisés (sauf psychiatriques et pour alcooliques et toxicomanes).

Établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes (SCIAN 623)

- Établissements de soins infirmiers; Établissements résidentiels pour handicaps liés au développement, de troubles mentaux, d'alcoolisme et de toxicomanie; Établissements communautaires de soins pour personnes âgées; Autres établissements de soins pour bénéficiaires internes.

Assistance sociale (SCIAN 624)

- Services individuels et familiaux; Services communautaires d'alimentation et d'hébergement, services d'urgence et autres secours; Services de réadaptation professionnelle; Services de garderie.

Arts, spectacles et loisirs (SCIAN 71)

- Arts d'interprétation, sports-spectacles et activités connexes; Établissements du patrimoine; Divertissement, loisirs et jeux de hasard et loteries.

Hébergement et services de restauration (SCIAN 72)

Services d'hébergement (SCIAN 721)

- Hébergement des voyageurs; Parcs pour véhicules de plaisance et camps de loisirs; Maisons de chambres et pensions de famille.

Services de restauration et débits de boissons (SCIAN 722)

- Restaurants à service complet; Établissements de restauration à service restreint; Services de restauration spéciaux; Débits de boissons (alcoolisées).

Transport et autres services (SCIAN 48, 81, sauf 813110)

- Transport aérien; Transport ferroviaire; Transport par eau; Transport par camion; Transport en commun et transport terrestre de voyageurs; Transport par pipeline; Transport de tourisme et d'agrément; Activités de soutien au transport.
- Réparation et entretien de véhicules automobiles; Réparation et entretien de matériel électronique et de matériel de précision; Réparation et entretien de machines et de matériel d'usage commercial et industriel (sauf les véhicules automobiles et le matériel électronique); Réparation et entretien d'articles personnels et ménagers; Services de soins personnels; Services funéraires; Services de nettoyage à sec et de blanchissage; Autres services personnels; Fondations et organismes de charité; Organismes d'action sociale; Organisations civiques et amicales; Associations de gens d'affaires, organisations professionnelles et syndicales et autres associations de personnes; Ménages privés.

Organismes religieux (SCIAN 813110)

- Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale consiste à exploiter des organismes qui se consacrent à la religion, à l'enseignement religieux ou aux études religieuses, à diffuser une religion sous une forme organisée et à promouvoir des activités religieuses.

ANNEXE B
MÉTHODOLOGIE

L'annexe B résume la méthodologie employée par Statistique Canada pour générer le fichier de microdonnées analysé par Ressources naturelles Canada pour produire l'EUCIE 2009, et elle contient la méthodologie touchant le volet Établissements de l'enquête. Pour obtenir plus de détails ou de renseignements sur le volet Bâtiments de l'enquête, reportez-vous à la version complète de la méthodologie, disponible sur le site Web de Statistique Canada[22].

Introduction

L'Enquête sur l'utilisation commerciale et institutionnelle d'énergie (EUCIE) a été menée pour la première fois pour l'année de référence 2009 et regroupait des éléments de deux enquêtes menées précédemment : l'Enquête sur la consommation d'énergie du secteur commercial et institutionnel (ECESCI) annuelle et l'Enquête sur la consommation d'énergie dans les bâtiments commerciaux et institutionnels (ECEBCI). L'ECESCI a été menée chaque année au moyen d'un questionnaire avec envoi et retour par la poste afin de surveiller les tendances dans la consommation d'énergie du secteur commercial et institutionnel, dans les établissements. Pour l'année de référence 2009, une enquête intégrée a été conçue dans le but d'amasser des données pour les bâtiments et les établissements au moyen d'une approche coordonnée pour l'échantillonnage et la collecte des données.

Aperçu de l'enquête intégrée

L'EUCIE a intégré les volets sur les bâtiments et les établissements tout au long du processus d'enquête. Cette intégration a été faite principalement pour profiter des liens directs entre les établissements et les bâtiments, ce qui nous a permis de réduire les coûts et le fardeau de réponse. Pour environ 50 p. 100 des établissements de la population cible, l'établissement et le bâtiment constituaient des entités équivalentes parce que l'établissement occupait entièrement un seul bâtiment. Pour les autres établissements, les liens étaient plus complexes parce que des bâtiments pouvaient loger plusieurs établissements et qu'un établissement pouvait occuper plusieurs bâtiments (complètement ou partiellement).

Volet Établissements

Afin de maintenir l'uniformité par rapport aux exigences des versions antérieures de l'ECESCI en matière de qualité, le volet Établissements de l'EUCIE a été conçu de manière à produire des estimations des proportions avec une erreur standard de 5 p. 100 ou moins au niveau de l'industrie selon la région. D'autres types d'estimations produites à partir des données de l'enquête (p. ex., totaux, moyennes et rapports comme l'intensité énergétique) pourraient avoir des coefficients de variation beaucoup plus élevés que 5 p. 100, surtout aux niveaux détaillés de l'industrie ou de la région.

Population cible d'établissements

La population cible d'établissements était l'ensemble des entreprises actives dans les industries commerciales et institutionnelles qui comptaient au moins un employé et un emplacement des opérations autre qu'une résidence. La population cible d'institutions comprenait les hôpitaux et les écoles (primaires et secondaires, collèges et universités). Les codes du SCIAN prédéterminés pour les établissements commerciaux sont énumérés à la section Base de sondage des établissements du tableau B.1 (industries de 1 à 14 et 19[23]). La population cible exclut les établissements situés dans les territoires.

Base de sondage des établissements

La base de sondage pour les établissements a été créée à partir de trois listes. La première liste comprenait les hôpitaux et a été fournie par la Division des statistiques de la santé de Statistique Canada. La seconde liste comprenait les écoles primaires et secondaires (publiques et privées) et a été fournie par Tourisme et Centre de la statistique de l'éducation de Statistique Canada. La dernière liste d'établissements a été tirée de la version d'août 2010 du *Registre des entreprises* de Statistique Canada et était fondée sur le code du SCIAN pour chaque industrie (industries de 1 à 14 et 19, voir le tableau B.1). Au total, la base de sondage comprenait 867 671 unités, catégorisées en fonction de chaque industrie tel qu'il est indiqué au tableau B.1.

22 STATISTIQUE CANADA : *Enquête sur l'utilisation commerciale et institutionnelle d'énergie* (EUCIE). **http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5034&lang=en&db=imdb&adm=8&dis=2#b2**

23 Pour l'industrie 19 (Organismes religieux), il n'y avait aucune exigence touchant le nombre d'employés. Par conséquent, les organismes religieux ne comptant aucun employé ont été inclus.

Tableau B.1 – Stratification selon l'industrie

Numéro d'industrie	Industrie	SCIAN	Population
1	Commerce de gros	41	61 279
2	Services postaux (491), Messageries et services de messagers (492), Entreposage (493)	49	5 260
3	Commerce de détail	44 (sauf 445) et 45	106 354
4	Magasins d'alimentation ou de boissons	445	23 896
5	Industrie de l'information et industrie culturelle	51	13 369
6	Finance et assurances, Services immobiliers et services de location et de location à bail, Services professionnels, scientifiques et techniques, Gestion de sociétés et d'entreprises, Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	52, 53, 54, 55 et 56	265 106
7	Services de soins ambulatoires	621	64 083
8	Établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes	623	10 553
9	Assistance sociale	624	17 627
10	Arts, spectacles et loisirs	71	17 059
11	Services d'hébergement	721	10 498
12	Services de restauration et débits de boissons	722	63 354
13	Transport et autres services (sauf Administrations publiques)	48 et 81 (sauf 813110)	160 582
14	Administrations publiques	91	7 379
15	Collèges et cégeps, Écoles de commerce et de formation en informatique et en gestion, Écoles techniques et écoles de métiers, Autres établissements d'enseignement et de formation, Services de soutien à l'enseignement	6112, 6114, 6115, 6116, 6117	9 949
16	Universités	6113	198
17	Hôpitaux	622[24]	702
18	Écoles primaires et secondaires[25]	6111[26]	16 222
19	Organismes religieux	813110	14 201

24 Base provenant de la Division de la statistique de la santé de Statistique Canada.

25 Les écoles primaires et secondaires sont souvent appelées écoles élementaires et secondaires.

26 Base provenant de Tourisme et Centre de la statistique de l'éducation de Statistique Canada.

Stratification

Plusieurs variables ont été utilisées pour former des couches d'établissements, desquelles on a tiré l'échantillon, soit : industrie, région, zone climatique et grandeur. Remarquez que même si la zone climatique n'était pas un domaine d'intérêt pour les établissements, elle était nécessaire au moment de la formation des couches pour les établissements puisque la conception du volet Bâtiments s'appuyait sur l'échantillon d'établissements.

Le tableau B.2 définit les grandes lignes de la variable région et présente un dénombrement de la population. Pour obtenir des renseignements sur les zones climatiques, reportez-vous à Statistique Canada[27].

Tableau B.2 – Stratification selon la région

Région	Provinces	Population
Atlantique	Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve et Labrador	59 509
Québec	Québec	186 451
Ontario	Ontario	315 327
Prairies	Manitoba, Saskatchewan, Alberta	170 661
Colombie-Britannique	Colombie-Britannique	135 723

Sélection de l'échantillon d'établissements

La sélection de l'échantillon de 7 141 établissements a été réalisée au moyen du Système généralisé d'échantillonnage (SGECH) de Statistique Canada. On a utilisé une option du SGECH pour cibler environ 50 p. 100 de l'échantillon de manière à chevaucher l'échantillon de l'ECESCI 2008, afin de contrôler le chevauchement. Toutefois, après avoir mis en place la procédure, le pourcentage d'unités chevauchant l'ECESCI 2008 était d'environ 36 p. 100 en raison de changements dans la population, de changements à la stratification et d'une incapacité à suivre les unités au fil du temps dans deux des industries (c.-à-d., celles qui n'étaient pas tirées du *Registre des entreprises*).

Collecte de données

Le processus de collecte de données en deux étapes comprenait un premier contact téléphonique avec les établissements sélectionnés afin d'obtenir les renseignements suivants :

- une confirmation que l'établissement entrait dans la portée de l'enquête (c.-à-d., était en fonction au cours de la période de référence, appartenait à une industrie commerciale ou institutionnelle, possédait au moins un employé et occupait un local commercial ou institutionnel);
- l'identification du répondant le plus approprié de l'organisme et l'obtention ou la confirmation de ses coordonnées;
- la collecte d'une liste des bâtiments occupés (partiellement ou entièrement) par l'établissement, avec les coordonnées d'un répondant potentiel pour chaque bâtiment. Si un seul bâtiment était occupé, on demandait également si le bâtiment était partagé avec d'autres établissements. Ces renseignements étaient utilisés exclusivement pour élaborer l'échantillon de bâtiments.

Une fois que le premier contact téléphonique avait permis de déterminer que l'établissement entrait dans la portée de l'enquête, l'établissement était assigné à un bureau régional et en fin de compte à un intervieweur aux fins de collecte des données. Les entrevues personnelles ont été menées au moyen du logiciel d'interviews sur place assistées par ordinateur.

Selon les caractéristiques d'occupation de l'établissement, on recueillait des données sur l'établissement, sur le bâtiment ou sur les deux au moyen d'instructions d'enchaînement des questions préprogrammées dans l'application. Bon nombre de vérifications de validation des données ont également été programmés dans l'application, y compris des limites quant aux valeurs acceptables pour des variables individuelles, de même que les relations entre les variables associées (p. ex., le nombre d'employés et la surface utile totale).

27 STATISTIQUE CANADA : *Enquête sur l'utilisation commerciale et institutionnelle d'énergie* (EUCIE). **http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5034&lang=en&db=imdb&adm=8&dis=2#b2**

Remarquez que seuls les établissements pour lesquels le premier contact téléphonique avait été couronné de succès ont été inclus dans l'ensemble d'unités destinées à faire l'objet d'entrevues personnelles. Pour les établissements, le taux de réponse général était de 56 p. 100. Il s'agit d'un taux de réponse estimé, calculé conformément aux lignes directrices de Statistique Canada sur la communication des taux de non-réponse.

Le tableau B.3 indique les résultats de la collecte au niveau des établissements après avoir combiné les deux étapes.

Tableau B.3 – Résultats de la collecte

Échantillon total	7 141
Non-réponse au premier contact	1 998
Non-réponse à l'entrevue personnelle	390
Hors champ (premier contact ou entrevue personnelle)	936
Entrevue personnelle réalisée [28]	3 276
Entrevue personnelle non utilisable [29]	541

Les multiples étapes de collecte des données permettaient une ventilation des taux de réponse à chaque étape. Le taux de réponse à l'étape du premier contact était de 73 p. 100, suivi d'un taux de réponse de 90 p. 100 pour les cas passant à l'étape de l'entrevue personnelle. À l'étape du traitement, on a cerné un certain nombre de dossiers inutilisables (p. ex., la permission de communiquer les données à Ressources naturelles Canada a été refusée, ou de graves erreurs de contrôle ont été découvertes dans les champs de réponse obligatoires), ce qui a entraîné un taux de réponse réel de 86 p. 100 à cette étape.

Traitement des données

Validation des données

Les données ont été validées au moyen d'une série de vérifications élaborées par la Division des enquêtes-entreprises spéciales et de la statistique de la technologie (DEESST) et de la Division des méthodes d'enquêtes auprès des entreprises (DMEE) de Statistique Canada au moment d'un examen question par question. Pour chaque question, on tenait compte des relations avec d'autres questions et de toute relation qui devrait exister avec les variables de la base de sondage. Ces vérifications étaient appliquées soit comme des mises à jour automatisées (comme la conversion des unités de mesure) ou servaient à signaler des observations individuelles aux fins d'examen par un expert en la matière.

Imputation pour non-réponse partielle

L'imputation pour l'EUCIE a été effectuée pour traiter les non-réponses partielles. Remarquez que les non-répondants complets ont été pris en compte pendant le processus de pondération en ajustant le poids de tous les enregistrements répondants. Voir la section 2.4 de la méthodologie complète de Statistique Canada pour obtenir de plus amples renseignements sur l'imputation et l'ajustement en cas de non-réponse complète[30].

Un questionnaire retourné était considéré comme une non-réponse partielle lorsque les variables obligatoires (surface utile, sources d'énergie utilisées et activité du bâtiment) étaient entièrement remplies pour un répondant, mais qu'une ou plusieurs variables non obligatoires avaient été laissées en blanc et seraient remplies par imputation. Les questionnaires retournés dans lesquels il manquait une ou plusieurs variables obligatoires étaient classés comme des non-réponses complètes et traitées par repondération. L'imputation des variables non obligatoires de l'enquête a été réalisée en utilisant la technique statistique dite « imputation par enregistrement donneur du plus proche voisin ».

28 Inclut les réponses obtenues à partir des feuilles de travail pour lesquelles aucune entrevue personnelle n'a été réalisée.

29 Inclut les réponses rejetées à la vérification, ainsi que celles des répondants n'ayant pas autorisé Statistique Canada à transmettre leurs données à Ressources naturelles Canada.

30 STATISTIQUE CANADA : *Enquête sur l'utilisation commerciale et institutionnelle d'énergie* (EUCIE). **http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5034&lang=en&db=imdb&adm=8&dis=2#b2**

L'imputation par enregistrement donneur du plus proche voisin a été appliquée lorsque les cellules exigeant une imputation (le destinataire) étaient déterminées et imputées en utilisant un enregistrement donneur n'exigeant aucune imputation et qualifié d'enregistrement le plus semblable à l'enregistrement destinataire. Ces enregistrements semblables ont été trouvés en tenant compte d'autres variables mises en corrélation avec les valeurs manquantes par groupes d'imputation et champs correspondants et ont été adaptés à chaque variable devant être imputée. Si on ne trouvait pas de correspondance pour tous les enregistrements destinataires, il fallait se montrer moins discriminant en changeant les groupes d'imputation et en traitant de nouveau les données.

Par exemple, des unités similaires seraient trouvées par région plutôt que par province, et donc plus de donneurs dans chaque groupe seraient disponibles pour les enregistrements destinataires exigeant une imputation. Cette substitution se poursuivait selon une séquence prédéterminée jusqu'à ce qu'un donneur soit affecté à tous les enregistrements exigeant une imputation. Lorsqu'une correspondance était trouvée, la valeur de la ou des variables imputées était copiée de l'enregistrement donneur et utilisée comme valeur imputée de l'enregistrement destinataire. Cette nouvelle valeur imputée remplaçait la valeur manquante antérieure que cette variable contenait. Enfin, des vérifications après l'imputation étaient appliquées pour s'assurer que l'enregistrement résultant n'enfreignait aucune des vérifications précisées.

Les entrevues personnelles étaient réalisées au moyen d'une application informatique contenant de nombreuses vérifications intégrées; ainsi, les cas de non-réponse partielle étaient la plupart du temps assez rares.

Détection et traitement des valeurs aberrantes

Afin de garantir que les résultats de l'enquête ne subissaient aucune influence indue de la part de répondants particuliers ou de petits groupes de répondants, on a appliqué un processus de détection et de traitement des valeurs aberrantes. Ces cas étaient renvoyés aux experts en la matière aux fins d'examen et, dans certains cas, cela a donné lieu à une modification des valeurs de manière à corriger des erreurs de transcription ou des erreurs de déclaration.

Facteurs influant sur la comparabilité

L'EUCIE n'a pas été conçue comme une enquête longitudinale offrant une base efficace de comparaison avec les enquêtes précédentes. Comme les itérations antérieures étaient conçues pour produire des estimations transversales, les procédures spéciales requises pour produire une enquête longitudinale n'ont pas été mises en œuvre dans la conception de l'enquête.

À la demande de RNCan, l'échantillon retenu pour l'EUCIE a été sélectionné de manière à produire un chevauchement contrôlé par rapport à l'échantillon d'établissements de l'ECESCI 2008. Un objectif de chevauchement de 50 p. 100 a été spécifié au niveau des strates dans le programme d'échantillonnage. Un taux de chevauchement de 36 p. 100 a été obtenu en raison des contraintes de stratification et d'un manque de données d'identification permettant de déterminer des établissements en particulier de plusieurs industries, lesquels ont été interrogés sur plusieurs années. Ce chevauchement avait pour but d'évaluer l'incidence des changements apportés aux modes de collecte depuis 2008.

En raison du taux de non-réponse obtenu dans l'ECESCI 2008 et l'EUCIE 2009, le nombre d'unités répondantes en commun est trop faible et insuffisant pour permettre des comparaisons exactes d'une année à l'autre. De nombreux changements à la méthodologie ont été introduits pour l'enquête de 2009, y compris ceux qui sont résumés ci-après. Ces changements influent sur la comparabilité des résultats avec les enquêtes précédentes et rendent difficile de tirer des conclusions sur les changements véritables dans la population des établissements en comparant les estimations pour établissements de l'EUCIE 2009 et celles de l'ECESCI 2008.

- Changements dans la définition de la population cible. La population cible de l'EUCIE comprenait trois industries qui n'avaient pas fait l'objet d'enquête précédemment, soit les industries correspondant aux codes du SCIAN 48, 55 et 56.
- Changements à la population de l'enquête sur les établissements. Afin de consolider la base de sondage dans le but de réduire au minimum le nombre de sources indépendantes, on a utilisé le *Registre des entreprises* au lieu des listes personnalisées pour les universités et les collèges.

- Changements dans le mode de collecte sur la qualité de réponse. Afin d'améliorer la qualité des données déclarées et de faire accroître le taux de réponse, le processus de collecte des données a été modifié pour cette enquête. Dans le cas de l'ECESCI 2008, on a d'abord communiqué par téléphone avec les établissements. Pour recueillir les données, on a ensuite envoyé par la poste un questionnaire à remplir qui devait être retourné par la poste. En 2009, on a d'abord communiqué par téléphone avec les établissements afin de confirmer ou de mettre à jour l'adresse de l'établissement, le nom de la personne-ressource et divers renseignements sur l'industrie visée. Cependant, les données d'enquête ont été recueillies au moyen d'une interview sur place assistée par ordinateur, les répondants ayant auparavant reçu par la poste une ou des feuilles de travail pour les aider à remplir le questionnaire de l'EUCIE.
- Augmentation du taux de réponse. Le taux de réponse accru a permis de réduire le risque d'un biais de non-réponse comparativement aux enquêtes précédentes de l'ECESCI. De plus, il est possible que cela ait modifié le profil des unités répondantes et apporté des différences dans les estimations.
- Changements à l'instrument de collecte. Un certain nombre de questions ont été reformulées. De plus, le répondant pouvait choisir parmi différentes séries de valeurs s'il ne pouvait fournir une valeur exacte aux questions quantitatives.
- Meilleure définition de la couverture de chaque questionnaire pour les répondants. Étant donné qu'une liste de bâtiments était disponible et qu'il était plus facile de communiquer avec chacun des répondants, des efforts accrus ont été déployés afin de s'assurer que les répondants fournissent les données exactes pour la quantité d'espace physique (c.-à-d., pour l'ensemble de la chaîne ou pour une seule adresse).

En plus des changements méthodologiques, la variance d'échantillon devrait être prise en compte au moment de comparaisons entre les enquêtes. Comme pour les itérations précédentes de l'ECESCI, on recommande une approche de test d'hypothèse incorporant la variance d'échantillon estimée de chaque année afin de distinguer les différences fondées sur des statistiques significatives des différences potentiellement attribuables à des erreurs d'échantillonnage.

ANNEXE C
GLOSSAIRE

Année de construction :

Aux fins de l'EUCIE 2009, l'année au cours de laquelle la majeure partie des bâtiments d'un établissement a été achevée. Si plus d'une partie de bâtiment ou plus d'un bâtiment de grandeur égale ont été construits à des moments différents, la partie la plus ancienne était déclarée.

Appareils commerciaux de préparation des aliments :

Appareils trouvés d'ordinaire dans une cafétéria ou un restaurant. Comprend les cuisinières, les fours, les réfrigérateurs, les congélateurs et les lave-vaisselle industriels.

Appareils de diagnostic ou de traitement médical :

Appareils que l'on trouve d'ordinaire dans les établissements de Soins de santé. Aux fins de l'EUCIE 2009, la définition comprend, sans en exclure d'autres, les appareils de radiographie, les tomodensitomètres, les appareils d'IRM et de dialyse et les appareils à ultrasons. Aux fins de l'EUCIE 2009, seuls les groupes Services de soins ambulatoires, Établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes et Hôpitaux ont fait l'objet d'enquête sur la présence de cet équipement.

Appareils électroménagers :

Appareils ménagers que l'on trouve d'ordinaire dans un contexte résidentiel (p. ex., cuisinières, fours à micro-ondes, réfrigérateurs, congélateurs et lave-vaisselle).

Bâtiment :

Structure complètement fermée par des murs allant des fondations jusqu'au toit.

Chauffage à distance (eau et vapeur) :

Système de chauffage distribuant la chaleur produite en un lieu central pour combler les besoins résidentiels et commerciaux en chauffage, comme le chauffage des locaux et le chauffage de l'eau. Une fois produite, la chaleur est distribuée au client par un réseau de conduites isolées. On utilise couramment l'eau pour distribuer la chaleur, mais on utilise également la vapeur.

Chauffage de l'eau :

Utilisation finale de l'énergie définie comme l'utilisation d'énergie pour chauffer de l'eau à des fins autres que le chauffage des locaux.

Chauffage des locaux :

Utilisation finale de l'énergie définie comme l'utilisation d'équipement mécanique pour chauffer un bâtiment en entier ou en partie. Comprend l'appareil de chauffage principal et tout équipement supplémentaire.

Climatisation des locaux :

Utilisation finale de l'énergie définie comme le conditionnement de l'air dans une pièce pour le confort d'un être humain au moyen d'une unité de réfrigération (comme un climatiseur ou une thermopompe) ou d'un système de climatisation central ou de climatisation à distance par eau refroidie. La seule ventilation ou utilisation de ventilateurs, sans refroidissement par air ou par eau, est exclue.

Consommation d'énergie :

Aux fins de l'EUCIE 2009, la consommation d'énergie est la somme de toutes les sources d'énergie utilisées dans un établissement. Ces sources comprennent l'électricité (achetée), le gaz naturel, le mazout léger et les autres distillats moyens, le propane, le diésel, le mazout lourd, le bois et les sous-produits du bois, la vapeur (achetée) et les autres sources d'énergie (telles que précisées par le répondant). La consommation est rapportée en énergie (gigajoules) au cours de 2009. La consommation d'énergie de l'établissement tient compte uniquement de l'énergie au niveau du bâtiment consommée sur le lieu physique de l'établissement (on présume que l'électricité achetée sur place est utilisée sur place) et exclut l'énergie consommée pour les transports.

Degré-jour de chauffage :

Mesure du froid d'un endroit pendant une période donnée par rapport à une température de base. Dans ce rapport sommaire, la température de base est 18,0 °C et la période est d'un an. Si la température quotidienne moyenne est inférieure à la température de base, le nombre de degrés-jours de chauffage pour cette journée est la différence entre les deux températures. Si toutefois la température quotidienne moyenne est égale ou supérieure à la température de base, le nombre de degrés-jours de chauffage pour cette journée est de zéro. Le nombre de degrés-jours de chauffage pour une période plus longue est la somme des degrés-jours de chauffage quotidiens des journées comprises dans cette période.

Degré-jour de réfrigération :

Mesure de la chaleur d'un endroit pendant une période donnée par rapport à une température de base. Dans ce rapport sommaire, la température de base est 18,0 °C et la période est d'un an. Si la température quotidienne moyenne dépasse la température de base, le nombre de degrés-jours de réfrigération pour cette journée est la différence entre les deux températures. Si toutefois la température quotidienne moyenne est égale ou inférieure à la température de base, le nombre de degrés-jours de réfrigération pour cette journée est de zéro. Le nombre de degrés-jours de réfrigération pour une période plus longue est la somme des degrés-jours de réfrigération quotidiens des journées comprises dans cette période.

Diésel :

Toute catégorie de distillats à faible teneur en soufre (moins de 0,05 p. 100) utilisés comme source d'énergie pour les moteurs diésel. Aux fins de l'EUCIE 2009, le diésel ne comprend pas le diésel utilisé dans les transports.

Distributeur automatique :

Appareil autonome distribuant un produit choisi par l'utilisateur, souvent après le dépôt de monnaie légale.

Eau refroidie à distance :

Système de climatisation distribuant de l'eau refroidie produite en un lieu central pour combler les besoins résidentiels et commerciaux en climatisation. Une fois produite, l'eau refroidie est distribuée au client par un réseau de conduites isolées.

Électricité :

Forme d'énergie émanant de charges électriques au repos ou en mouvement. Aux fins de l'EUCIE 2009, l'électricité ne comprend que l'électricité achetée. L'électricité produite soi-même était incluse dans la catégorie « Autres sources d'énergie ».

Enquête :

Collection de renseignements issus de certaines unités de la population (échantillon). L'EUCIE 2009 était une enquête auprès des établissements du secteur commercial et institutionnel. Les résultats de cette enquête ont servi à produire des estimations de données représentatives pour tous les établissements du secteur commercial et institutionnel. Ces estimations sont présentées dans ce rapport sommaire.

Équipement auxiliaire :

Équipement autonome alimenté directement par une prise électrique, comme des ordinateurs, des photocopieurs, des réfrigérateurs et des lampes de table. Comprend également l'équipement pouvant être alimenté au gaz naturel, au propane ou à un autre combustible comme les sécheuses et les appareils de cuisson. Voir le chapitre 7 pour connaître les types d'équipement auxiliaires traités par l'EUCIE 2009. Ne comprend pas les moteurs auxiliaires.

Établissement :

Un établissement est le niveau pour lequel les données comptables nécessaires pour mesurer la production sont disponibles (intrants principaux, recettes, salaires). L'établissement, à titre d'unité statistique, est défini comme l'unité de production la plus homogène pour laquelle l'entreprise tient des documents comptables qui permettent d'assembler tous les éléments de données nécessaires pour compiler l'ensemble de la structure de la valeur brute de production (ventes totales ou expéditions et stocks), le coût des matériaux et services, ainsi que la main-d'œuvre et les biens capitaux utilisés dans la production.

Gaz naturel :

Source d'énergie constituée d'un mélange d'hydrocarbures (principalement du méthane) et de petites quantités de divers hydrocarbures en phase gazeuse ou en solution dans du pétrole brut en réservoirs souterrains. Il est livré directement aux bâtiments par pipelines.

Gigajoule (GJ) :

Unité de mesure de la consommation d'énergie équivalant à un milliard de joules, soit l'équivalent de l'énergie consommée par une ampoule à incandescence standard de 60 watts pendant 193 jours d'utilisation.

Guichet automatique bancaire (GAB) :

Dispositif de télécommunication informatisé donnant aux clients d'un établissement financier accès à des transactions financières dans un lieu public sans nécessiter de caissier, de commis humain ou d'employé de banque.

Heures d'exploitation :

Aux fins de l'EUCIE 2009, les heures normales d'exploitation sont les heures pendant lesquelles un établissement est exploité pendant une semaine normale. Cela exclut toute période pendant laquelle le personnel d'entretien, de ménage et de sécurité travaille en dehors des heures normales d'exploitation de l'établissement. Si les heures varient pour différentes parties du bâtiment ou du complexe, les répondants répondent pour le secteur qui est ouvert le plus longtemps.

Intensité énergétique :

L'EUCIE 2009 mesure l'intensité énergétique comme la quantité totale de gigajoules d'énergie utilisée par un groupe d'établissements, divisée par le nombre total de mètres carrés de surface utile occupée par ce même groupe.

Laveuses et sécheuses :

Appareils ménagers utilisés pour laver et sécher les vêtements. Aux fins de l'EUCIE 2009, seuls les Services d'hébergement, les Établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes et les Hôpitaux ont fait l'objet d'enquête sur la présence de cet équipement.

Matériel de stérilisation :

Matériel utilisé pour désinfecter les instruments médicaux et autres appareils. Aux fins de l'EUCIE 2009, seuls les groupes Services de soins ambulatoires, Établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes et Hôpitaux ont fait l'objet d'enquête sur la présence de cet équipement.

Mazout lourd :

Toute catégorie de combustibles résiduels, y compris les combustibles à faible teneur en soufre, utilisés principalement pour la génération de vapeur, la production d'énergie électrique ainsi que le fonctionnement des moteurs diésel. Cette catégorie comprend les mazouts n^{os} 4, 5 et 6.

Ordinateur :

Aux fins de l'EUCIE 2009, la définition d'un ordinateur, y compris les ordinateurs portatifs, comprend les autres appareils électroniques munis d'un microprocesseur (à l'exclusion des caisses enregistreuses et des appareils sans fil et à piles).

Pétajoule :

Un pétajoule équivaut à 1×10^{15} joules (1 million de gigajoules), où un joule est l'unité internationale de mesure de l'énergie, soit l'énergie produite pendant une seconde par la puissance d'un watt.

Propane :

Source d'énergie normalement gazeuse; il s'agit d'un hydrocarbure à chaîne droite (C_3H_8) extrait du gaz naturel ou des jets de gaz de raffinerie. Il peut aussi se présenter sous forme liquide.

Recensement :

Collecte de renseignements sur toutes les unités de la population.

Serveur informatique :

Système informatique offrant des services essentiels sur un réseau informatique. Cela exclut les ordinateurs personnels et portatifs.

Sources d'énergie :

Types d'énergie utilisés par un établissement. Aux fins de l'EUCIE 2009, les sources d'énergie comprennent l'électricité, le gaz naturel, le mazout léger et les autres distillats moyens, le propane, le diésel, le mazout lourd, le bois et les sous-produits du bois, la vapeur, les énergies renouvelables et les autres sources d'énergie (telles que précisées par le répondant) et peuvent être triées selon les besoins en matière de chauffage des locaux, de chauffage de l'eau et de climatisation des locaux.

Surface utile :

Toute la superficie comprise entre les murs extérieurs d'un bâtiment, avec ou sans finition, à l'exclusion des parcs de stationnement intérieurs, des sous-sols, des couloirs, des entrées, des escaliers et des gaines d'ascenseur.

Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) :

Système de classification par catégorie des établissements en groupes exerçant des activités économiques similaires. La structure du SCIAN, adoptée par Statistique Canada en 1997 pour remplacer la Classification type des industries (CTI) de 1980, a été mise au point par les organismes de collecte de données statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis.

ANNEXE D
QUESTIONNAIRE

Enquêtes-entreprises spéciales et statistique de la technologie

Enquête sur l'utilisation commerciale et institutionnelle d'énergie 2009

CONFIDENTIEL une fois rempli

Renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.

If you prefer to receive this worksheet in English, please call 1-800-263-1136.

Renseignements pour le répondant

But de l'enquête

La présente enquête, que mène Statistique Canada en partenariat avec Ressources naturelles Canada et Environnement Canada, a pour but de recueillir des renseignements détaillés sur les modèles de consommation énergétique des entreprises, des organisations, des institutions et aussi des bâtiments canadiens. La présente enquête recueille des données sur le type d'énergie (comme l'électricité ou le gaz naturel) ainsi que la quantité consommée. L'un des principaux objectifs de Ressources naturelles Canada consiste à améliorer continuellement l'efficacité énergétique au Canada par le biais de diverses mesures. L'amélioration de l'efficacité énergétique réduit les émissions de gaz à effet de serre qui contribuent aux changements climatiques. Compte tenu de la situation énergétique actuelle, la présente enquête sera utilisée en vue d'évaluer les progrès du Canada à l'égard de son engagement à accroître son efficacité énergétique et à réduire ses émissions de gaz à effet de serre.

Cette feuille de travail vise à vous aider à recueillir les renseignements nécessaires avant que nous réalisions l'interview sur place. Il est essentiel que vous rassembliez ces renseignements avant votre interview sur place pour assurer le succès de cette initiative. On communiquera bientôt avec vous pour fixer un rendez-vous qui vous convient.

Votre participation est importante

La présente enquête est menée en vertu de la *Loi sur la statistique*, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19. Il est obligatoire de remplir la présente enquête et votre collaboration est importante pour assurer l'exactitude des renseignements recueillis.

Les données que vous fournissez resteront confidentielles

La loi interdit à Statistique Canada de publier ou communiquer des statistiques recueillies dans le cadre de la présente enquête qui permettraient d'identifier une entreprise ou une institution sans que celle-ci en ait donné l'autorisation au préalable. Les données fournies par les répondants resteront confidentielles, serviront exclusivement à des fins statistiques et seront publiées uniquement sous forme agrégée. Les dispositions de la *Loi sur la statistique* qui traitent de la confidentialité ne sont modifiées d'aucune façon par la *Loi sur l'accès à l'information* ou par toute autre loi.

Ententes de partage de données

Pour obtenir des renseignements sur les accords de partage de données, veuillez consulter la lettre incluse dans la présente trousse.

1. Pour les besoins de cette feuille de travail, veuillez indiquer la période de 12 mois pour laquelle vous déclarez des renseignements. Cette enquête vise à saisir les données de 2009. Si vous déclarez un exercice financier, veuillez déclarer l'exercice au cours duquel la plupart des mois sont en 2009.

		Année	Mois		Année	Mois
		0101	0102		0103	0104
Du		2 0		**Au**	2 0	

2. En décembre 2009, quelle était la surface de plancher brute du bâtiment?

- Inclure tous les espaces fermés du bâtiment, y compris les stationnements intérieurs, les salles mécaniques, les aires communes et le sous-sol.
- Si vous ne connaissez pas la surface de plancher exacte, veuillez fournir votre meilleure estimation (c.-à-d. multiplier la longueur du bâtiment par sa largeur et par le nombre d'étages).

Veuillez fournir la surface de plancher exacte : 0201 ☐☐☐☐☐☐☐☐

Quelle unité a été utilisée pour mesurer la surface de plancher : 0202 01 ◯ Mètres carrés 03 ◯ Pieds carrés

5-5300-545.2: 2010-10-06 SQC/SPE-524-75340

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

3. À compter de décembre 2009, quelle était la surface de plancher louable occupée par votre organisation?

- Excluez le stationnement intérieur et les surfaces occupées par d'autres organisations.
- Si votre organisation occupe plus d'un bâtiment, la surface totale de plancher louable devrait inclure la surface occupée par votre organisation dans tous les bâtiments.
- Si vous ne connaissez pas la surface exacte, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Veuillez fournir la surface de plancher exacte : 0301 ☐☐☐☐☐☐☐☐

Quelle unité a été utilisée pour mesurer la surface de plancher : 0302 01 ◯ Mètres carrés 03 ◯ Pieds carrés

4. Quel est le pourcentage de la surface de plancher brute du bâtiment occupée par cette organisation qui était chauffée à au moins 10 degrés Celsius (50 degrés Fahrenheit) durant 2009, y compris les sous-sols et les garages?

0401 ☐☐☐ %

5. Quel est le pourcentage de la surface de plancher brute du bâtiment occupée par cette organisation qui était climatisée durant 2009, y compris les sous-sols?

0501 ☐☐☐ %

6. Si votre bâtiment est un entrepôt, veuillez fournir le volume de l'espace frigorifique pour :

- **des espaces refroidis à une température de 1 degré Celsius ou plus** 0601 ☐☐☐☐☐☐☐☐☐
- **des espaces refroidis à une température entre 0 et -28 degrés Celsius** 0602 ☐☐☐☐☐☐☐☐☐
- **des espaces refroidis à une température en dessous de -28 degrés Celsius** 0603 ☐☐☐☐☐☐☐☐☐

Quelle unité a été utilisée pour mesurer les volumes? 0604 01 ◯ Pieds cubes 03 ◯ Mètres cubes

7. En quelle année le bâtiment a-t-il été construit?

Si deux sections ou plus de taille égale ont été construites à des dates différentes, choisissez la plus grande.

0701 ☐☐☐☐

8. Veuillez indiquer le nombre total d'heures d'activité de ce bâtiment au cours d'une semaine type.

Ne tenez pas compte des heures où l'établissement est ouvert pour l'entretien ou le ménage, ni des périodes où seul le personnel de sécurité est sur place en dehors des heures normales d'activité. Si le nombre d'heures diffère d'une section à l'autre de ce bâtiment, sélectionnez la section dont les heures d'activité sont les plus longues.

0801 ☐☐☐

9. Si votre bâtiment est une école primaire ou secondaire, combien d'étudiants peuvent prendre place dans toutes les salles de classe du bâtiment au même moment?

0901 ☐☐☐☐☐

10. Si votre bâtiment est une école primaire ou secondaire avec salles de classes mobiles, sont-elles alimentées par le réseau principal d'alimentation électrique de l'immeuble?

1001 01 ◯ Oui 03 ◯ Non

11. Si votre bâtiment est un hôpital ou un établissement de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes, combien y a-t-il de lits autorisés pour les patients hospitalisés de ce bâtiment?

1101 ☐☐☐☐☐

12. Combien de personnes ont travaillé dans le bâtiment pendant le quart de travail principal en 2009?

Par quart de travail principal, nous désignons le quart de travail pendant lequel on compte le plus grand nombre de personnes dans le bâtiment.

1201 ☐☐☐☐☐☐☐

5530545022

13. Veuillez indiquer le nombre d'appareils suivants qui étaient en usage par ce bâtiment en décembre 2009.

Type d'appareil	Nombre d'appareils
Ordinateurs, incluant les ordinateurs portatifs et autres dispositifs électroniques avec microprocesseur Exclure les caisses enregistreuses et les appareils portatifs à piles.	1301 ☐☐☐☐☐☐☐
Serveurs informatiques Un serveur infomatique est un système informatique qui offre des services essentiels par l'entremise d'un réseau informatique. Exclure les ordinateurs personnels et les ordinateurs portatifs.	1302 ☐☐☐☐
Machines distributrices	1303 ☐☐☐☐
Caisses enregistreuses	1304 ☐☐☐☐☐☐☐
Appareils de diagnostic ou de traitement médical (p. ex., les appareils de radiographie, tomodensitomètres, IRM, dialyse, appareils à ultrasons)	1305 ☐☐☐☐
Imprimantes, photocopieurs, télécopieurs et appareils multifonctions (p. ex., imprimante, photocopieur et télécopieur tout-en-un)	1306 ☐☐☐☐☐
Guichets automatiques bancaires (GAB)	1307 ☐☐☐
Gros appareils électoménagers (p. ex., les poêles, micro-ondes, fours, réfrigérateurs, congélateurs et lave-vaisselle)	1308 ☐☐☐
Appareils commerciaux dédiés à la préparation des aliments (p. ex., les poêles, fours, réfrigérateurs, congélateurs et lave-vaisselle installés dans une cafétéria ou un restaurant)	1309 ☐☐☐☐
Laveuses et sécheuses	1310 ☐☐☐☐
Appareils de stérilisation	1311 ☐☐☐☐

14. Si votre bâtiment est un magasin de détail, a-t-il des comptoirs de réfrigération ou de congélation ouverts ou fermés?

1401
01 ◯ Oui – *Continuez*
03 ◯ Non – *Passez à la question 19*

15. Quelle est la longueur totale des comptoirs réfrigérés ouverts? 1501 ☐☐☐☐

Quelle unité a été utilisée pour mesurer la longueur? 1502
01 ◯ Mètres
03 ◯ Pieds

16. Quelle est la longueur totale des comptoirs réfrigérés fermés? 1601 ☐☐☐☐

Quelle unité a été utilisée pour mesurer la longueur? 1602
01 ◯ Mètres
03 ◯ Pieds

17. Quelle est la longueur totale des comptoirs de congélation ouverts? 1701 ☐☐☐☐

Quelle unité a été utilisée pour mesurer la longueur? 1702
01 ◯ Mètres
03 ◯ Pieds

18. Quelle est la longueur totale des comptoirs de congélation fermés? 1801 ☐☐☐☐

Quelle unité a été utilisée pour mesurer la longueur? 1802
01 ◯ Mètres
03 ◯ Pieds

5530545032

19. Lequel ou lesquels des types d'appareils suivants ont été utilisés pour le chauffage de la surface de plancher dans ce bâtiment? *Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.*

1901 ◯ Aucun
1902 ◯ Appareils chauffant l'air directement, sans utiliser de vapeur ou d'eau chaude
1903 ◯ Unités centrales intégrées (montées sur le toit)
1904 ◯ Chaudières situées à l'intérieur (ou à côté) de l'immeuble, qui produisent de la vapeur ou de l'eau chaude
1905 ◯ Vapeur ou eau chaude d'un système collectif provenant de canalisations situées à l'extérieur de l'immeuble
1906 ◯ Thermopompes – compactes
1907 ◯ Thermopompes – climatiseurs à deux blocs de type résidentiel
1908 ◯ Thermopompes – appareils de chauffage individuels
1909 ◯ Appareils de chauffage individuels, autres que des thermopompes
1910 ◯ Autre (veuillez préciser)
1911 [ ]

20. Lequel ou lesquels des types d'appareils suivants ont été utilisés pour le refroidissement de la surface de plancher? *Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.*

2001 ◯ Aucun
2002 ◯ Climatiseurs centraux de type résidentiel, autres que des thermopompes, qui refroidissent l'air directement et le font circuler sans utiliser d'eau refroidie
2003 ◯ Climatiseurs de type armoire, autres que des thermopompes
2004 ◯ Refroidisseurs centraux à l'intérieur (ou à côté) de l'immeuble, qui refroidissent l'eau à des fins de climatisation
2005 ◯ Eau refroidie d'un système collectif acheminée par des canalisations situées à l'extérier de l'immeuble
2006 ◯ Thermopompes pour climatisation – compactes
2007 ◯ Thermopompes pour climatisation – climatiseurs à deux blocs de type résidentiel
2008 ◯ Thermopompes pour climatisation – appareils individuels
2009 ◯ Refroidisseurs d'air à tampon humide ou refroidisseurs évaporatifs
2010 ◯ Autre (veuillez préciser)
2011 [ ]

21. Des rénovations ou modernisations faisant partie de la liste suivante ont-elles été effectuées entre 2005 et 2009? *Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.*

2101 ◯ Aucune
2102 ◯ Éclairage
2103 ◯ Équipement de refroidissement
2104 ◯ Équipement de chauffage
2105 ◯ Isolation du sous-sol, de la toiture et des murs
2106 ◯ Fenêtres
2107 ◯ Plomberie
2108 ◯ Rajout ou annexe
2109 ◯ Réduction de l'espace utile fermé
2110 ◯ Autre (veuillez préciser)
2111 [ ]

5530545042

22. Pour l'année civile 2009, veuillez indiquer la principale source d'énergie qui a été utilisée pour chauffer votre bâtiment de même que toute autre forme d'énergie utilisée.

Source d'énergie	Principale source utilisée pour chauffer les locaux *Cochez (✓) un seul choix*	Autres sources d'énergie utilisées pour chauffer les locaux *Cochez (✓) tout ce qui s'applique*
Aucun chauffage des locaux	2201 01 ◯	2202 ◯
Électricité	02 ◯	2203 ◯
Gaz naturel	03 ◯	2204 ◯
Mazout léger	04 ◯	2205 ◯
Diesel	05 ◯	2206 ◯
Kérosène	06 ◯	2207 ◯
Propane ou autre gaz en bouteille	07 ◯	2208 ◯
Vapeur provenant d'un système collectif acheté d'une source hors site	08 ◯	2209 ◯
Eau chaude provenant d'un système collectif acheté d'une source hors site	09 ◯	2210 ◯
Eau refroidie provenant d'un système collectif, acheté d'une source hors site	10 ◯	2211 ◯
Bois ou sous-produits du bois	11 ◯	2212 ◯
Production d'électricité sur place (p. ex., solaire)	12 ◯	2213 ◯
Autre – *Précisez*	13 ◯	2214 ◯
	2215 ☐	2216 ☐

23. Pour l'année civile 2009, veuillez indiquer seulement la principale source d'énergie qui a été utilisée pour la climatisation de votre bâtiment. Aussi pour l'année civile 2009, indiquez la principale source d'énergie qui a été utilisée pour le chauffage de l'eau domestique (c'est-à-dire l'eau utilisée pour la consommation et non pour le chauffage des locaux).

Source d'énergie	Principale source utilisée pour climatiser les locaux *Cochez (✓) un seul choix*	Principale source utilisée pour chauffer l'eau domestique *Cochez (✓) un seul choix*
Aucune	2301 01 ◯	2302 01 ◯
Électricité	02 ◯	02 ◯
Gaz naturel	03 ◯	03 ◯
Mazout léger	04 ◯	04 ◯
Diesel	05 ◯	05 ◯
Kérosène	06 ◯	06 ◯
Propane ou autre gaz en bouteille	07 ◯	07 ◯
Vapeur provenant d'un système collectif acheté d'une source hors site	08 ◯	08 ◯
Eau chaude provenant d'un système collectif acheté d'une source hors site	09 ◯	09 ◯
Eau refroidie provenant d'un système collectif, acheté d'une source hors site	10 ◯	10 ◯
Bois ou sous-produits du bois	11 ◯	11 ◯
Production d'électricité sur place (p. ex., solaire)	12 ◯	12 ◯
Autre – *Précisez*	13 ◯	13 ◯
	2303 ☐	2304 ☐

5530545052

24. Pour l'année civile 2009, veuillez indiquer la quantité totale d'énergie consommée, l'unité de mesure et le montant total dépensé pour chaque forme d'énergie utilisée par ce bâtiment.

- Veuillez n'indiquer que les formes d'énergie utilisées dans votre bâtiment, en fonction de la surface de plancher déclarée à la question 2. Si votre propriétaire paie vos factures d'énergie, veuillez transmettre cette question à la personne appropriée. Veuillez ne pas inclure le carburant ou l'énergie ayant servi au transport.
- En ce qui concerne le montant dépensé, veuillez indiquer le montant en dollars canadiens, le total comprenant les taxes, les frais de service et tout remboursement.

Forme d'énergie	Quantité consommée	Unité de mesure de l'énergie	Montant dépensé $ CAN (sans les cents)
Électricité achetée (Ne tenez pas compte de l'électricité produite par votre bâtiment.)	2401	2402 01 kWh 02 MWh 03 GJ 04 Autre ▶ 2403	2404 .00
Gaz naturel	2405	2406 01 m^3 02 L 03 pi^3 04 GJ 05 MMBtu 06 Autre ▶ 2407	2408 .00
Mazout léger	2409	2410 01 L 02 GJ 03 Gallons (US) 04 Gallons (R.-U.) 05 Autre ▶ 2411	2412 .00
Diesel	2413	2414 01 L 02 GJ 03 Gallons (US) 04 Gallons (R.-U.) 05 Autre ▶ 2415	2416 .00
Kérosène	2417	2418 01 L 02 GJ 03 Gallons (US) 04 Gallons (R.-U.) 05 Autre ▶ 2419	2420 .00
Propane ou autre gaz en bouteille	2421	2422 01 L 02 kg 03 GJ 04 lbs 05 MMBtu 06 Autre ▶ 2423	2424 .00
Vapeur provenant d'un système collectif, achetée d'une source hors site	2425	2426 01 kg 02 GJ 03 lbs 04 1000 lbs 05 MMBtu 06 Autre ▶ 2427	2428 .00
Eau chaude provenant d'un système collectif achetée d'une source hors site	2429	2430 01 GJ 02 MMBtu 03 Autre ▶ 2431	2432 .00
Eau refroidie provenant d'un système collectif achetée d'une source hors site	2433	2434 01 GJ 02 MMBtu 03 Autre ▶ 2435	2436 .00
Bois et sous-produits du bois	2437	2438 01 Cordes standard 02 Granulés (tonnes métriques) 03 Tonnes (métriques) 04 Livres (lb) 05 Autre ▶ 2439	2440 .00
Électricité générée sur place Incluant l'utilisation d'une génératrice d'urgence	2441	2442 01 kWh 02 GJ 03 Autre ▶ 2443	
Utilisation domestique de l'eau	2444	2445 01 L 02 m^3 03 Aucun compteur 04 Autre ▶ 2446	

5530545062

ANNEXE E
DONNÉES DE BASE

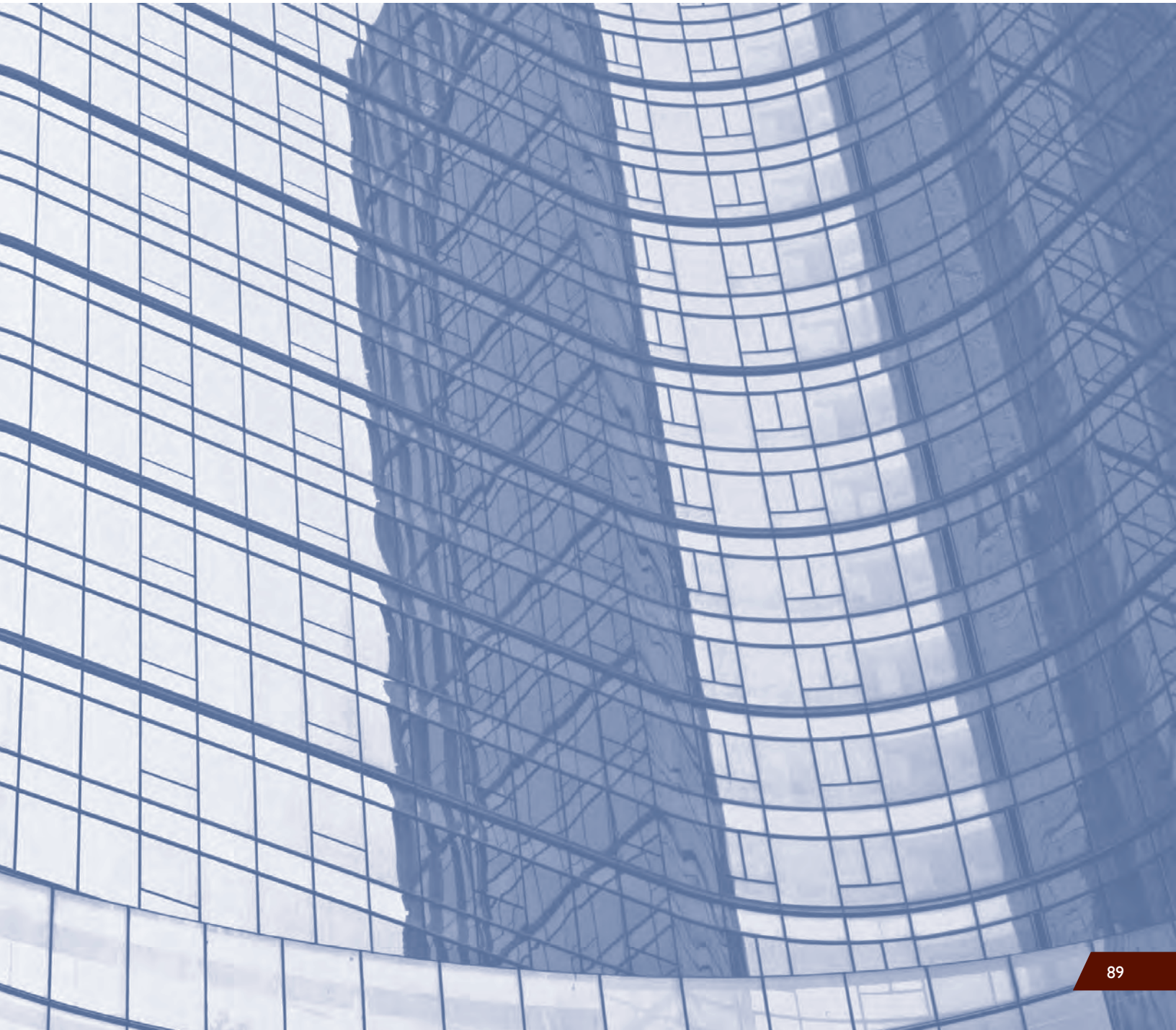

Population régionale canadienne

SOURCE : Statistique Canada

Estimations trimestrielles de la population, perspective nationale – Population

N° de catalogue 91-002-X

Tableau E.1 – Population pour le quatrième trimestre de 2009

Région	Population[31]	Pourcentage
Canada	33 747 907	100
Atlantique	2 346 714	7
Québec	7 851 174	23
Ontario	13 121 266	39
Prairies	5 945 030	18
Colombie-Britannique	4 483 723	13

31 Aux fins de ce rapport, les données sur la population canadienne excluent les territoires. Cela était nécessaire pour disposer de données comparables entre la population et l'échantillon de l'EUCIE 2009, qui excluait, lui aussi, les territoires.

ANNEXE F

DEGRÉS-JOURS DE CHAUFFAGE ET DE RÉFRIGÉRATION

Le tableau suivant présente les degrés-jours de chauffage et de réfrigération calculés aux fins d'utilisation dans le modèle de la consommation d'énergie de l'OEE pour les provinces et les régions de tout le Canada, d'après les données tirées des Archives nationales d'information et de données climatologiques d'Environnement Canada[32].

Un plus grand nombre de degrés-jours de réfrigération représente une saison de climatisation (été) plus chaude, ce qui engendre de plus grands besoins en matière de climatisation. De la même manière, un plus grand nombre de degrés-jours de chauffage représente une saison de chauffage (hiver) plus froide, ce qui augmente les besoins en matière de chauffage.

Tableau F.1 – Degrés-jours de réfrigération et de chauffage selon la province

	Degrés-jours de réfrigération	Degrés-jours de chauffage
	2009	
Atlantique	92,1	4 445,3
Terre-Neuve et Labrador	31,5	4 479,7
Île-du-Prince-Édouard	129,1	4 558,6
Nouvelle-Écosse	120,3	4 263,4
Nouveau-Brunswick	87,4	4 735,3
Québec	211,5	4 509,3
Ontario	194,5	3 987,7
Manitoba	118,6	5 888,4
Saskatchewan	69,3	6 195,9
Alberta	83,1	5 276,6
Colombie-Britannique	97,2	3 002,6
Canada	**161,4**	**4 275,2**

32 ARCHIVES NATIONALES D'INFORMATION ET DE DONNÉES CLIMATOLOGIQUES d'Environnement Canada : **climat.meteo.gc.ca/prods_servs/cdn_climate_summary_f.html**.